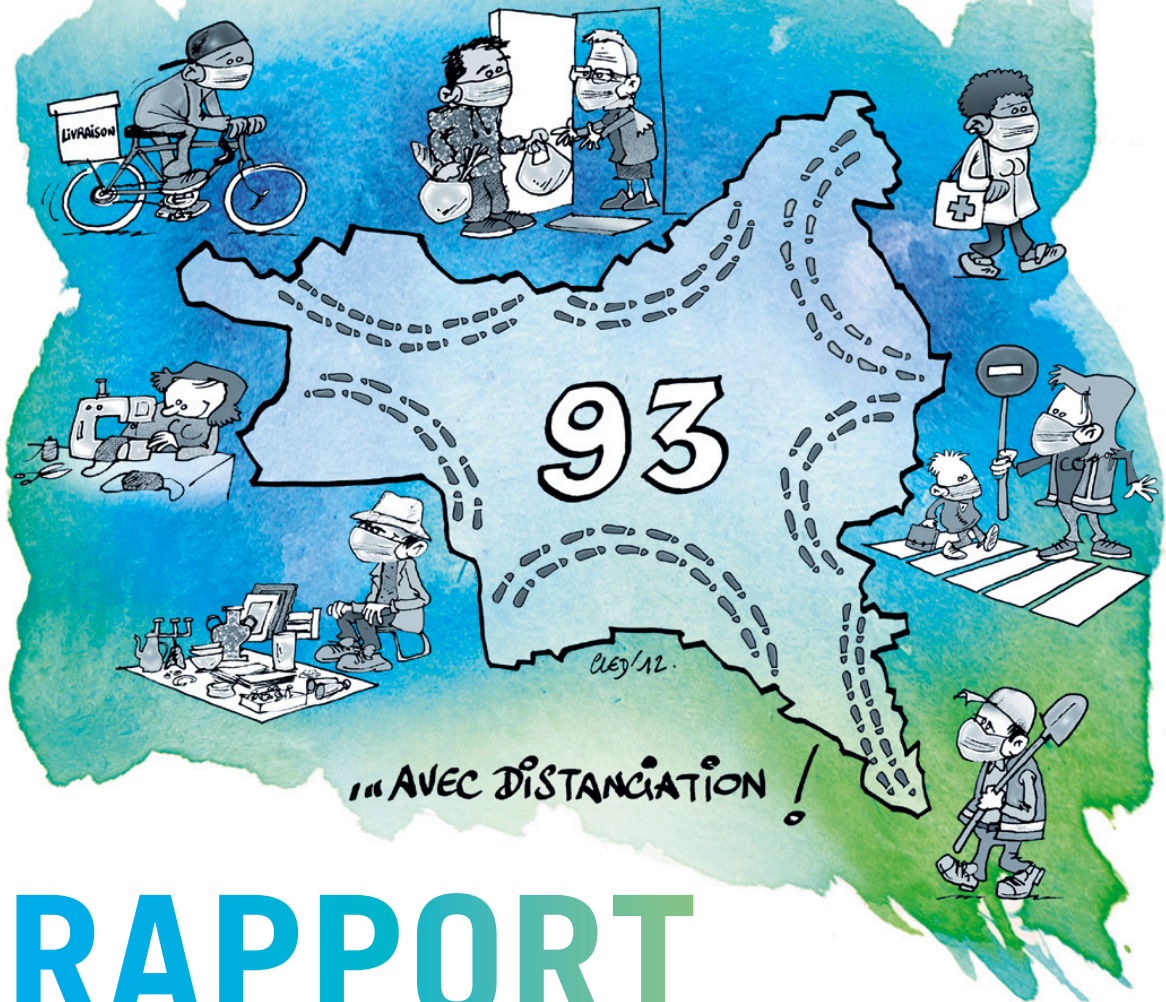


ON FAIT DE LA PROXIMITÉ ...



... AVEC DISTANCIATION !

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG

CENTRE DE RESSOURCES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
EN SEINE-SAINT-DENIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG

**CENTRE DE RESSOURCES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
EN SEINE-SAINT-DENIS**

AVANT- PROPOS

Synthèse des enjeux et thématiques de travail

Même si nous pressentons que le recul nous manque pour faire état de cette année particulière, il nous revient en tant que centre de ressources de poser un premier regard et de tenter de tirer les premiers enseignements de l'année écoulée.

La crise de la Covid-19 a touché toutes les populations et a fragilisé un grand nombre d'habitant-es. En Seine-Saint-Denis, elle a joué un rôle de révélateur de l'ampleur du cumul des inégalités, d'une part, et des fragilités vécues par les habitant-es des quartiers prioritaires, d'autre part. À ce titre, nous avons pu observer le rôle du logement dans la production et la reproduction de ces inégalités. Les maux que nous connaissons tels que la sur-occupation des logements ont pris un nouveau visage et sont devenus des accélérateurs de morbidité. En matière éducative, culturelle ou numérique, nous avons là aussi été témoin de dynamiques de décrochage, de carences, ou d'exclusion. Les « premier-ères de corvée », ces travailleur-euses essentiel-les en première ligne lors du premier confinement, sont majoritairement issu-es des quartiers populaires. Travailleur-euses au statut précaire ou autoentrepreneur-euses des quartiers populaires, sont aussi ceux-celles qui ont été moins protégé-es par les dispositifs d'État. Le basculement d'une partie de la population dans la précarité alimentaire a donc eu lieu, contrecoup logique et cynique des précarités du territoire. Les conséquences psychologiques du confinement se feront certainement ressentir pendant quelques années encore.

La Seine-Saint-Denis reste un cas à part, emblématique des inégalités multi-factorielles rencontrées par ses habitant-es

La Seine-Saint-Denis reste un cas à part, emblématique des inégalités multi-factorielles rencontrées par ses habitant-es. La crise sanitaire a produit un effet « loupe » et a donné à voir au-delà des échelles séquano-dyonisienne et francilienne, une réalité qui pouvait parfois être perçue comme exagérée ou relevant d'un discours alarmiste de la part d'acteur-rices politiques ou professionnel-les réclamant toujours plus de moyens. Les acteur-rices du territoire n'ont d'ailleurs pas repéré de nouvelles problématiques, mais plutôt une intensité décuplée des difficultés économique, sociale et sanitaire rencontrées par les habitant-es.

Le comité interministériel des villes qui s'est tenu le 29 janvier 2021 est un signe important pour les quartiers

Pour autant, les réponses ont été fortes et portées à tous les niveaux institutionnels. Au niveau local, la mobilisation des acteur·rices de proximité de l'État, des collectivités, des associations et collectifs d'habitant·es ont permis de mettre en place rapidement des initiatives locales de solidarité et de faire remonter les difficultés rencontrées par les habitant·es. L'État a mobilisé des moyens inédits pour soutenir les territoires et accompagner les publics les plus fragiles. De nombreux dispositifs se sont ainsi déployés sur les territoires pour l'emploi, le numérique et pour accompagner la sortie du confinement. Face à l'urgence, les institutions ont su assouplir les règles administratives, faire confiance aux acteur·rices. Et c'est sans doute en partie grâce aux réseaux de proximité établis, aux habitudes de coopérations entre institutions et acteur·rices de terrain développées par la politique de la ville sur les quartiers prioritaires, que ces dispositifs ont pu se déployer rapidement et bénéficier aux familles les plus fragiles. En ce sens, la politique de la ville a fait la preuve, au-delà des moyens financiers qui lui sont dédiés, de la plus-value de son approche transversale et décloisonnée. L'importance du tissu associatif local et du réseau des acteur·rices de terrain pour développer des réponses adaptées aux besoins des territoires a également été démontrée.

Malheureusement, nous avons dû constater à nouveau que les politiques de droit commun, même dans le contexte exceptionnel que nous avons traversé, continuent à être sous dotées. La Seine-Saint-Denis se distingue encore par le manque de vaccins et la fracture numérique pénalise les habitant·es du département pour l'accès aux rendez-vous médicaux. La politique de la ville ne peut compenser à elle seule les inégalités d'allocation des moyens au titre du droit commun et les inégalités structurelles présentes dans le département. À situation sociale équivalente, les habitant·es des quartiers ont toujours plus de difficultés que les habitant·es des autres territoires, ruralité comprise, à bénéficier d'un parcours positif. Alors que le débat sur l'utilité de la politique de la ville se poursuit, comment ignorer que les quartiers prioritaires et particulièrement la Seine-Saint-Denis nécessitent un investissement massif pour rétablir l'égalité des chances sur ces territoires ?

Le comité interministériel des villes (CIV) qui s'est tenu le 29 janvier 2021 est un signe important pour les quartiers (le dernier CIV datait de 2013). Le Premier ministre y a annoncé une quinzaine de mesures représentant un effort de 3,3 milliards d'euros en faveur des quartiers, dont 2 milliards supplémentaires pour la rénovation urbaine et le renforcement de nombreux dispositifs en matière d'éducation (cités éducatives, quartiers d'été), de tranquillité publique (quartiers de reconquêtes républicaines), d'emploi et d'insertion (cités de l'emploi), de santé (maison de santé) et d'équipements sportifs. Si on peut se féliciter de ces annonces, reste à savoir comment ces moyens seront déployés dans les territoires. Par ailleurs, alors que le débat public se polarise sur les questions de séparatisme et de valeurs de la République, il n'y a pas de réelles avancées pour la lutte contre les discriminations, enjeu pourtant central pour rétablir la promesse républicaine et l'égalité des chances. L'idée de la création d'une cour d'équité territoriale, telle que proposée dans le rapport Borloo de 2018, permettrait sans doute d'objectiver la répartition des moyens déployés, en distinguant droit commun et politique de la ville.



Face aux enjeux de la crise sanitaire, Profession Banlieue a nécessairement adapté son fonctionnement et revu son programme d'actions pour accompagner et répondre aux besoins des professionnel·les du territoire. Dès le confinement, la priorité a été pour nous de garder le lien avec les acteur·rices, de proposer des temps d'échanges entre pair·es, de partager les situations des territoires et de poursuivre ce rôle de tiers facilitateur entre les différentes échelles d'intervention. Nous avons également tenu à capitaliser le vécu et la gestion de la crise en Seine-Saint-Denis, à la fois par nos échanges avec les acteur·rices de terrain, mais aussi au travers de travaux de recherches, d'articles de journaux ou publications sur les réseaux sociaux d'associations et de collectifs d'habitant·es. Pendant cette période, toute l'équipe est restée mobilisée pour animer des groupes de professionnel·les, relayer et diffuser les informations sur les dispositifs mis en place au niveau national ou départemental, faire des remontées de terrain et alerter sur des difficultés particulières sur les territoires. Profession Banlieue s'est également investie au côté du réseau national des centres de ressource pour contribuer aux réflexions menées par l'Agence nationale

de la cohésion des territoires (ANCT) sur le plan de relance et la sortie du confinement.

Nous avons également tenu à relancer dès la sortie du premier confinement nos actions de qualification et de réflexions sur l'ensemble de nos six axes de travail, en priorisant les sujets et les problématiques qui avaient une résonance particulière avec les impacts de la crise sanitaire, mais aussi en tentant d'illustrer les nouvelles réalités rencontrées par les professionnel·les face à la pandémie.

LA GOUVERNANCE ET L'INGÉNIERIE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Pour répondre à la crise sanitaire, économique et sociale l'ensemble des acteur·rices a été fortement mobilisé et confronté à de nombreuses situations inédites. Les contraintes du télétravail, l'émergence de nouvelles urgences, les nombreux dispositifs qui ont été déployés pendant l'année ont marqué les professionnel·les. Nous avons donc maintenu et renforcé nos réunions dédiées pour animer le réseau des acteur·rices, partager les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées. Certain·es professionnel·les ont pu se retrouver très isolé·es pendant le confinement et cela a permis de développer des coopérations, des outils communs ou d'accueillir des nouveaux professionnel·les. Ces temps ont également permis d'assurer la bonne diffusion des informations sur les dispositifs de l'État et des collectivités

Au-delà de ces temps dédiés aux professionnel·les nous avons également lancé pendant le confinement plusieurs consultations auprès des acteur·rices du territoire pour objectiver les situations vécues et faire remonter des besoins particuliers.

Enfin, Profession Banlieue a aussi proposé aux élu·es du département de participer à un temps d'échanges et de réflexions autour des enjeux de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis alors que les nouvelles équipes municipales se mettaient en place. La participation et les retours nous ont confirmé la pertinence de proposer ces temps dédiés aux élu·es du territoire.

LE SOUTIEN AUX DYNAMIQUES PARTICIPATIVES

Profession Banlieue a souhaité maintenir le lien aux conseiller·ères citoyen·nes pendant cette année particulière. Néanmoins force est de constater que leur mobilisation a été fortement impactée en 2020. Entre les périodes de confinement et les élections municipales, nombre d'entre eux·elles se sont senti·es isolé·es, et une grande partie n'est pas revenue depuis. L'enquête que nous avons menée

auprès des conseiller·ères citoyen·nes du département montre cet essoufflement. Pour autant notre démarche a été appréciée et nous a permis d'entretenir des échanges et le lien avec les habitant·es encore mobilisé·es.

L'année 2020 aura également mis en lumière un grand nombre d'initiatives citoyennes déployées sur les territoires pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire. Qu'elles soient portées par des collectifs informels ou des associations, ces initiatives ont permis à des citoyen·nes, souvent jeunes, de s'investir dans la vie locale. Nous avons cherché à valoriser ces dynamiques, que ce soit par la diffusion d'une newsletter spécifique pendant le confinement ou par la suite en proposant d'échanger autour de l'ouvrage de Patrick Norynberg « *Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires* ».

Enfin nous nous sommes intéressés au pouvoir d'agir des habi-

Les initiatives portées par des collectifs informels ou des associations ont permis à des citoyen·nes, souvent jeunes, de s'investir dans la vie locale

tant-es dans les projets de rénovation urbaine, en animant aux côtés du réseau Culture 21 une journée de capitalisation autour de la recherche-action menée sur cinq territoires.

HABITAT, RENOUVELLEMENT URBAIN ET TRANSITIONS

Les questions de logement et d'habitat ont été au cœur des débats pendant le confinement et ont montré combien l'hébergement et l'accès à un logement pour les publics vulnérables constituent un enjeu majeur de solidarité nationale et de cohésion sociale. Pour aborder ces enjeux, Profession Banlieue a proposé un cycle de réflexions et d'échanges autour de l'hébergement des populations vulnérables en Seine-Saint-Denis en organisant quatre ateliers autour de quatre publics spécifiques (les sénior-es en situation de précarité et en perte d'autonomie, les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance, les familles monoparentales et les femmes victimes de violence).

Nous avons organisé, suite à une sollicitation du bureau d'études Fors Recherche Sociale, prestataire de la Fondation Abbé Pierre, un groupe de travail réunissant treize acteur-rices de terrain représentant une diversité de fonctions et de thématiques. Il s'agissait d'échanger sur les conséquences de la crise sanitaire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville notamment pour alimenter le 26^e rapport sur l'état du mal-logement.

Nous avons également mis en avant les questions de transition écologique des territoires, en interrogeant à la fois l'aménagement, l'urbanisme ou les questions alimentaires. Nous avons donc proposé aux professionnel-les d'aborder la question de l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires. Présentée comme un « levier de transformation des quartiers » par l'Anru, l'agriculture urbaine est désormais perçue comme une opportunité pour les villes populaires. L'objectif de cette séquence était de réfléchir à deux grandes questions : au-delà du consensus qu'elle génère, dans quelle mesure l'agriculture urbaine représente-t-elle une opportunité pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux, a fortiori en période de crise ? Quels sont les outils et les démarches agri-urbaines mobilisables par les acteur-rices locaux-ales pour répondre à ces enjeux ?

Enfin, au-delà de ces thématiques, nous avons abordé la gestion urbaine et sociale de proximité, en organisant au côté des centres de ressources franciliens et de l'EPT Plaine Commune les 2^e rencontres régionales de la GUSP. Cette démarche est un fondamental des projets de rénovation urbaine et comme l'a rappelé le président de Plaine Commune dans son introduction, elle met l'habitant-e au centre et en position d'acteur-riche de son cadre de vie, en partant de son expertise d'usage. Mais elle peut également être un outil d'aide à la décision important pour les élu-es, dès lors qu'elle cherche à déconstruire des stéréotypes, à comprendre et agir en profondeur sur certains phénomènes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

Dans un contexte où la crise sanitaire a montré la place qu'occupaient les économies populaires et solidaires dans les quartiers prioritaires, à la fois dans leur rôle de subsistance et de leviers pour inventer dans l'urgence des réponses adaptées à la demande locale, Profession Banlieue a organisé un cycle d'ateliers pour explorer cette thématique autour des questionnements suivants : quels sont les métiers des économies populaires et solidaires ? Quelles sont les modalités de coopérations et de mutualisation entre les différents opérateurs de lutte contre l'exclusion professionnelle ? Quelles sont les pistes d'évolution des partenariats entre les pouvoirs publics et

la société civile pour dépasser la dimension locale de cette économie ? Bien que ces économies existent depuis longtemps, nous avons pu constater durant le premier confinement une forme de découverte dans le débat public de cette capacité d'agir des habitant-es des quartiers.

Les professionnel·les présent-es ont pu au cours des séances appréhender ces économies populaires et solidaires dans ce qu'elles produisent sur le territoire, notamment en matière de développement social, urbain et économique et dans leur capacité à interroger les rapports entre porteur-euses de projets, travailleur-euses et institutions.

ÉDUCATION, JEUNESSE

De nombreux dispositifs visant à soutenir le développement de stratégies locales en matière d'éducation sont développés dans les territoires afin de répondre aux besoins des usager·es et citoyen·nes. En 2020, les impacts de la crise sanitaire et de sa gestion ont donné à voir, sous un jour nouveau, les enjeux liés à la continuité éducative. Les acteur·rices des quartiers en politique de la ville sont confrontés à la nécessité de renforcer leurs alliances, pour limiter le décrochage scolaire et les conséquences de la crise sur la vie des jeunes et de leurs familles.

Afin de soutenir ces dynamiques, Profession Banlieue et les CRPV d'Île-de-France, en partenariat avec la Fonda, ont organisé trois ateliers, conçus comme trois briques distinctes et complémentaires de la mesure d'impact des stratégies collectives en matière éducative. Les objectifs étaient de penser une approche globale de l'éducation pour articuler les interventions de chacun·e, de s'approprier les principes de l'évaluation d'impact collectif, au service des ambitions éducatives en lien avec leur territoire ; de s'approprier des méthodes et outils utiles à la mise en place d'une démarche d'évaluation d'impact collectif.

Poursuivant notre partenariat avec l'Éducation nationale, nous avons également choisi d'aborder en 2020 les enjeux de la mobilité et de l'autonomie des jeunes. Pensée comme un axe de réflexion par la Mission locale de lutte contre le décrochage scolaire et inscrite parmi les thèmes prioritaires du projet académique, cette question est souvent pensée comme une injonction, souvent inconsciente, à la mobilité faite par le monde des adultes. Les professionnel·les ont pu aborder des repères à la fois sémantiques et sociologiques de la mobilité et confronter leur approche avec la réalité perçue par les adolescent·es. Les transports en commun et certains quartiers parisiens y sont décrits comme des lieux de « civilité urbaine » et de cohabitation de classes sociales se côtoyant de moins en moins compte tenu du phénomène de ségrégation territoriale et sociale. La capacité pour les jeunes à choisir leur mobilité et non à la subir ou à s'en voir privé·es est proposée, plutôt que d'ériger la mobilité et le déplacement comme critère isolé de l'épanouissement des jeunes.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, ACCÈS AU DROIT

Profession Banlieue a entrepris d'aborder les effets de la dématérialisation accélérée engendrée par le premier confinement. La crise sanitaire est en effet venue bouleverser une évolution déjà majeure pour l'accès au droit des habitant-es. Nous avons choisi de proposer une approche très opérationnelle, et privilégiant un croisement de regards sur l'évolution des pratiques professionnelles liées à la dématérialisation. La crise sanitaire a exacerbé les inégalités sociales et territoriales et les difficultés d'accès aux services publics, tout en renforçant pour les personnes victimes de la fracture numérique leur sentiment d'exclusion. S'il est admis que

Comment garantir l'accès et favoriser l'autonomie des habitant-es aux services publics dématérialisés ?

ce n'est pas aux habitant-es de s'adapter aux services publics, comment assurer la continuité du service public auprès de tou-ttes les habitant-es des quartiers populaires ? Quelle posture, quelles compétences et quels outils les professionnel·les peuvent-ils-elles développer pour garantir l'accès et favoriser l'autonomie des habitant-es aux services publics dématérialisés ?

L'appel à manifestation d'intérêt lancé pour la création de postes de conseiller·ères numériques a créé une forte émulation au sein du groupe et des sollicitations des partenaires de Profession Banlieue intéressés par les travaux du groupe. En effet, si la création des postes de conseiller·ères numériques répond à un besoin d'accompagnement humain des habitant-es, la question de la stratégie territoriale à mettre en œuvre pour accueillir les 80 conseiller·ères numériques sur le territoire était à construire. S'appuyant sur des retours d'expériences et la présentation de projets de coordination, le groupe poursuivra ses travaux pendant le premier semestre 2021.

En matière de lutte contre les discriminations, Profession Banlieue a souhaité proposer un temps de réflexion pour aborder cet enjeu fort des contrats de villes dans leur dimension territoriale. En effet, si le sentiment de stigmatisation et d'exclusion des habitant-es des quartiers populaires a pu être exacerbé pendant le confinement, il a également alimenté les représentations portées par les habitant-es de leur propre territoire comme espace de relégation. Les débats nourris entre professionnel·les ont notamment permis de questionner le problème des ségrégations spatiales face aux enjeux des discriminations territoriales dans la politique de la ville.

SANTÉ

Pour répondre aux besoins et sollicitations des professionnel·les, Profession Banlieue s'est fortement mobilisé en 2020 pour organiser des réunions régulières d'information en visio-conférence avec l'ensemble des professionnel·les des démarches territoriales de santé du département (atelier santé ville, contrat local de santé et conseil local de santé mentale) en partenariat avec la délégation départementale de la Seine-Saint-Denis de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France. Les enjeux et sujets abordés tout au long de l'année ont permis de soutenir et d'accompagner les professionnel·les, tout en fluidifiant les échanges d'informations entre les différents niveaux d'interventions.

En complément des travaux menés par Profession Banlieue dans ces axes d'intervention, il faut également ajouter les missions d'accompagnement et d'appui aux réseaux portant notamment sur la médiation sociale, la santé publique. À noter également le travail particulier mené avec les instances nationales et le réseau des centres de ressources politique de la ville que vous pourrez retrouver dans la première partie de ce rapport.

Dans son approche, Profession Banlieue veille par ailleurs à maintenir un équilibre dans l'accompagnement des professionnel·les entre spécialisation thématique, approche globale et mise en œuvre des dispositifs. Si les professions se spécialisent, cela ne doit pas conduire pour autant à une segmentation de la réflexion et des pratiques.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

- › Synthèse des enjeux et thématiques de travail

SOMMAIRE

- › Les formes de travail et les modalités d'action de Profession Banlieue
- › Le conseil d'administration de Profession Banlieue
- › Le conseil scientifique
- › L'équipe de Profession Banlieue et collaborateur·rices externes régulier·es
- › Les partenaires financiers de Profession Banlieue
- › Remerciements

PREMIÈRE PARTIE

Bilan des activités et synthèse des échanges

1. DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE ET MISE EN RÉSEAU DES ACTEUR·RICES

1.1 Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville	27
1.2 Soutien aux dynamiques participatives	30
1.3 Habitat, renouvellement urbain et transitions	33
1.4 Développement économique, emploi et insertion	43
1.5 Éducation, jeunesse	49
1.6 Égalité, lutte contre les discriminations, accès aux droits et santé	53

2. MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

2.1 Éducation	61
2.2 Médiation sociale	62
2.3 Santé	63
2.4 Jeunesse	65
2.5 Développement économique local et emploi	65
2.6 Laïcité	66
2.7 Ingénierie de la politique de la ville	67

3. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RESSOURCES

3.1 Le réseau national des centres de ressources politique de la ville	69
3.2 Le réseau francilien des centres de ressources politique de la ville	72
3.3 Question de ville	73

4. RECENSEMENT ET DIFFUSION DES RESSOURCES

4.1 Le centre de documentation	75
4.2 La mutualisation entre centres de ressources politique de la ville	76
4.3 Le site internet	78
4.4 Capitalisation et diffusion de l'information	80

DEUXIÈME PARTIE

Les participant·es aux actions de qualification	86
---	----

Les formes de travail et les modalités d'action de Profession Banlieue

Les groupes de travail

Les groupes de travail réunissent sur une question donnée des professionnel·les de la Seine-Saint-Denis issu·es de villes ou d'institutions différentes. Pendant six mois à un an, à raison d'une séance par mois, les participant·es analysent collectivement les données, les éléments de contexte et les enjeux du sujet étudié, pour construire ensemble de nouvelles réponses plus adaptées à leur terrain d'intervention, faire remonter des préconisations vers les pouvoirs publics et / ou diffuser les conclusions de leur réflexion.

Les cycles de qualification

Ils visent à renforcer la maîtrise d'une question, d'une thématique, d'une politique publique. Ouverts à une trentaine de professionnel·les de la Seine-Saint-Denis, ils s'organisent autour de trois séances ramassées sur un temps court (1 mois) en faisant intervenir des chercheur·es et des opérateur·rices et associent les apports de connaissances, la réflexion théorique et l'analyse des réponses mises en œuvre.

Les ateliers

Entre groupes de travail et cycles de qualification, les ateliers invitent les acteur·rices à aborder en deux à cinq séances étalées sur plusieurs mois un enjeu thématique, opérationnel, traité sous ses divers angles par des expert·es et des professionnel·les différent·es à chaque séance.

Les après-midi et matinées

Sur un mode plus ponctuel et ciblé que les ateliers, ces temps courts (une demi-journée) permettent de faire le point sur un sujet, d'engager un débat local et d'ouvrir des perspectives en s'appuyant sur un regard théorique et expert (consultant·e et / ou recherche en cours ou achevée), un point de vue institutionnel (tutelle, financeur / objectifs, cadre légal) et un témoignage d'opérateur·rice local·e (un dispositif local, une approche, des outils).

Les formations-actions

Intégrées à une situation de travail, elles permettent à un groupe d'acteur·rices sur un territoire, ou à une catégorie de professionnel·les d'un même champ d'intervention, de renforcer leurs savoirs et compétences à partir de leurs pratiques et contextes.

Les rencontres départementales, régionales

Elles rassemblent sur une journée, et selon le format, entre 50 et 200 personnes, des acteur·rices de différents horizons autour d'un enjeu commun à l'échelon territorial concerné. Ce peut être un moment de synthèse et mise en débat d'une réflexion développée lors d'une des formes de travail précédentes.

Un temps de séminaire et d'étude qui permet de prendre du recul, d'acquérir des connaissances, d'échanger en réseau. Et / ou bien, un espace qui contribue à la concertation et la mobilisation locale sur la question ciblée.

Les « 5 à 7 »

Lors de ces temps, carte blanche est donnée à des expert·es qui ont publié des essais, des articles, des ouvrages autour des principales questions de société qui intéressent la politique de la ville. Il leur est ainsi proposé de venir présenter les conclusions de leurs travaux et / ou les réflexions qu'ils-elles développent sur un sujet donné afin de les porter à la connaissance des acteur·rices locaux·ales. C'est une occasion de confronter et d'engager le débat entre professionnel·les, société civile, monde scientifique et de la pensée citoyenne, politique et philosophique.

Les visites sur site

Elles sont organisées afin d'aborder un enjeu opérationnel à partir d'un cas concret et de repérer, faire connaître et valoriser une innovation, une « bonne pratique », de favoriser un partage d'expériences et de compétences avec les professionnel·les d'autres territoires.

Les groupes sont accueillis sur site par les responsables des projets et sont accompagnés par un·e expert·e.

Les réunions dédiées

Elles visent à proposer à des catégories d'acteur·rices particulières (chef·fes de projet politique de la ville, coordinateur·rices de réussite éducative, coordonnateur·rices atelier santé ville, etc.), des temps de discussion réguliers afin de faire ensemble un suivi de l'actualité, des problématiques opérationnelles, des contextes locaux, et d'échanger sur les pratiques, les outils.

Le conseil d'administration de Profession Banlieue

Le conseil d'administration de Profession Banlieue a été renouvelé de près d'un tiers depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 18 juin 2020 en visio-conférence. À l'occasion de celle-ci, quatre administrateur-rices n'ont pas souhaité renouveler leur mandat. Le conseil d'administration tient ici à les saluer et à les remercier chaleureusement pour leur investissement, pour certain-es de longue date ! Sept nouvelles candidatures ont par ailleurs été approuvées lors de l'assemblée générale et rejoint l'association. Nous les remercions pour leur engagement et leur confiance dans notre projet associatif.

Le conseil d'administration est aujourd'hui composé de vingt membres, dont sept siègent au bureau pour lesquels les élections se sont tenues lors du conseil d'administration de juin 2020.

LE BUREAU

Sandrine Joinet-Guillou, présidente

› responsable de la politique de la ville, EPT Plaine Commune

Juliette Gouzi, vice-présidente

› coordinatrice de la politique de la ville, EPT Grand Paris Grand Est

Frédéric Meynard, trésorier

› directeur général adjoint cohésion urbaine et politique de la ville, Sarcelles

Pascale Szpiro, trésorière adjointe

› directrice de la vie associative et des quartiers, Clichy-sous-Bois

Patrick Norynberg, secrétaire

› consultant, Le Blanc-Mesnil

Antoine Soulier-Thomazeau, secrétaire adjoint

› chef de projet Plaine de l'Ourcq, EPT Est Ensemble

Christine Huvelle

› cheffe de projet politique de la ville, Neuilly-sur-Marne

LES AUTRES MEMBRES

Rifouata Ali *

› chargée de développement social urbain, Emmaüs Habitat

Cécile Alliaud *

› directrice générale adjointe, Saint-Denis

Ségolène Brugmans *

› chargée de développement social urbain, Apes

Suzy Da Costa

› cheffe de projet politique de la ville, Aubervilliers

Abdelkader Guerroudj *

› directeur du service municipal de la jeunesse, Montreuil

Louisa Joveniaux,

› chargée de mission politique de la ville, Rosny-sous-Bois

Brice Laménie

› Fontenay-sous-Bois

Arthur Lauvergnier *

› chargé de développement, Le Phares

Jean Paulicape

› coordonnateur réussite éducative, Pantin

Pierre-Jean Petit *

› directeur de l'activité ESS, Association Aurore

Valérie Pierra

› chargée de mission aménagement
Aubervilliers-La Courneuve-Stains, EPT
Plaine Commune

Marc Ratsimba

› écrivain

Oussouf Siby

› responsable du service logement, Bondy

Les instances de gouvernance en 2020 ont été les suivantes :

- › Assemblée générale le 18 juin 2020 (visioconférence) ;
- › Six réunions du bureau en janvier, avril, mai, juin, novembre et décembre ;
- › Six conseils d'administration en mars, avril, juin (x2), juillet et novembre ;
- › Un séminaire avec l'équipe et le conseil d'administration le 20 septembre.

.....
* Nouveaux membres 2020

L'année 2020 a naturellement été marquée par le développement de nos instances de gouvernance en visioconférence. Nous tenons donc particulièrement à remercier nos administrateur·rices d'avoir joué le jeu et d'avoir maintenu leur engagement auprès de l'équipe.

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration accueille des professionnel·les d'associations et de bailleurs du territoire. Cette évolution correspond à la volonté de Profession Banlieue de cultiver dans sa gouvernance une pluralité d'approches et de compétences, à l'image de la politique de la ville sur le territoire.

Le conseil d'administration, dans sa composition et les compétences qu'il regroupe, est garant de la pertinence des orientations de Profession Banlieue face aux besoins d'accompagnement et de qualification des professionnel·les de la Seine-Saint-Denis. Par leurs implications locales, la diversité des points de vue et des réalités du territoire qu'ils-elles appréhendent, les administrateur·rices guident les choix de l'association et apportent une vision exhaustive des questions qui animent la politique de la ville sur le département. La pluralité des approches propres à l'intervention de la politique de la ville nécessite une démarche volontaire en direction des professionnel·les de droit commun et du secteur associatif pour croiser les expertises avec les politiques éducatives, sociales, urbaines et économiques mises en place dans les quartiers prioritaires.

Le conseil scientifique

L'idée fondatrice de Profession Banlieue, qui reste la ligne directrice majeure, est que le croisement des regards entre acteur-rices de la recherche universitaire et praticien-nes de la politique de la ville produit de la compétence, de la qualification et du savoir.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité reconstituer un conseil scientifique à Profession Banlieue autour des objectifs suivants :

- › Renforcer l'approche scientifique et objective de l'association ;
- › Alimenter la réflexion et le positionnement de l'association sur les sujets qui touchent les quartiers prioritaires ;
- › Contribuer à rapprocher le monde universitaire et les professionnel-les de terrain (élu-es, agent-es des collectivités, associations...).

L'enjeu était de constituer un conseil scientifique qui puisse, dans sa diversité de champs de recherche, aborder l'ensemble des thématiques touchant les habitant-es des territoires prioritaires et concourir à une meilleure prise en compte des réalités sociales, économiques et territoriales de la Seine-Saint-Denis dans les politiques publiques.

Nous sommes très heureux-ses de réunir autour des enjeux de notre centre de ressources dix chercheur-es avec qui nous espérons construire des débats riches et des liens renforcés avec le monde universitaire.

Marie-Hélène Bacqué

› *sociologue et urbaniste, professeure à l'Université Nanterre Paris-Ouest - La Défense*

Jean-Bartélémi Debost

› *responsable de la médiation scientifique et du partenariat avec les acteur-rices locaux-les à l'Institut convergences migrations (ICM)*

Renaud Epstein

› *docteur en sociologie et maître de conférences en sciences politiques à Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye. Membre du centre de recherches sociologiques sur le Droit et les Institutions pénales (CESDIP)*

Sandro de Gasparo

› *intervenant-chercheur associé au laboratoire d'Analyse du travail et des mutations dans l'industrie et la société (Atemis), économiste membre du laboratoire LADYSS de l'Université Paris Diderot*

Yvan Miot

› *géographe et urbaniste, maître de conférences à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée*

Marwan Mohammed

› *sociologue chargé de recherche au centre national de la recherche scientifique (CNRS)*

Flaminia Paddeu

› *géographe, maîtresse de conférences à l'Université Paris 13 et chercheuse au laboratoire Pléiade*

Laure Pitti

› *sociologue, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 8*

Sébastien Radouan

› *historien, maître de conférences à l'ENSA Paris-la-Villette (association AMULOP, musée du logement populaire)*

Sylvie Rouxel

› *enseignante et chercheuse en sociologie des faits culturels et artistiques au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).*

L'équipe de Profession Banlieue

Vincent Havage, directeur

- › Pilotage général du projet, du développement, du programme d'action et des moyens humains, matériels et financiers – animation de la gouvernance
- › Direction et animation de l'équipe et responsable pédagogique et technique
- › En charge plus directement de l'appui à la gouvernance et au pilotage de la politique de la ville, des missions d'accompagnement et des contributions nationales
- › Responsabilité des relations institutionnelles avec les partenaires

Pauline Abrieu, cheffe de projet

(depuis février 2020)

- › En charge des actions sur le volet urbain : renouvellement urbain, habitat (hébergement, parc privé, parc social), cadre de vie, gestion urbaine et sociale de proximité, transports et mobilité, aménagement
- › Transitions écologiques, développement durable, environnement

Marine Barthe, stagiaire (janvier – juillet 2020)

- › En charge des questions relatives à la participation citoyenne

Camille Benitah, chargée de mission

- › En charge des actions sur le volet économique : développement économique local, emploi et insertion, économie sociale et solidaire, développement associatif
- › Économies populaires et solidaires

Stéphanie Lenoir, responsable administrative et financière

- › Responsabilité administrative et financière

du centre de ressources

- › Organisation logistique des actions et suivi des inscriptions
- › Secrétariat des instances politiques de l'association
- › Suivi des moyens matériels permanents de l'association

Elsa Micouraud, chargée de la documentation, de la gestion de l'information et de la thématique santé

- › Responsabilité de la documentation, accueil et orientation des utilisateur-rices
- › Création et diffusion d'outils d'information en lien avec la documentation
- › Gestion et développement du site internet
- › Mise en œuvre des actions sur la thématique santé
- › Trésorière de la Fabrique Territoires Santé

Mélanie Thomas, cheffe de projet

(depuis août 2020)

- › En charge des thématiques liées au volet cohésion sociale : éducation prioritaire et réussite éducative, politiques de la jeunesse, insertion des jeunes, lutte contre les discriminations, égalité hommes-femmes, prévention de la délinquance, médiation sociale et culturelle
- › Valeurs de la République et laïcité
- › Suivi, accompagnement et appui aux conseils citoyens

Pierre Wingert, chef de projet

(jusqu'en février 2020)

- › En charge des actions sur le volet urbain : renouvellement urbain, habitat et logement social, politiques de peuplement, cadre de vie, gestion urbaine et sociale de proximité, environnement – développement durable, transports et mobilités
- › Participation des habitant-es au renouvellement urbain

Les partenaires financiers de Profession Banlieue

L'ÉTAT

- › L'Agence nationale de la cohésion des territoires
- › La Préfecture de la région Île-de-France
- › La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de l'Île-de-France
- › La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
- › La Préfecture de la Seine-Saint-Denis
- › La Direction départementale de la cohésion sociale de la Seine-Saint-Denis

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE L'ÎLE-DE-FRANCE

LA BANQUE DES TERRITOIRES, GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- › Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- › Les villes : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, Épinay-sur-Seine, Le Pré-Saint-Gervais, L'Île-Saint-Denis, Montfermeil, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Stains, Tremblay-en-France, Villepinte.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX

- › Grand Paris Grand Est, Paris Terres d'Envol, Plaine Commune.

Collaborateur·rices externes régulier·es

Quatre autres collaborateur·rices intervenant en tant que prestataires externes régulier·es de Profession Banlieue ont contribué de façon importante à la réalisation des actions de communication, des tâches de gestion et de back-office.

- › **Sylvie Barrière**, *secrétariat de rédaction des publications*
- › **David Faure**, *graphisme, publication assistée par ordinateur (PAO)*
- › **Nicole Fraysse**, *décryptage préparatoire aux publications*
- › **Amandine Juignet**, *du Cabinet Cemlv, comptabilité, bilan financier, paies et gestion sociale*

Remerciements

Profession Banlieue tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la richesse de son programme de l'année écoulée.

Manya Abdeddaim,
responsable développement social, ADOMA

Marcellin d'Almeida,
directeur de la rénovation urbaine et de la politique de la ville, EPT Plaine Commune

Lolita Agati,
responsable de la cellule appui au pilotage et gestion de projets, service Solidarité Logement, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Lucile Akchar,
chargée de développement colocations solidaires KAPS, Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)

Jean-François Arenes,
chef de projet Habitat Logement, Atelier
Parisien d'Urbanisme (APUR)

Anne Aubry,
chargée de mission Réseau Culture 21

Lara Bakech,
mission Égalité-Diversité, Conseil
départemental de la Seine-Saint-Denis

Carole Barbelane-Biais,
chargée de projet à l'Observatoire
des violences envers les femmes, Conseil
départemental de la Seine-Saint-Denis

Henry Bayle,
chargé de mission, Inser'Eco93

Abdelatif Belhaj,
monteur, auteur et réalisateur
de « Château d'eau »

Ekram Ben Hamza Bondue,
coordinatrice du dispositif Nouvelles
Chances, Lycée Angela Davis, Saint-Denis
La Plaine

Julien Besnard,
responsable Fermes Urbaines, SCIC
Novaedia

Christelle Blouët,
coordinatrice et fondatrice
du Réseau Culture 21

Xavier Brisbois,
psychologue social

Brigitte Broux,
directrice, SOS Femmes du 93

Roselyne Burger
responsable de production et diffusion
à la Compagnie du Chaos, co-auteur
de « Château d'eau »

Jérôme Cacciaguerra,
directeur de l'Union régionale
pour l'habitat des jeunes en Île-de-France
(URHAJ-IdF) et co-animateur du groupe
« sortants ASE » de la stratégie régionale de
lutte contre la pauvreté

Luc Carton,
philosophe

Mélanie Charles,
responsable des attributions, Seine-Saint-
Denis Habitat

Virginie-Marie Chastagner,
cheffe de service unité logement,
Sauvegarde 93

Martin Citarella,
chargé d'études aménagement du territoire,
Comité départemental olympique et sportif
(CDOS 93)

Jean-Pierre Chrétien Goni,
metteur en scène et maître de conférences
au CNAM

Véronique Cohen,
responsable de l'espace Jules Verne,
Aulnay-sous-Bois

Sophie Cohen,
coordinatrice de la communauté
psychiatrique de territoire
de Seine-Saint-Denis et coordinatrice des
travaux du Projet territorial
de santé mentale (PTSM)

Jean-Claude Corazza,
directeur général, Essor 93

Martine Dalet,
inspectrice, chargée de prévention
et de promotion de la santé Pôle prévention,
Délégation départementale Agence
régionale de la santé Île-de-France

Maxence Delaporte,
directeur opérationnel, SIAO 93

Manuel Domergue
responsable des études,
Fondation Abbé Pierre

Suzanna Dos Santos,
chargée de mission accompagnement social
et publics spécifiques, CDC Habitat

Jean-François Doumerg,
conseiller technique, Mission de lutte
contre le décrochage scolaire, DSDEN 93

Marianne Duffet,
co-directrice de Vivacités Île-de-France

Bastien Engelbach,
coordinateur des programmes, La Fonda

Renaud Epstein,

*maître de conférences en science politique
à l'IEP de Saint-Germain-en-Laye*

Elisabeth Farina-Berlioz,

*directrice académique adjointe en charge
de la politique de la ville, DSDEN 93*

Fabienne Fily,

*chefe de service adjoint du service
Solidarité logement, Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis*

Laurent Fraisse,

*socio-économiste, membre associé
au Laboratoire Interdisciplinaire
de Sociologie Économique (LISE)*

Géraldine Gaillard,

chefe de produit, Vilogia

Pauline Geindreau,

*responsable adjointe du pôle mise à l'abri
et l'hébergement, SIAO 93*

Justine Giraud,

déléguée générale, Inser'Eco93

Léa Giraudon,

*chargée de mission promotion de l'activité
physique, Maison de la Santé, Saint-Denis*

Mathieu Glaymann,

*co-directeur de la régie de quartier
de Saint-Denis*

Hervé Guillaume,

*Association des Villes pour la Propreté
Urbaine (AVPU)*

Mathieu Hanotin,

*président de l'EPT Plaine Commune
et maire de Saint-Denis*

Manuel Hennin,

*chef de projet hébergement et accès au
logement, Délégation interministérielle à
l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)*

Clotilde Hoppe,

*chargée de mission Migrants Santé
Service Civique, Fédération des acteurs
de la Solidarité (FAS)*

Sébastien Jacquot,

*géographe et maître de conférences
à l'Université Paris 1*

Samia Kebir,

*coordonnatrice, Mission de lutte
contre le décrochage scolaire, District 1*

Nathalie Kremer,

ville de Dreux

Antoine Lagneau,

*chercheur associé au laboratoire
interdisciplinaire de recherche « Sociétés,
Sensibilités, Soins » (LIR3S), UMR 7933
CNRS-Université de Bourgogne*

Samuel Lecoeur,

*fondateur et directeur de l'Association
des marchés économiques locaux individuels
et organisés de la récupération (AMELIOR)
de Montreuil*

Nathalie Le Brun,

*responsable de secteur – antenne vie
de quartier Marchel Cachin, Montreuil*

Maïa Lecoin,

*directrice du café social association
Ayyem Zamen*

Anne-Catherine Legroux

*chargée de mission, commission
interministérielle pour le logement
des populations immigrées (CILPI)*

Elisabeth Lorin

inspectrice Éducation nationale, DESDEN 93

Mickaëlle Malet,

chefe de service insertion, Essor 93

Pierre Mazet,

chercheur en sciences sociales

Virginie Mazi,

*responsable du dispositif Solibail,
des secteurs 77-93 du groupe SOS Solidarités*

Pascal Meny,

*conseiller pédagogique en arts plastiques,
IEN Saint-Denis*

Yoan Miot,

*géographe, maître de conférences
en urbanisme et aménagement à l'École
d'urbanisme de Paris - université Paris-Est
Marne-la-Vallée, rattaché à l'unité mixte
de recherche du Laboratoire techniques,
territoires et sociétés (LATTS)*

Marie Morelle,

*géographe et maîtresse de conférences
à l'Université Paris 1*

Marie Moudeke,

*directrice de l'habitat, Conseil départemental
du Val-de-Marne*

Abou Ndiaye,

*membre de l'Atelier de recherche en sciences
sociales (ARESS)*

Patrick Norynberg,

*consultant-formateur (CNDP) et conférencier
(politiques publiques, développement social et
territorial, ESS, démocratie...)*

Nicolas Notin,

*chargé de projet Grand Paris, urbanisme
et santé, ARS Île-de-France*

Hannah Olivetti,

*chargée de mission Faire Ensemble 2030,
La Fonda*

Nicolas Oppenchaim,

*maître de conférences en sociologie,
Université de Tours*

Flaminia Paddeu,

*maîtresse de conférences en géographie,
Université Sorbonne Paris Nord*

Floriane Payet,

*chargée de mission du Projet territorial de
santé mentale (PTSM) de Seine-Saint-Denis*

Clélie Pelletiero,

*inspectrice Aide Sociale à l'Enfance
en charge des thématiques transversales,
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis*

Claire Peuvergne,

*directrice, Institut régional de développement
du sport (IRDS)*

Sophie Pisk,

*cheffe de pôle régional du Défenseur
des droits*

Dalila Rahmani,

*directrice, Résidence autonome
La butte aux pinsons, Bagnolet*

Jérémy Robine,

*docteur en géopolitique et maître de conférences
à l'Institut Français de Géopolitique (IFG)
rattaché à l'Université Paris-8*

Ernestine Ronai,

*responsable de l'observatoire des violences
envers les femmes, Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis*

Erwan Ruty,

directeur du Médialab 93

Omar Somi,

*directeur de la Maison de quartier du Grand
Air - Centre social Bel Air - Grands Pêcheurs -
Ernest Renan, Montreuil*

Bénédicte Souben,

*responsable animation réseau
& communication, Interlogement 93*

Antoine Soulier-Thomazeau,

*chef de projet en charge du Grand
Projet Canal et Plaine de l'Ourcq,
EPT Est Ensemble*

Mihaela Stefan,

biffine salariée d'AMELIOR

Clémence Stevance,

*chargée de projet en Seine-Saint-Denis,
Le Pari solidaire*

Julie Talibon,

*pilote locale Méthode d'action
pour l'intégration des services d'aide
et de soin pour l'autonomie (MAIA)
Seine-Saint-Denis Sud-Est*

Jean-François Trochon,

fondateur de Béguinage et Compagnie

François-Xavier Turbet Delof,

*directeur adjoint, Les Petits Frères
des pauvres*

Didier Vanoni,

directeur, Fors - Recherche sociale

Cécile Vignal,

*sociologue, maîtresse de conférences
en sociologie à l'université Lille-1 et membre
du Centre lillois d'études et de recherches
sociologiques et économiques (CLERSÉ)*

Stéphane Voiturier,

chargé de développement social, Vilogia

Jean-François Watrin,

*responsable mission hébergement logement,
Conseil départemental du Val-de-Marne*

PREM
PART

M I È R E E

**BILAN DES
ACTIVITÉS ET
SYNTHÈSE
DES ÉCHANGES**

CHAPITRE

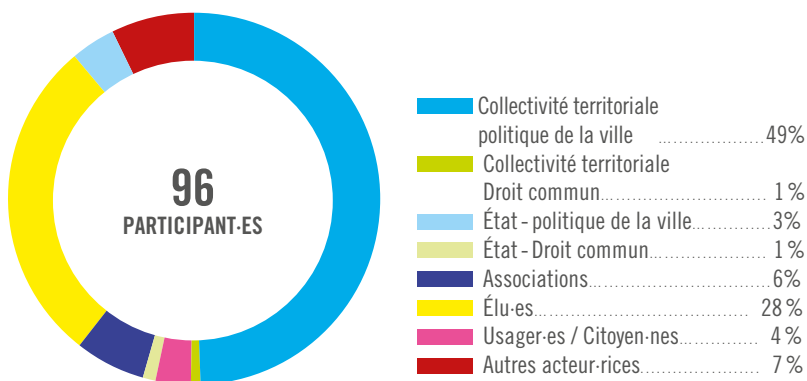
1

***DÉVELOPPEMENT
DES SAVOIR-
FAIRE ET MISE
EN RÉSEAU DES
ACTEUR·RICES***

1.1

Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



ÉTAT DES LIEUX ET NOUVEAUX ENJEUX DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

Matinée des élu-es – 7 novembre 2020 – 23 participant-es

Avec : *Renaud Epstein*, maître de conférences en science politique à l'Institut d'études politiques (IEP) de Saint-Germain-en-Laye.

Profession Banlieue a proposé aux élu-es du département de participer à un temps d'échanges et de réflexions autour des enjeux de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis alors que les nouvelles équipes municipales se mettaient en place.

La crise sanitaire a mis en lumière de façon exacerbée les difficultés socio-économiques et les inégalités auxquelles sont confronté-es les habitant-es de la Seine-Saint-Denis et particulièrement des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Au lendemain des élections, et après la difficile période de confinement, les enjeux sont considérables et les attentes des habitant-es immenses pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Autant de défis auxquels élu-es et professionnel-les doivent faire face et qui interrogent la politique de la ville dans sa capacité à apporter

des ressources et des réponses aux enjeux du territoire.

Cette matinée d'échanges dédiée aux élu-es du département a permis dans un premier temps de mettre en perspective la politique de la ville d'une manière globale par le biais de son évolution et des enjeux qui la traversent aujourd'hui. Dans un second temps, nous avons pu aborder avec les participant-es cinq approches de la politique de la ville au niveau local et leur mise en œuvre concrète sur les territoires.

RÉUNIONS DÉDIÉES AUX ÉQUIPES POLITIQUE DE LA VILLE

6 février, 29 avril, 20 mai, 23 juin et 16 décembre 2020 – 57 participant-es

Ces rencontres sont des espaces de paroles, d'échanges libres sur les enjeux rencontrés par les chef-fes de projet politique de la ville. Elles permettent d'appréhender les enjeux, les contraintes de la mise en œuvre de la politique de la ville sur le territoire, de proposer des temps de rencontres avec les partenaires de l'État pour assurer une diffusion régulière de l'information ou donner des précisions sur l'application de certains dispositifs.

Si le contexte sanitaire n'a pas permis de faire évoluer ces rencontres dans le sens envisagé en 2019 (délocalisation des réunions pour découvrir les territoires et les projets structurants), la mobilisation de moyens exceptionnels de l'État pour les quartiers politiques de la ville et les nombreux dispositifs déployés ont fortement occupé les échanges. Face aux enjeux liés au confinement et l'inquiétude des associations locales quant au soutien financier de l'État et des collectivités, ces temps de partage ont permis de faire remonter les situations les plus préoccupantes au niveau départemental et national, d'être réactif sur les annonces et les dispositifs nationaux et leur déploiement sur les territoires.

Au-delà des chef-fes de projet, Profession Banlieue anime régulièrement des réunions dédiées entre « pair-es » auprès des acteur-rices de la politique de la ville. Espaces d'information, de débat et de décryptage, ces réunions dédiées concourent à fédérer le réseau des professionnel-les sur le département, à décloisonner les pratiques et à accompagner les prises de postes des nouveaux-elles professionnel-les.

Pendant la période du premier confinement (mars à mai), Profession Banlieue a proposé aux professionnel-les d'organiser des réunions de coordination centrées sur les enjeux liés à la crise. Les retours des

acteur-rices et leur participation à ces temps de visioconférences ont montré la pertinence de poursuivre les temps de réseaux en cette période particulière.

- › Chef-fes de projet politique de la ville;
- › Coordinateur-rices de Programme de réussite éducative (PRE);
- › Coordinateur-rices Ateliers santé ville, Contrats locaux de Santé, Conseils locaux de Santé Mentale en partenariat avec la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Face aux enjeux de la crise, ces temps ont permis de faire remonter les situations préoccupantes



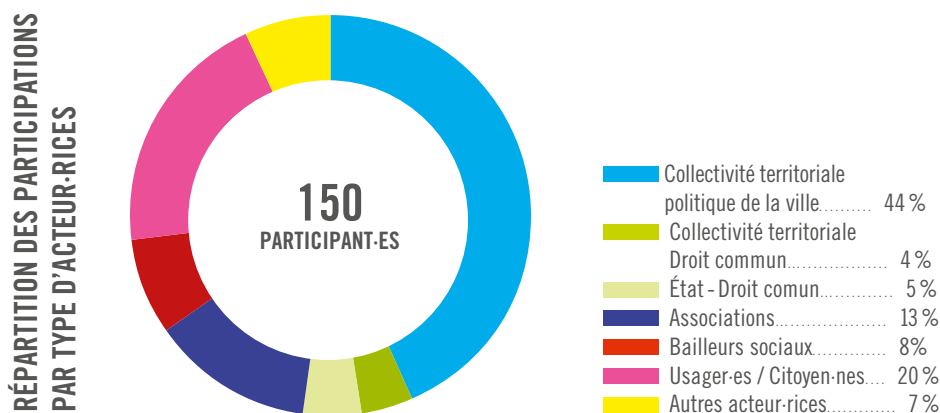
UNE HISTOIRE DES BANLIEUES FRANÇAISES

5 à 7 – 22 septembre 2020 – 16 participant-es

Avec: Erwan Rutu, directeur du Médialab93, auteur de l'ouvrage « Histoire des banlieues françaises ».

Et si la banlieue était le laboratoire de la France de demain ? L'avenir de ces territoires s'écrit aussi à travers la constitution d'une histoire commune. Depuis la Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983, en passant par les émeutes de 2005, jusqu'en 2013-2015, années marquées par le terrorisme, quels liens tisser entre ces différents événements ? Constatant l'échec à commémorer les trente ans de cette marche dite « des beurs », Erwan Rutu est venu partager avec les acteur-rices du territoire son analyse et ses pistes de réflexions pour dépasser la difficulté de la société française à reconnaître l'histoire des enfants issu-es de l'immigration post-coloniale et intégrer ce récit des banlieues au roman national.

1.2 Soutien aux dynamiques participatives



DES ÉNERGIES CITOYENNES, UN FOISONNEMENT D'INITIATIVES DANS LES TERRITOIRES

5 à 7 – 3 novembre 2020 – 24 participant-es

Avec : *Patrick Norynberg*, consultant-formateur (CNDP) et conférencier (politiques publiques, développement social et territorial, ESS, démocratie...).

Six ans après la mise en place des conseils citoyens, des maisons du projet, des fonds de participation des habitant-es, une majeure partie des acteur-rices de la politique de la ville réalisent un bilan mitigé des actions déployées pour placer les habitant-es au cœur des processus décisionnels.

Pour autant, des « énergies citoyennes » sont à l'œuvre. Le printemps 2020 a vu l'éclosion des nombreuses initiatives conduites par des habitant-es dans les quartiers de la politique de la ville. En écho au contexte exceptionnel du confinement, administrations et institutions ont fait évoluer leurs pratiques. Le livre de Patrick Norynberg, *Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires*, sorti à l'automne 2019, est apparu comme une opportunité d'ouvrir à nouveau un espace d'échanges et de réflexions sur les processus à l'œuvre lors de ces « initiatives citoyennes ». Ancien cadre territorial, garant de la Commission nationale du débat public (CNDP), l'approche de Patrick Norynberg s'inscrit dans une pratique d'acteur de terrain de la participation citoyenne.



Sans être présentée comme un modèle ou une méthode à reproduire, son expérience a permis à Profession Banlieue de soulever des questionnements tels que :

- › L'identification des leviers qui favorisent la confiance des décideur-ses d'une part et des habitant-es d'autre part;
- › La compréhension et le dépassement des réticences à s'engager et à conduire un processus de participation citoyenne;
- › La perception de la participation des habitant-es et ses implications en terme de posture professionnelle;
- › La participation comme une démarche plus qu'un outil, en s'affranchissant des rigidités des dispositifs participatifs et en réfléchissant à ce qui favorise sa réussite.

La question de l'adhésion des habitant-es aux démarches participatives et du maintien des dynamiques de participation ont été évoquées, ainsi que le sentiment d'un décalage entre les pratiques des habitant-es et celles des professionnel·les.

Ce premier 5 à 7 organisé en visioconférence a fait l'objet d'une interview vidéo reprenant les questions posées par les participant-es le soir de la rencontre. La vidéo est diffusée sur le site internet de Profession Banlieue et celui de Y aller par 4 chemins (YP4C), site internet du réseau national des centres ressources politique de la ville, ainsi que sur LinkedIn.

ENQUÊTE SUR LA MOBILISATION DES CONSEILLERS CITOYENS PENDANT LA CRISE

Réalisée en avril 2020 par Profession Banlieue, l'enquête en direction des conseiller-es citoyen·nes s'inscrit dans un contexte de stigmatisation des comportements des habitant-es de la Seine-Saint-Denis. Même si le nombre de participant-es ne permet pas d'ériger les résultats de l'enquête en réalité sociologique, les réponses de onze conseils citoyens constituent cependant une tendance qui éclaire la compréhension du rôle des conseils citoyens pendant la période de la crise sanitaire. En synthèse et chez les personnes interrogées, l'action individuelle a pris le dessus sur les actions portées collectivement par le conseil citoyen. La démarche d'enquête a généré des correspondances e-mails et des échanges téléphoniques qui ont été appréciés par les répondant-es chez qui le sentiment d'isolement était très fort.

PARTICIPATION DES HABITANT·ES À LA RÉNOVATION URBAINE ET ENJEUX DE L'ESPACE PUBLIC AU REGARD DES DROITS CULTURELS

Rencontre organisée par le Réseau Culture 21 en partenariat avec Profession Banlieue – 14 octobre 2020 – 126 participant-es

Avec : Anne Aubry, chargée de mission Réseau Culture 21 ; Christelle Blouët, coordinatrice et fondatrice du Réseau Culture 21 ; Luc Carton, philosophe ; Jean-Pierre Chrétien Goni, metteur en scène et maître de conférences au CNAM.

Initiatrice d'une recherche-action en direction de cinq quartiers de ville en rénovation urbaine dont Saint-Denis et Clichy-sous-Bois, Culture 21 a souhaité poursuivre son partenariat avec Profession Banlieue au moment de présenter un bilan d'étape du travail réalisé avec des acteur·rices de ces territoires.

Ouverte à tou·tes les professionnel·les, cette rencontre a été à la fois un moment d'initiation aux « droits culturels » comme grille de lecture des politiques de rénovation urbaine et un temps de retours d'expériences. En s'appuyant sur l'Agenda 21 de la culture et la déclaration de Fribourg, le réseau Culture 21 propose de repenser la place et le rôle de la culture dans la société en développant la promotion de la diversité culturelle et des droits culturels, les processus participatifs et la transversalité de la culture dans l'ensemble des politiques publiques. Ainsi, tout au long de la journée, les participant-es ont été invité·es à manipuler des cartes « freins » et des cartes « leviers » destinées à :

- › faciliter l'appropriation des concepts et des valeurs des Droits culturels ;
- › s'essayer à leur mise en application dans des situations réelles correspond aux cinq terrains décrits avec beaucoup de précision dans des articles remis aux participant-es et grâce à des témoignages de représentant-es de ces terrains en début de matinée.

Placée aux croisements de la participation, de la rénovation urbaine et de l'action culturelle, la journée a réuni une très grande diversité de profils de professionnel·les : chargé·es de développement

social, chargé-es de projets culturels, représentant-es de bailleurs, médiateur·rices, chargé-es de la participation et de la démocratie locale, chef·fes de projet politique de la ville... Les participant·es ont été invité·es à s'inscrire dans l'un des huit sous-groupes reprenant les thèmes des droits culturels : diversité, coopération, identité, patrimoine, communauté, participation, information, éducation et formation.

À titre d'exemple, le thème de la « coopération », suivi par Profession Banlieue, a été abordé sous les angles suivants :

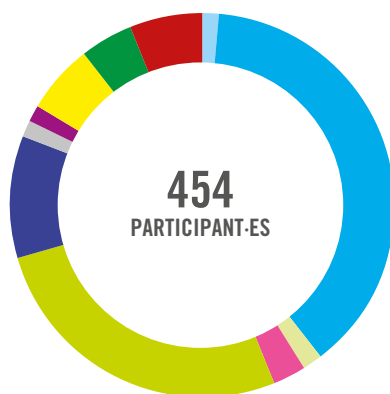
- › le manque d'organisation en co-responsabilité dû à la concurrence entre acteur·rices, le désengagement des acteur·rices, la non-réciprocité, la posture de contrôle des tutelles ;
- › la non prise en compte des expertises préexistantes au démarrage d'un projet ;
- › la désynchronisation des acteur·rices ;
- › le manque d'interconnaissance entre acteur·rices ;
- › le manque de ressources.

Les retours d'expérience ont été abordés comme des partages d'analyses s'appuyant sur la lecture des droits sociaux, et non comme des « bonnes pratiques » au sens d'exemples à suivre. Outre les projets de Saint-Pol-sur-Mer, de la Gare Franche de Marseille et d'ASMAE à Paris 19^e, deux projets séquano-dionysiens ont été présentés : la Maison Jaune à Saint-Denis où une artiste en résidence s'est installée dans un local commun résidentiel et la rénovation urbaine de Clichy-sous-Bois.

Une journée au croisement de la participation, de la rénovation urbaine et de l'action culturelle

1.3 Habitat, renouvellement urbain et transitions

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR·RICES



Collectivité territoriale politique de la ville	32 %
Collectivité territoriale Droit commun	26 %
État - politique de la ville	1 %
État - Droit commun	2 %
Associations	18 %
Bailleurs sociaux	7 %
Agences, chambres consulaires, CDC, EPA-EPC-EPIC	1 %
Entreprises du secteur privé	1 %
Élu·es	4 %
Usager·es / Citoyen·nes	3 %
Autres acteur·rices	4 %

CHÂTEAU D'EAU, QUATRE ANNÉES DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER BEL AIR – GRANDS PÊCHERS À MONTREUIL

Les Après-midi de Profession Banlieue – 10 mars 2020 – 18 participant-es

Avec : Abdelatif Belhaj, monteur, auteur et réalisateur de Château d'eau, Roselyne Burger, responsable de production et diffusion à la Compagnie du Chaos, co-auteure de Château d'eau, Nathalie Le Brun, responsable de secteur, antenne vie de quartier Marcel Cachin, Montreuil, Omar Somi, directeur de la maison de quartier du Grand Air, centre social Bel Air – Grand Pêcheurs, Ernest Renan, ville de Montreuil, Antoine Soulier-Thomazeau, chef de projet en charge du Grand Projet Canal et Plaine de l'Ourcq à l'EPT Est Ensemble (chef de projet renouvellement urbain à la ville de Montreuil au moment de la réalisation du webdocumentaire).

Images d'archives, plans filmés sans commentaire et voix des acteur·rices de ce quartier dressent un paysage familier.

Le 10 mars, Profession Banlieue a organisé une projection-débat du webdocumentaire *Château d'eau*, écrit et réalisé par Roselyne Burger et Abdelatif Belhaj. Dans ce film, les auteur-es esquissent le récit de quatre années de rénovation urbaine à Montreuil et nous plongent dans les transformations durables du quartier Bel Air – Grands Pêcheurs. Six séquences composent ce webdocumentaire, mêlant performances artistiques, enquêtes, témoignages et scènes portées par des espaces emblématiques. Images d'archives, plans filmés sans commentaire et voix des acteur·rices de ce quartier dressent un paysage familier.

Au cours de cet après-midi, trois des six séquences du webdocumentaires ont été projetées et ont donné lieu à des échanges avec les intervenant-es :

- › *Centre social*, qui aborde la question de la solidarité entre les habitant-es et de la prégnance des relations sociales. Les habitant-es souhaitant un lieu pour se retrouver depuis longtemps, avaient de fortes attentes quant à l'arrivée de cet équipement public sur le quartier.
- › *Château d'eau*, qui traite de la fascination que suscite ce lieu emblématique à travers une balade urbaine, des dialogues et une performance artistique en son sein.
- › *Barre Messager*, qui commence par le récit poignant d'une mère et son enfant témoins d'un incendie les marquant durablement. Cette séquence explore ensuite les travaux qui vont consister à couper en deux le bâtiment, mettant en lumière la mémoire collective et individuelle de ce lieu.

RENCONTRE FRANCILIENNE DE LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ. CADRE DE VIE ET COMPORTEMENTS : COMPRENDRE, ÉVALUER, AGIR.

Webinaires – 1^{er} et 3 décembre 2020 – 261 participant-es

Avec : Xavier Brisbois, docteur en psychologie sociale, Hervé Guillaume, coordinateur, association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), Mathieu Hanotin, président de l'EPT Plaine Commune et maire de Saint-Denis, Nathalie Kremer, cheffe de projet, ville de Dreux, Abou Ndiaye, sociologue, atelier de recherches en sciences sociales (Aress).

Cette deuxième rencontre francilienne de la Gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp), co-organisée par la ville de Montigny-lès-Cormeilles, l'EPT Plaine Commune et les quatre centres de ressources politique de la ville d'Île-de-France, a rassemblé des chargé-es de mission Gusp et propreté, des chef-fes de projet politique de la ville, et des représentant-es de bailleurs sociaux. Deux tiers des participant-es venaient des départements franciliens. Le tiers restant était originaire d'autres régions françaises (Grenoble, Marseille, Lyon, Nantes notamment), et même de l'étranger (Bruxelles). Dans la continuité de la première rencontre organisée en 2019, elle avait vocation à favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteur·rices, rendre visible et lisible le déploiement de la Gusp dans différents territoires d'Île-de-France et enfin permettre l'échange de pratiques et le croisement des réflexions autour de la question du cadre de vie et des comportements.

La première demi-journée fut consacrée à la mesure et à l'amélioration de la propreté dans les espaces publics. Hervé Guillaume, coordinateur à l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), a ainsi présenté la méthodologie d'évaluation de la propreté élaborée par l'AVPU et mise en œuvre par une centaine de villes en France et en Belgique. L'objectif de cette grille est d'identifier ce qui fait salissure dans l'espace public, à travers des indicateurs objectifs de propreté, pour apporter une réponse par un plan d'action dédiée. L'intervention d'Hervé Guillaume a été complétée par Nathalie Kremer, qui a expliqué comment la ville de Dreux avait mis en place les indicateurs objectifs de propreté de l'AVPU. Suite à cela, les participant-es ont été répartis en dix-huit groupes de travail de cinq personnes. Chaque groupe était invité à réfléchir sur les objectifs de l'évaluation de la propreté en gestion urbaine et sociale de proximité et à une méthode d'évaluation pertinente en fonction des territoires.

L'analyse et la compréhension des comportements ont guidé la seconde demi-journée. Ainsi, Xavier Brisbois, docteur en psychologie sociale, est intervenu pour montrer que la compréhension des comportements revêtait un enjeu stratégique pour favoriser le respect du cadre de vie. Abou Ndiaye, sociologue à l'Atelier de recherche en sciences sociales (Aress), a ensuite présenté l'étude sur le jet par les fenêtres à Plaine Commune. Commanditée par un groupement inter-bailleurs propriétaire de patrimoine sur l'EPT, cette étude avait pour but de mieux comprendre et agir sur le phénomène du jet par les fenêtres. Elle a été alimentée par 220 entretiens qualitatifs et des focus groupes.

Les présentations ont été suivies de deux ateliers thématiques, qui se sont déroulés en même temps : « Peser sur les comportements : comment s'approprier une grille d'analyse et trouver des solutions localement ? » et « Quelles pistes pour améliorer le cadre de vie grâce à la mise en œuvre d'une co-gestion sur le principe des communs en habitat social ? ».

Permettre l'échange de pratiques et le croisement des réflexions autour de la question du cadre de vie et des comportements



POUVOIR D'AGIR, JUSTICE SOCIALE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE : L'AGRICULTURE URBAINE, UN OUTIL AU SERVICE DES QUARTIERS PRIORITAIRES ET DE LEURS HABITANT-ES ?

Les Après-midi de Profession Banlieue – 18 novembre 2020 – 65 participant-es

Avec : *Julien Besnard*, responsable Fermes Urbaines, SCIC Novaedia, *Antoine Lagneau*, chercheur-associé au LIR3S, Université de Bourgogne, *Flaminia Paddeu*, maîtresse de conférences en géographie, Université Sorbonne Paris Nord.

Marquée par son passé ouvrier et agricole, la Seine-Saint-Denis dénombre plus de 300 sites d'agriculture urbaine et environ 70 sites de jardins ouvriers. Le département voit se multiplier les initiatives d'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Des fermes

y sont implantées, parfois sur des friches, pour créer des emplois et favoriser les circuits courts, etc.

Cette évolution va de pair avec le changement des relations ville-campagne que l'on observe depuis une vingtaine d'années. Alors qu'à la fin du XX^e siècle en France, on pensait de manière séparée l'agriculture et la ville, l'agriculture urbaine est désormais présentée comme une opportunité pour les métropoles françaises, au sein desquelles les projets urbains sont de plus en plus nombreux et ambitieux. Elle permettrait de nourrir les villes, verdir des espaces très minéraux, créer des emplois, favoriser les liens entre habitant-es quel que soit leur âge ou leur classe sociale, s'investir dans son quartier, apporter des solutions aux crises sociales et économiques, etc. Sa multifonctionnalité et sa popularité auprès des habitant-es séduisent à tel point que presque tous les projets d'aménagement proposent une dimension agri-urbaine : végétalisation des toits ou des façades, construction de serres, mise en culture permanente ou temporaire d'une parcelle, ré-appropriation des jardins ouvriers, etc. Toutefois, cette augmentation de projets agri-urbains, présentés par l'Anru comme des « *leviers de transformation des quartiers* », interroge.

Réfléchir à des formes d'agricultures urbaines, justes, écologiques et sociales par et pour les habitant-es des quartiers populaires

Au cours de cet *Après-midi*, qui s'inscrivait dans la continuité d'actions (*Après-midi*, visites sur site) organisées par Profession Banlieue depuis 2015, nous avons tenté de répondre à deux grandes questions : au-delà du consensus qu'elle génère, dans quelle mesure l'agriculture urbaine représente-t-elle une opportunité pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux, a fortiori en période de crise ? Quels sont les outils et les démarches agri-urbaines mobilisables par les acteur·rices locaux-ales pour répondre à ces enjeux ?

À travers son intervention, Antoine Lagneau, chercheur associé à l'Université de Bourgogne, a mis en débat la place de l'agriculture urbaine dans les quartiers. Bien qu'elle soit présente dans les espaces populaires depuis plusieurs décennies (jardins ouvriers et familiaux notamment), les nouvelles formes d'agriculture urbaine implantées en QPV, telles que les micro-fermes urbaines, bénéficient-elles réellement aux habitant-es des quartiers ? Pour ce faire, il est nécessaire de réfléchir aux porteur·ses de projet, à celles et ceux qui fréquentent ces espaces et aux enjeux économiques sous-jacents à chaque projet.

Flaminia Paddeu, docteure en géographie, a ensuite apporté des éléments sur la manière dont l'agriculture urbaine était abordée en sciences humaines et sociales depuis les années 90. Les chercheur·es ont changé leur regard sur l'agriculture urbaine en passant d'une approche par les bénéfiques (l'agriculture urbaine serait bénéfique, sans inconvénient et le remède à de nombreux maux) à une approche plus critique (l'agriculture urbaine peut être porteuse d'injustice ou contribuer à la gentrification). Il convient alors de réfléchir à des formes d'agricultures urbaines, justes, écologiques et sociales par et pour les habitant-es des quartiers populaires, sans reproduire des pratiques surplombantes.

Julien Besnard a clos cet *Après-midi* en présentant la Ferme des Possibles, une ferme urbaine expérimentale en agriculture biologique, située à Stains. Il s'agit d'un lieu de sensibilisation, de formation, production et d'expérimentation à destination des habitant-es, écoles, associations, collectivités, entreprises et restaurateur·rices.

L'HÉBERGEMENT DES POPULATIONS VULNÉRABLES EN SEINE-SAINT-DENIS : QUEL CONTEXTE ? QUELS REGARDS SUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS ?

Les Ateliers de Profession Banlieue – 13 mars, 5 octobre, 16 novembre, 17 décembre – 97 participant-es

Avec : Manya Abdeddaim, responsable développement social, ADOMA, Lucile Akchar, chargée de développement colocations solidaire KAPS, Afev, Lolita Agati, responsable de la cellule appui au pilotage et gestion de projets, service Solidarité Logement, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (CD93), Jean-François Arenes, chef de projet habitat logement, Atelier parisien d'urbanisme (Apur), Brigitte Broux, directrice, SOS Femmes du 93, Jérôme Cacciaguerra, directeur de l'union régionale pour l'habitat des jeunes en Île-de-France et co-animateur du groupe « sortants ASE » de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté, Mélanie Charles, responsable des attributions, Seine-Saint-Denis Habitat, Virginie-Marie Chastagner, cheffe de service unité logement, Sauvegarde 93, Jean-Claude Corazza, directeur général, Essor 93, Maxence Delaporte, directeur opérationnel, SIAO 93, Suzanna Dos Santos, chargée de missions accompagnement social et publics spécifiques, direction régionale Île-de-France, CDC Habitat, Fabienne Fily, cheffe de service adjointe du service solidarité logement, CD93, Géraldine Gaillard, cheffe de produit, Vilogia, Pauline Geindreau, responsable adjointe du pôle mise à l'abri et l'hébergement, SIAO 93, Manuel Hennin, chef de projet hébergement et accès au logement, Dihal, Clotilde Hoppe, chargée de mission santé – migrant-es, Fédération des acteurs de la solidarité, Maïa Lecoïn, directrice, café social Ayyem Zamen, Anne-Catherine Legroux, chargée de mission, commission interministérielle pour les logement des populations immigrées, Mickaëlle Malet, cheffe de service insertion, Essor 93, Virginie Mazi, responsable du dispositif Solibail, des secteurs 77-93 du groupe SOS Solidarités, Marie Moudeke, directrice de l'habitat, Conseil départemental du Val-de-Marne, Clélie Pellottiero, inspectrice aide sociale à l'enfance en charge des thématiques transversales, CD93, Dalila Rahmani, directrice, résidence autonome la Butte aux pinsons, Bagnole, Ernestine Ronai, responsable de l'observatoire des violences envers les femmes, CD93, Bénédicte Souben, responsable animation réseau et communication, Interlogement93, Clémence Stevance, chargée de projet en Seine-Saint-Denis, le Pari solidaire, Jean-François Trochon, Président fondateur, Béguinage et Compagnie, François-Xavier Turbet-Delof, directeur adjoint, association de gestion des établissements Petits Frères des Pauvres, Stéphane Voiturier, chargé de développement social, Vilogia, Jean-François Watrin, responsable mission hébergement logement, CD94.

L'hébergement et l'accès à un logement pour les publics vulnérables : un enjeu majeur de solidarité nationale et de cohésion sociale

L'hébergement et l'accès à un logement pour les publics vulnérables constituent un enjeu majeur de solidarité nationale et de cohésion sociale. En Île-de-France, plus de 100 000 personnes sont hébergées chaque jour, sans compter les publics vivant à la rue et ne sollicitant guère les différents dispositifs existants. Le département de Seine-Saint-Denis est particulièrement concerné par ce phénomène.

Accéder à un logement temporaire devient donc de plus en plus compliqué pour les publics en situation de précarité. Les explications sont multifactorielles : insuffisance de logements / chambres adaptées, augmentation des loyers/redevances, diminution des aides personnal-

sées au logement (APL), etc. Le taux d'effort, rapport entre la somme des dépenses liées à l'habitation principale et les revenus des ménages, continue de progresser dans le parc social comme dans le parc privé.

Pour aborder ces enjeux et dans la continuité des ateliers organisés en 2018 par Profession Banlieue relatifs à la mobilité résidentielle des ménages et des publics les plus fragiles, le centre de ressources a souhaité poursuivre les réflexions et les échanges autour de l'hébergement des populations vulnérables en Seine-Saint-Denis en organisant quatre ateliers consacrés à l'hébergement et logement des populations vulnérables en Seine-Saint-Denis. En s'intéressant à quatre publics spécifiques (les senior-es en situation de précarité et en perte d'autonomie, les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, les familles monoparentales et les femmes victimes de violence), ces ateliers avaient pour objectifs de permettre aux professionnel·les d'avoir une meilleure connaissance du sujet de l'hébergement et de ces publics, de mieux appréhender les enjeux, et de présenter des dispositifs/expériences/outils innovants permettant de faciliter l'autonomie et l'accès au logement pour ces publics.

Sénior-es en situation de précarité et en perte d'autonomie, jeunes sortant de l'ASE, familles monoparentales et femmes victimes de violence : quatre publics spécifiques

ATELIER 1 – Photographie des besoins et des dispositifs d'hébergement en Seine-Saint-Denis

Animé par Bénédicte Souben d'Interlogement 93, le premier atelier, qui a eu lieu le 13 mars et qui a réuni 15 participant-es a permis de dresser un état des lieux de la situation de l'hébergement en Seine-Saint-Denis à travers les interventions de Maxence Delaporte, directeur opérationnel du SIAO 93, Jean-François Arènes, chef de projet habitat logement à l'Apur (atelier parisien d'urbanisme), Virginie Mazi, responsable du dispositif Solibail (secteurs 77-93) du groupe SOS Solidarités, Lolita Agati, responsable de la cellule appui au pilotage et gestion de projets du service solidarité logement du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et de Manuel Hennin, chef de projet hébergement et accès au logement à la Dihal (direction interministérielle à l'habitat et à l'accès au logement).

Les différentes interventions ont permis de montrer l'ampleur des demandes d'accès au logement et à l'hébergement sur le département : en 2018, 7 058 ménages étaient en demande d'un hébergement d'urgence au 115 (+36 % par rapport à 2016), 118 000 demandes de logement social étaient actives en Seine-Saint-Denis en 2018. Tou-tes les acteur·rices constatent toutefois une embolie de la chaîne mise à l'abri / hébergement / logement en Seine-Saint-Denis : le dispositif hôtelier est saturé, les dispositifs prioritaires ne suffisent plus à garantir la mise à l'abri (45 % des femmes victimes de violences qui ont sollicité le 115 dans le département n'ont pu bénéficier d'aucune solution de mise en sécurité en 2018), les attributions de places en structures d'hébergement et de logements ont diminué entre 2017 et 2018.

Face à ces enjeux, les intervenant-es et participant-es ont réfléchi aux enjeux liés au rééquilibrage de l'offre d'hébergement à l'échelle de la métropole du Grand Paris, aux outils et aux moyens déployés comme alternatives aux dispositifs d'hébergement (comme Solibail). En dernier lieu, la Dihal a fait un retour sur le « logement d'abord » en Seine-Saint-Denis, qui a permis de renforcer la dynamique partenariale et d'accompagner 80 ménages entre 2019 et 2020.

ATELIER 2 – Le public sénior en situation de précarité et en perte d'autonomie face à l'accès et au maintien dans le logement

Le 5 octobre, 22 professionnel·les ont assisté au deuxième atelier hébergement consacré au public sénior en situation de précarité et en perte d'autonomie face à l'accès et au maintien dans le logement. Le vieillissement de la population s'intensifiant, il nous semblait intéressant de faire un focus sur le public sénior. Ce phénomène constitue en effet l'un des enjeux de l'action publique à anticiper, en particulier dans le cadre des politiques de l'habitat.

Dans un contexte de paupérisation et de perte d'autonomie, il s'agissait de s'intéresser aux solutions d'hébergement adapté, accessibles financièrement et offrant des services nécessaires.

Dalila Rahmani, directrice de la résidence autonome la Butte aux pinsons à Bagnolet, et François Turbet-Delof, directeur adjoint de l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, sont d'abord intervenus pour apporter des pistes de réflexion sur l'accompagnement du vieillissement de la population, et présenter des solutions d'habitat et d'hébergement accessibles aux personnes ne pouvant accéder à un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) ou à un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Anne-Catherine Legroux, chargée de mission à la Cilpi, Manya Abdeddaim, responsable développement social chez Vilogia, et Maïa Lecoin directrice du café social Ayyem Zamen, sont ensuite intervenues pour aborder la question du vieillissement au sein des foyers de travailleur·euses migrant·es (FTM) et dresser un bilan du plan de traitement des FTM (transformation des foyers en résidences sociales). Les habitant·es des FTM sont souvent en grande précarité économique et sociale et rencontrent donc des difficultés pour se faire aider à domicile, aller en EHPAD ou en résidence autonomie.

Pour conclure la demi-journée, Vilogia et Béguinage et compagnie ont présenté des solutions d'habitat alternatif. Stéphane Voiturier et Géraldine Gaillard ont montré comment Vilogia, un bailleur social du nord de la France, accompagnait les locataires vieillissant·es en adaptant les logements de manière plus ou moins importante suivant le degré de perte d'autonomie et le besoin de sociabilité. De son côté, Jean-François Trochon, président fondateur de Béguinage et compagnie, a présenté le béguinage qui est un ensemble de logements avec des espaces collectifs destinés à des personnes âgées disposant de faibles ressources (environ 1 000 euros par mois).

Les échanges qui ont eu lieu tout au long de cet atelier ont révélé l'importance du travail partenarial pour accompagner le public sénior en situation de précarité et en perte d'autonomie et la nécessité de tenir compte de la diversité des profils chez les sénior·es (différents degrés d'isolement, de perte d'autonomie, d'accès aux droits, etc.).

Les acteur·rices constatent une embolie de la chaîne mise à l'abri / hébergement / logement

ATELIER 3 – Les jeunes sortant-es de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Face aux difficultés liées à la fin de prise en charge, quelles solutions pour se loger ?

Organisé le 16 novembre, cet atelier a réuni 32 participant-es. L'entrée dans la vie adulte pour les jeunes sortant de l'ASE étant souvent précoce et brutale, il a semblé important de consacrer un atelier à ce public. En effet, ces jeunes sont particulièrement vulnérables au moment de leur sortie du dispositif de l'aide sociale à l'enfance : la rupture de prise en charge, accompagnée d'une série d'obstacle, peut conduire certain-es d'entre eux-elles à la rue ou dans des centres d'hébergement d'urgence. Les objectifs de cet atelier étaient de proposer un état des lieux de la situation en Seine-Saint-Denis, de s'intéresser au suivi des parcours des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, d'examiner les solutions d'hébergement qui leur sont proposées et de découvrir des pistes alternatives d'hébergement et de logement pour ces jeunes sortant-es de l'ASE.

Pour introduire cet atelier, Clélie Pellottiero, inspectrice ASE au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, a apporté des éléments de cadrage sur la situation des jeunes pris en charge par l'ASE en Seine-Saint-Denis. Dans le département, 9 100 jeunes étaient bénéficiaires du dispositif au 31 décembre 2019. À leur sortie du dispositif, les jeunes se retrouvent principalement en hébergement (foyers de jeunes travailleur-euses par exemple) ou logé-es en province. La nécessité d'avoir des ressources suffisantes et stables ainsi que la tension sur le marché du logement francilien compliquent l'accès au logement en Île-de-France.

Pour compléter cette intervention, Jérôme Cacciaguerra, directeur de l'Union régionale pour l'habitat des jeunes en Île-de-France (URHAJ-IdF) et co-animateur du groupe « sortant-es ASE » de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté, est intervenu pour apporter des éléments sur le groupe de travail et sur l'accueil des jeunes sortant-es de l'ASE en foyers de jeunes travailleur-euses (conditions d'accès, présentation du réseau d'acteur-rices, partenariat).

Jean-Claude Corazza, directeur d'Essor 93, et Mickaëlle Malet, responsable du service insertion chez Essor 93, ont ensuite présenté Essor 93, l'association des personnes accueillies en protection de l'enfance de la Seine-Saint-Denis, et apporté des éléments de réflexion sur la prise en compte des jeunes sortant-es de l'ASE, et les difficultés rencontrées par ce public.

Pour clore la demi-journée, Suzanna Dos Santos, chargée de missions accompagnement social et publics spécifiques chez CDC Habitat, Clémence Stevance, chargée de projet en Seine-Saint-Denis chez le Pari Solidaire, et Lucile Akchar, chargée de développement colocations solidaires KAPS à l'Afev, ont à leur tour présenté des dispositifs et expériences de colocations solidaires et de cohabitations intergénérationnelles. Bien que peu développées et destinées à un public très ciblé (pouvant vivre en colocation, parfois avec des personnes âgées, devant parfois disposer d'un revenu stable), ces formes d'habitat peuvent représenter une opportunité pour certain-es jeunes sortant de l'ASE. Elles sont toutefois loin d'être suffisantes pour faire face à l'ampleur des besoins.

En matière d'hébergement et de logement, mieux accompagner les jeunes à leur sortie du dispositif de l'ASE

ATELIER 4 – Les familles monoparentales et les femmes victimes de violence, face à l'urgence de la mise à l'abri

Faciliter l'accès à un logement pour les femmes victimes de violences et leurs enfants

Le 17 décembre, 28 personnes ont assisté à l'atelier hébergement consacré aux familles monoparentales et aux femmes victimes de violence. Les établissements pouvant permettre d'accueillir les femmes victimes de violence nécessitant une mise à l'abri et les familles monoparentales en difficultés sont déficitaires en Île-de-France. À travers les présentations des différent-es intervenant-es il s'agissait de dresser un portrait de la situation et de présenter les dispositifs et solutions innovantes.

Marie Moudéké, directrice de l'habitat au Conseil départemental du Val-de-Marne (CD 94), Jean-François Watrin, responsable mission hébergement logement au CD 94, Fabienne Fily, cheffe de service adjointe du Service solidarité logement au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, et Virginie-Marie Chastagner, cheffe de service unité logement à la Sauvegarde 93 sont intervenu-es tour à tour pour présenter les alternatives aux nuitées hôtelières dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis.

Le dispositif périnatalité a ensuite été présenté par Pauline Geindreau, responsable adjointe du pôle mise à l'abri et hébergement du SIAO 93. Grâce à une collaboration entre les maternités, PMI et le SIAO 93, il a pour objectifs de favoriser la mise à l'abri des femmes enceintes de plus de trois mois ou sortantes de maternité sans solution d'hébergement (jusqu'aux trois mois de l'enfant), améliorer la qualité de la prise en charge, et favoriser le repérage et la priorisation des situations les plus complexes. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, il a reçu et traité 1 135 demandes (827 ménages) soit 25 % de plus qu'en 2018.

Après être intervenue au sujet d'un centre maternel, Brigitte Broux, directrice de SOS Femmes du 93, a participé à une table ronde avec Ernestine Ronai, responsable de l'observatoire des violences envers les femmes au CD93, et Mélanie Charles, responsable des attributions chez Seine-Saint-Denis Habitat. À trois voix, elles sont revenues sur le dispositif « Un toit pour elle », qui a pour but de faciliter l'accès à un logement pour les femmes victimes de violences et leurs enfants. Depuis 2010, il a permis de reloger 284 femmes et 495 enfants.

VIE DANS LES QUARTIERS PENDANT LA CRISE

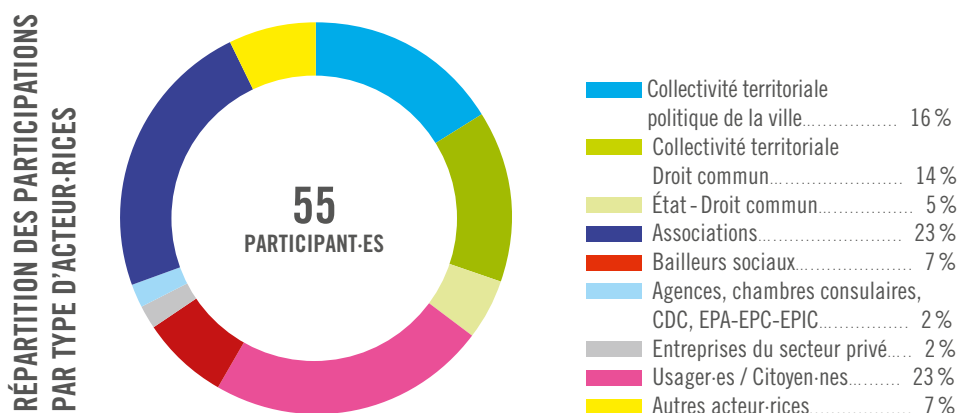
Groupe de travail – 8 octobre 2020 – 13 participant-es

Avec : Manuel Domergue, responsable des études, Fondation Abbé Pierre, Didier Vanoni, directeur, FORS Recherche sociale.

Sollicitée par le bureau d'études Fors Recherche Sociale, prestataire de la Fondation Abbé Pierre, Profession Banlieue a organisé un groupe de travail réunissant 13 acteur·rices de terrain le 8 octobre 2020. Il s'agissait d'échanger sur les conséquences de la crise sanitaires sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville afin d'alimenter le 26^e rapport sur l'état du mal-logement publié le 2 février 2021.

Les échanges entre Manuel Domergue, Didier Vanoni et les professionnel·les présent·es ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les habitant·es des quartiers pendant la crise (précarité financière, problèmes de santé et de santé mentale, fragilisation des jeunes, blocage des trajectoires résidentielles, etc.) et des initiatives portées par des habitant·es des QPV, des associations et des structures implantées dans ces quartiers.

1.4 Développement économique, emploi et insertion



RECONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES ÉCONOMIES POPULAIRES ET SOLIDAIRES EN SEINE-SAINT-DENIS : QUELLES PISTES POUR L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ?

Ateliers – 10 novembre et 11 décembre 2020 – 55 participant·es

Avec: Henry Bayle, chargé de mission, Inser'Eco93, Laurent Fraisse, socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Économique (LISE), Justine Giraud, déléguée générale, Inser'Eco93, Mathieu Glaymann, co-directeur de la régie de quartier de Saint-Denis, Sébastien Jacquot, géographe et maître de conférences à l'Université Paris 1, Yoan Miot, géographe, maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'École d'urbanisme de Paris – université Paris-Est

Marne-la-Vallée, rattaché à l'unité mixte de recherche du Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS), Marie Morelle, géographe et maîtresse de conférence à l'Université Paris 1, Samuel Lecoœur, fondateur et directeur de l'Association des marchés économiques locaux individuels et organisés de la récupération (AMELIOR) de Montreuil, Mihaela Stefan, biffine salariée d'AMELIOR, Cécile Vignal, sociologue, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Lille-1 et membre du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSÉ).

Économies populaires et solidaires : des leviers pour inventer dans l'urgence des réponses adaptées à la demande locale

En 2018, Profession Banlieue avait organisé un premier atelier dédié au soutien de la création d'activités économiques et des dynamiques de développement local engagées dans les quartiers avec un focus sur les croisements entre économie sociale et solidaire (ESS) et économies populaires. Ces dernières peuvent être définies comme « l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir de leur utilisation, de leur propre force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction de leurs besoins de base, matériels autant qu'immatériels » (A. Saria Icaza, 2005). Fondées sur des liens sociaux forts, partant du pouvoir d'agir des habitant-es,

ancrées dans la vie économique locale, nous avons souhaité mieux appréhender leur place dans le développement urbain, social et économique des quartiers.

Ces ateliers, qui ont démarré en novembre, se sont inscrits dans un contexte où la crise sanitaire a montré la place qu'occupaient les économies populaires et solidaires dans les quartiers prioritaires, dans leur rôle de subsistance et de leviers pour inventer dans l'urgence des réponses adaptées à la demande locale. Bien que ces économies existent depuis longtemps, on a pu constater durant le premier confinement l'émergence dans le débat public de cette capacité d'agir des habitant-es des quartiers.

Durant les deux séances nous avons exploré les questionnements suivants : quels sont les métiers des économies populaires et solidaires ? Quelles sont les modalités de coopération et de mutualisation entre les différents opérateurs de lutte contre l'exclusion professionnelle ? Quelles sont les pistes d'évolution des partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile pour dépasser la dimension locale de cette économie ?

L'enjeu était d'appréhender au mieux ces économies populaires et solidaires dans ce qu'elles produisent sur le territoire et dans leur capacité à interroger les rapports entre porteur-euses de projets, travailleur-euses et institutions. Deux constats se sont rapidement posés :

- › Les économies populaires et solidaires sont une piste de décloisonnement des champs de la politique de la ville, du développement économique et de l'emploi/insertion.
- › Les économies populaires et solidaires, d'autant plus dans le cadre de renforcement des processus d'exclusion sociale, de ruptures de revenus, de situations de sous-emploi, etc., représentent des leviers de réduction des inégalités socio-territoriales dont il faut pouvoir en comprendre les contours.

La diversité des professionnel·les présent·es lors de ces temps de rencontre ont confirmé notre volonté d'approfondir, en 2021, les sujets qu'elles recouvrent.



ATELIER 1 – Le travail de subsistance, une économie au service des classes populaires et des territoires aux prises de la métropolisation

Existe-t-il des économies populaires et urbaines de subsistance? Mécanique et cuisine de rue, biffe, etc., autant de pratiques considérées comme informelles qui, lorsqu'elles investissent l'espace public, participent à l'animation économique de la vie locale des quartiers populaires. Bien qu'elles ne soient pas reconnues sur le plan institutionnel, il demeure cependant des avancées: en mars 2019, Julien Denormandie, anciennement Ministre en charge de la ville et du logement, avait saisi le Conseil national des villes pour rendre un avis sur l'économie informelle dans les quartiers populaires. Des préconisations pour accompagner ces activités vers le champ formel étaient formulées, notamment dans la perspective d'intégrer ce volet dans les contrats de ville 2022. Au-delà de se servir de cette économie pour créer, valoriser et maintenir l'emploi dans les territoires de la politique de la ville, nous avons souhaité à travers cette séance, comprendre

Déconstruire les représentations autour d'une économie dite informelle est un pré-requis

les réalités derrière ce terme et porter un autre angle de vue que celui adopté dans le rapport. La finalité n'est pas forcément la formalisation de cette économie mais c'est avant tout, pour un-e professionnel-le qui agit dans les quartiers, de trouver son positionnement pour accompagner les pratiques des travailleur-euses, leurs stratégies, sans s'appropriier leur projet.

Que retenir de cette matinée ? Déconstruire les représentations autour d'une économie dite informelle est un pré-requis pour appréhender les effets sociaux, économiques et territoriaux des pratiques que l'on y associe. Cécile Vignal, sociologue, et Yoan Miot, géographe et urbaniste, toutes deux membres du Collectif Rosa Bonheur, qualifient ces pratiques de travail de subsistance. Le Collectif a mené une recherche ethnographique pendant quatre ans à Roubaix pour analyser les effets de la désindustrialisation, des processus de désalarisation et de la permanence d'une inscription métropolitaine, sur le quotidien des classes populaires afin de renverser le regard posé sur les populations dont on dit qu'elles ne font rien. Le travail qu'elles exercent regroupe des activités d'auto-production, de services qui peuvent être marchands, des activités hors marché (éducatives, accès aux droits, travail domestique) et se fonde sur des liens de réciprocité.

L'enquête a montré que le travail de subsistance revêtait une dimension spatiale : des centralités populaires se dessinent au croisement de la production d'espaces de travail, de sociabilités et de consommation ; de l'imbrication entre travail de subsistance et économies marchandes formelles. Ce concept de « centralité populaire » est à la fois une analyse issue du terrain et une proposition théorique et politique au regard de trente ans de qualification négative autour des quartiers populaires.

Les géographes Marie Morelle et Sébastien Jacquot, ont ensuite présenté leurs travaux portant sur l'analyse des parcours migratoires et d'apprentissage des travailleur-euses d'une économie de la subsistance et des logiques transnationales derrière leurs pratiques. Ils ont notamment travaillé auprès des mécanicien-nes de rue de Plaine Commune en questionnant l'informalité à la fois de leur point de vue mais aussi de celui de l'action publique et parapublique. Ils posent le constat que les politiques environnementales et de rénovation urbaine peinent à reconnaître les ressources que constituent ces pratiques et leurs formes territoriales aussi bien dans le fonctionnement que dans la transition écologique des quartiers populaires.

Les deux géographes rappellent que cette économie est reliée à l'économie de la voiture sur le territoire et crée des espaces de consommation. Bien que l'on se situe dans un espace métropolitain comme le Grand Paris, sa présence démontre l'extrême dépendance à l'automobile des habitant-es des quartiers prioritaires. Les espaces de réparation des mécanicien-nes de rue se replient alors dans des espaces interstitiels voire, investissent l'espace privé.

Par ailleurs, à l'image des garages solidaires, les chercheur-es insistent sur la nécessité d'appréhender les compétences développées par ces travailleur-euses et leurs participations à des formes de recyclage. Le troisième temps d'intervention illustre pleinement la structuration de filières d'économie circulaire fondées sur le travail de subsistance à l'image des activités des biffin-es fédéré-es autour de l'Association des marchés économiques locaux individuels et organisés de la récupération (AMELIOR) de Montreuil.

Samuel Lecœur, président, et Mihaela Stefan, salariée d'AMELIOR, ont ainsi présenté la naissance de l'association, ses activités, ses perspectives de développement et ses revendications en matière de droit au travail et de reconnaissance de leur participation à la gestion urbaine métropolitaine. Fondée dans un esprit de résistance aux politiques d'exclusion économique, sociale et territoriale, l'association, de par son statut, permet un dialogue avec les institutions et l'occupation du marché de la Croix de Chavaux dans un cadre décent et règlementé protégeant les

biffin-es. AMELIOR défend également la contribution des 3 000 biffin-es et 2 000 ferrailleur-euses francilien-nes à une économie circulaire populaire de gestion des déchets. C'est dans ce sens que le Syctom, agence métropolitaine des déchets ménagers, les soutient pour collecter ce qu'il ne peut pas faire. Les biffin-es sont des collecteur-rices-recycleur-euses et ce retour d'expérience durant la matinée montrait comment leur métier, à la fois non reconnu par la loi mais dont les compétences étaient pourtant mobilisées, rend service à la société.

ATELIER 2 – Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), un acteur à part entière du développement local : quelle place dans la construction des politiques de l'ESS ?

Dans la continuité des réflexions de la première séance, ce deuxième temps s'intéressait plus spécifiquement aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans le développement économique et social local des quartiers de la politique de la ville. Ces structures, historiquement impliquées dans l'animation de la vie des quartiers, ont toujours eu pour mission principale d'accompagner les personnes exclues du monde du travail. Par ailleurs, bien que les SIAE répondent aux besoins des habitant-es du territoire en développant des activités adaptées, fédèrent des acteur-rices locaux-ales au sein d'un même projet et créent des partenariats public-privé, leur image de sas vers l'emploi perdure dans les représentations. Leur proximité au territoire permet cependant d'accompagner les grandes transformations en cours et cela se traduit par des liens étroits entre politiques d'insertion par l'activité économique, de l'économie sociale et solidaire et politique de la ville.

Depuis la loi de 2014 sur l'économie sociale et solidaire, l'IAE prend davantage place dans le champ de l'ESS. Ce rapprochement permet de consolider le secteur. Pour éclaircir les liens entre ces politiques publiques, Laurent Fraisse, socio-économiste, a d'abord montré leurs points de convergences en matière de pratiques et de valeurs puis a expliciter leurs divergences pour enfin, dresser de nouvelles pistes d'articulation. L'ESS est surreprésentée dans les quartiers prioritaires par rapport aux autres territoires, cela s'explique par la présence d'un tissu de petites associations fort notamment dans le domaine de l'action sociale, de SIAE et de nouvelles formes de coopératives, davantage que des groupes bancaires et mutualistes de l'ESS.

Laurent Fraisse nous précise que l'apport majeur de l'ESS dans la politique de la ville est d'avoir mis en visibilité la dimension économique de la vie associative dans les quartiers. Souvent perçues comme facteur du vivre ensemble, de sociabilité, ces associations représentent également des acteurs économiques qui créent de l'emploi, gèrent des budgets et qui font circuler des flux monétaires et de revenus participant à l'économie des territoires. L'ESS amène aussi une valorisation d'initiatives liées à la transition écologique qui se développent dans les quartiers. Les liens ESS et politique de la ville sont étroits en raison de terminologies communes et de conceptions de l'action publique voisines : ces politiques agissent en transversalité et essaient d'interpeller l'ensemble des politiques en silos pour agir sur le développement territorial. Par ailleurs, dans la réalité de la mise en œuvre des politiques publiques, leurs croisements sont plus complexes. La segmentation des politiques publiques, notamment liée à une structuration de l'IAE à travers les politiques de l'emploi dans les années 80-90 qui restent aujourd'hui majoritairement pilotées par l'État, et la fragmentation des acteur-rices ont amené des

L'ESS a mis en visibilité la dimension économique de la vie associative

difficultés à mobiliser un système d'acteurs socio-économiques en capacité de faire levier pour le développement. Tout l'enjeu de l'ESS réside à faire bouger ce référentiel historique. Laurent Fraisse évoque plusieurs scénarios pour y parvenir :

- › l'IAE comme acteur clé de développement économique où l'ESS va retrouver ce rôle d'intermédiaire avec les grandes entreprises en jouant le rôle de la gestion des compétences, de facilitateur du tournant entrepreneurial pour accompagner l'insertion et la mobilité professionnelles des habitant-es;
- › l'ESS comme levier pour une économie plurielle, en élargissant la conception du développement économique dans les quartiers, aujourd'hui centrée sur l'économie et le marché : l'économie c'est aussi la redistribution et la réciprocité. L'ESS comme levier pour revenir à des formes de travail et de richesses à mieux articuler sur le territoire à travers la structuration d'un système d'acteur-rices plus intégré.

Henri Bayle, chargé de mission à InserEco 93, a ensuite présenté la géographie des SIAE en période de crise sur la Seine-Saint-Denis à partir d'une enquête menée pendant le premier confinement. Quelques chiffres à retenir : pendant la crise, 53 % des répondant-es ont arrêté leurs activités, 47 % ont arrêté partiellement leurs activités, 83 % ont dû maintenir leur activité dites classiques et 27 % ont mené de nouvelles activités liées aux besoins émergents. Cette dernière information illustre pleinement la flexibilité et la souplesse des SIAE : des structures résilientes qui ont directement réorienté leurs activités pour faire face au contexte avec des missions de solidarité tout en maintenant l'accompagnement socio-professionnel des salarié-es. La réactivité des SIAE s'explique en partie par leur capacité à faire coopérer. Mathieu Glaymann, co-directeur de la régie de quartier de Saint-Denis nous détaille alors le montage d'une chaîne de confection de masque en deux semaines. Cette initiative est partie d'un post sur les réseaux sociaux pour trouver des masques dans leur écosystème local afin que la structure puisse fonctionner et répondre aux contraintes sanitaires. Cela a finalement amené à la création d'une activité. Plusieurs couturières ont répondu, l'EPT Plaine Commune a soutenu la filière via un financement de 10 000 euros, et de nombreux acteur-rices locaux se sont greffé-es au projet (Artefact pour l'achat du tissu, La Briche pour faire la découpe, Mon voisin des Docks et la régie de quartier de Saint-Ouen pour la logistique et la distribution des tissus aux couturières, l'atelier des Madames pour le contrôle qualité, la régie de quartier de Stains et la structure Rider social club pour la livraison...). Cette coopération entre une dizaine de structures a permis d'amorcer une réflexion sur la structuration d'une filière textile. Cet exemple de coopérations territoriales en situation de crise montre qu'il

est possible de mobiliser les savoirs faire locaux, les acteur-rices de l'ESS avec l'appui de la puissance publique dans des délais resserrés. Laurent Fraisse a alors mis en exergue certains facteurs clés de réussite pour faire de la coopération : un écosystème composé d'un réseau d'acteur-rices qui ont une habitude de travailler ensemble, une capacité d'inter-organisation entre les dirigeant-es, les salarié-es et des relations de confiance correspondant alors à une articulation entre coopération de valeurs et coopération par intérêts.

La troisième séance autour de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée a eu lieu le 26 janvier 2021 et est venue clôturer ces ateliers.

La réactivité des structures d'insertion par l'activité économique s'explique en partie par leur capacité à faire coopérer

1.5 Éducation, jeunesse

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



Collectivité territoriale politique de la ville	32 %
Collectivité territoriale Droit commun	14 %
État - politique de la ville	12 %
État - Droit commun	19 %
Associations	20 %
Entreprises du secteur privé	1 %
Usager-es / Citoyen-nes	2 %
Autres acteur-rices	1 %

MESURER L'IMPACT DES COOPÉRATIONS ÉDUCATIVES

Ateliers – 16, 23 et 30 juin 2020 – 270 participant-es

De nombreux dispositifs visant à soutenir le développement de stratégies locales en matière d'éducation sont développés dans les territoires afin de répondre aux besoins des usager-ères et citoyen-nes. Projets éducatifs de territoire, volets éducatifs des contrats de ville, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, et cités éducatives sont ainsi largement expérimentés, portant notamment l'ambition de mobiliser les acteur-rices autour des enfants, des jeunes et de leur famille.

En 2020, les impacts de la crise sanitaire et de sa gestion ont donné à voir, sous un jour nouveau, les enjeux liés à la continuité éducative. À ce jour, les acteur-rices des quartiers en politique de la ville sont confronté-es à la nécessité de renforcer leurs alliances, pour limiter le décrochage scolaire et les conséquences de la crise sur la vie des jeunes et de leurs familles.

Afin de soutenir ces dynamiques, les CRPV d'Île-de-France, en partenariat avec la Fonda, ont organisé trois ateliers, conçus comme trois briques distinctes et complémentaires de la mesure d'impact des stratégies collectives en matière éducative. Les objectifs étaient de penser une approche globale de l'éducation pour articuler les interventions de chacun, de s'approprier les principes de l'évaluation d'impact collectif, au service des ambitions éducatives en lien avec leur territoire; de s'approprier des méthodes et outils utiles à la mise en place d'une démarche d'évaluation d'impact collectif. Les publics visés par ces ateliers étaient les collectivités, associations, services déconcentrés impliqués dans des dispositifs de coopération éducative (Cités éducatives, PRE, CLAS...) de toute l'Île-de-France.



Initialement prévues sur deux jours en présentiel, puis transformé en ateliers en ligne (trois séquences de deux heures), ces trois briques se composaient :

- › d'un atelier sur l'exploration des notions-clés, la définition de son objectif de transformation et sur les impacts visés ;
- › d'un atelier sur l'identification des obstacles, la définition des critères de réussite, et la formalisation des indicateurs ;
- › d'un atelier sur la cartographie d'un écosystème et la formalisation de la chaîne de valeur.

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été un cadre de référence de ces ateliers. Ils permettent d'interroger profondément l'utilité et l'intérêt de faire ensemble et fédèrent les acteur·rices autour d'un projet commun.

MOBILITÉS ET AUTONOMIE, LES JEUNES SONT-ILS-ELLES ENFERMÉ-ES DANS LEUR QUARTIER ?

L'École et la ville – 15 octobre 2020 – 106 participant·es

Avec : Ekram Ben Hamza Bondue, coordinatrice du dispositif Nouvelles Chances, Lycée Angela Davis, Saint-Denis La Plaine, Jean-François Doumerg, conseiller technique, Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), DSDEN 93, Elisabeth Farina-Berlioz, directrice académique adjointe en charge de la politique de la ville, DSDEN 93, Samia Kebir, coordinatrice, Mission de lutte contre le décrochage scolaire, District 1, Pascal Meny, conseiller pédagogique en arts plastiques, IEN Saint-Denis et Nicolas Oppenchain, maître de conférences en sociologie, Université de Tours.

Pensée comme un axe de réflexion par la Mission locale de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et inscrite comme thèmes prioritaires du projet académique, la question de la mobilité et de l'autonomie des jeunes a réuni des professionnel·les de l'Éducation nationale et de la jeunesse lors d'une journée de réflexion. Afin de prendre le recul nécessaire et de se doter de repères sociologiques sur la mobilité des jeunes, Profession Banlieue, Samia Kebir de la MLDS et Elisabeth Lorin de la DSDEN de la Seine-Saint-Denis ont souhaité organiser une journée de qualification s'appuyant sur les travaux menés par Nicolas Oppenchain, auteur du livre *Adolescents de cité : L'épreuve de la mobilité*⁵.

La mobilité et l'autonomie des jeunes, souvent perçues comme étant déficitaires auprès des professionnel·les de l'éducation et de la politique de la ville, ont été questionnées par Elisabeth Farina-Berlioz, qui, dans son propos introductif, a évoqué les parcours des élèves vivant en hôtel social, et traversant quotidiennement l'Île-de-France pour poursuivre leur scolarité. De même, Jean-François Doumerg, s'interroge sur l'idée de jeunes « enfermés-es » dans leur quartier en relatant le cas d'élèves devenu·es des livreur·euses parcourant Paris pour compenser les pertes des revenus financiers de leur famille pendant le confinement.

Ces destins singuliers ont fait écho au travail réalisé par Nicolas Oppenchain, sociologue, qui a consacré une étude sur la mobilité des jeunes basée pour une part sur des entretiens menés par des jeunes auprès de leurs pair·es dans le cadre d'un projet scolaire et d'autre part sur une immersion

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été un cadre de référence de ces ateliers

5. Voir le 5 à 7 de Profession Banlieue - janvier 2017.

dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Ce travail méthodique et clairement exposé a permis aux professionnel·les de se voir proposer des repères à la fois sémantiques et sociologiques. Nicolas Oppenchain fait état d'une injonction, souvent inconsciente, à la mobilité faite par le monde des adultes, et de la diversité des points de vue, des situations et des comportements des jeunes. Les transports en commun et certains quartiers parisiens y sont décrits comme des lieux de « civilité urbaine » et de cohabitation de classes sociales se côtoyant de moins en moins compte tenu du phénomène de ségrégation territoriale et sociale. La capacité pour les jeunes à choisir leur mobilité et non à la subir ou à s'en voir privé est proposée, plutôt que d'ériger la mobilité et le déplacement comme critère isolé de l'épanouissement des jeunes.

L'action des professionnel·les a ensuite été abordée lors de la présentation de deux initiatives. La première, dont témoigne Pascal Mény, relate la mobilité de familles issues de quartier en politique de ville vers le Musée d'Orsay, et le choc culturel réciproque entre le professeur et les parents. La seconde, présentée par Ekram Ben Hamza Bondue fait état des moyens juridiques importants dont dispose la MLDS auprès des entreprises pour permettre aux jeunes décrocheur·ses de mener une expérience en entreprise, via des clauses sociales de formation sous statut scolaire.

RÉUNIONS DÉDIÉES AUX COORDINATEUR·RICES DES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

22 avril, 6 mai, 1er octobre et 19 novembre 2020 – 32 participant·es

Les groupes dédiés des programmes de réussite éducative (PRE) ont réuni neuf professionnel·les de huit PRE différents lors de quatre réunions qui ont rythmé l'année. Les deux premières réunions, organisées pendant le confinement, ont été perçues par les professionnel·les comme un espace rare d'échanges dans une période où les municipalités, accaparées par la gestion de crise, n'avaient pas encore pu déployer d'espaces d'échanges collaboratifs en direction des PRE. À partir de septembre, la stabilisation de la gestion sanitaire a permis de reprendre des échanges plus en lien avec la professionnalité, les partenariats, les ressources, le cadre juridique d'intervention ou encore la place des PRE dans la politique de la ville.

L'animation du groupe est réalisée selon une double approche :

- › l'échange entre pair·es et la mise en réseau par la création d'un espace de parole neutre où le·la chef·fe de projet joue un rôle de modération ;

- › la mise à disposition de ressources et la montée en qualification par la création d'une newsletter où les thèmes abordés pendant l'échange sont repris et enrichis d'éléments de veille documentaire, de l'actualité des appels à projet ou de ressources techniques et juridiques.

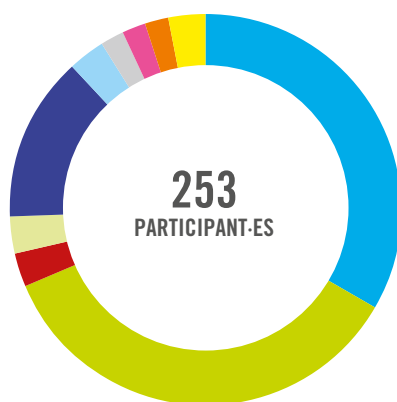
Création d'une newsletter diffusée à l'ensemble des coordinateur·rices et référent·es

La diffusion de cette newsletter à l'ensemble des coordinateur·rices et référent·es de parcours permet d'élargir considérablement l'impact du travail réalisé comme en témoigne les premiers retours positifs suite à l'envoi des deux premières éditions.

1.6

Égalité, lutte contre les discriminations, accès aux droits et santé

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



Collectivité territoriale politique de la ville.....	34%
Collectivité territoriale Droit commun.....	36%
État - politique de la ville.....	3%
État - Droit commun.....	3%
Associations.....	14%
Bailleurs sociaux.....	3%
Agences, chambres consulaires, CDC, EPA-EPC-EPIC.....	2%
Élu-es.....	2%
Usager-es / Citoyen-nes.....	2%
Autres acteur-rices.....	3%

EXCLUSION/INCLUSION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : CE QUE LA CRISE SANITAIRE A MIS EN LUMIÈRE

Groupe de travail – 16 octobre et 4 décembre 2020 – 46 participant-es

Avec : *Pierre Mazet, chercheur en sciences sociales.*

En juin 2019, une matinée sur le thème de la dématérialisation des services publics était organisée par Profession Banlieue et Fabrique Territoires Santé. L'intervention de Pierre Mazet, chercheur en sciences sociales, est alors saluée par des professionnel·les en quête de repères face à un phénomène d'exclusion numérique qui menace l'accès aux droits des populations les plus fragilisées. La demande de poursuite des travaux formulée par les participant-es se concrétise en 2020 par le lancement d'un groupe de travail consacré à l'exclusion-inclusion numérique que Pierre Mazet est chargé de co-animer avec Profession Banlieue. Deux ateliers se déroulent en 2020 ; deux autres sont prévus en 2021.

Profession Banlieue s'associe alors à la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de la Seine-Saint-Denis (FCSC) pour lancer cette démarche. La FCSC a en effet réalisé un travail de

définition du métier de médiateur numérique : il convient de valoriser les travaux déjà réalisés par un réseau de professionnel·les en lien direct avec les habitant·es de la Seine-Saint-Denis.

Les demandes d'inscription sont nombreuses dans un contexte de crise sanitaire où le rapport au numérique a fortement évolué. Le groupe se compose, de façon assez équilibrée, de médiateur·rices numériques, de responsables de structures accueillant des actions de médiation numérique, et de chargé·es de mission responsables de la stratégie territoriale ou de la mise en œuvre de politiques publiques. Différents domaines d'intervention sont représentés dans le groupe : éducation et jeunesse, sénior·es, santé, accompagnement des migrant·es, accès aux droits, développement local. Les attentes des professionnel·les sont principalement l'échange de réflexions avec d'autres professionnel·les du territoire afin de conforter la définition et le déploiement des projets dont ils·elles ont la charge et également de rencontrer d'éventuel·les partenaires.

L'appel à manifestation d'intérêt lancé pour la création de postes de conseiller·ères numériques a créé une forte émulation au sein du groupe, et des sollicitations des partenaires de Profession Banlieue, intéressés par les travaux du groupe. En effet, si la création des postes de conseiller·es numériques répond à un besoin d'accompagnement humain des habitant·es, la question de la stratégie territoriale à mettre en œuvre pour accueillir les 80 conseiller·es numériques sur le territoire était à construire. S'appuyant sur des retours d'expériences et la présentation de projet de coordination, le groupe poursuit ses travaux pendant le premier semestre 2021.

DISCRIMINATIONS, TERRITOIRES ET POLITIQUE DE LA VILLE

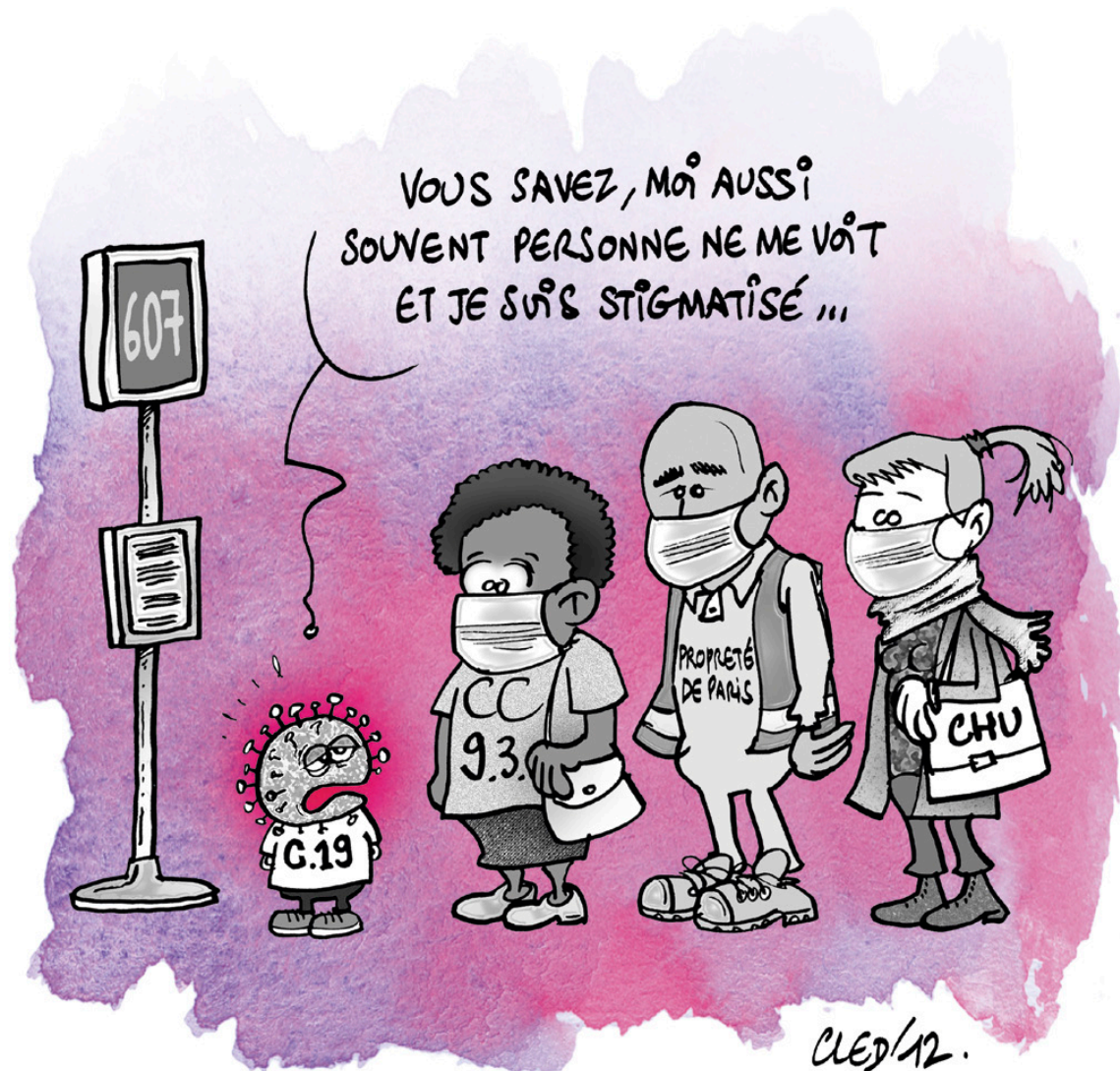
Matinée – 18 décembre 2020 – 27 participant·es

Avec : Lara Bakech, mission Égalité-Diversité, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Sophie Pisk, cheffe de pôle régional du Défenseur des droits, Jérémy Robine, docteur en géopolitique et maître de conférences à l'Institut Français de Géopolitique (IFG) rattaché à l'Université Paris 8.

Enjeu de cohésion nationale, la lutte contre les discriminations est une priorité obligatoire de la politique de la ville depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014. Elle est positionnée comme axe transversal aux piliers urbain, social et économique des contrats de ville.

Alors que ces derniers arrivent à échéance en 2022, cette matinée avait pour objectif de prendre un temps de réflexion sur la prise en compte des discriminations dans la politique de la ville et d'interroger ses dimensions territoriales. Ces questionnements prennent place dans une situation de crise sociale où le phénomène de discrimination territoriale est particulièrement visible dans le débat public en lien avec la manière dont les habitant·es de Seine-Saint-Denis ont été stigmatisé·es et les inégalités territoriales (accès aux droits, à l'offre de soins...) exacerbées depuis le premier confinement en mars 2020.

Prendre en compte les discriminations dans la politique de la ville et interroger ses dimensions territoriales.



Dans un premier temps, les interventions de Lara Bakech, chargée de mission Égalité-Diversité au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et de Sophie Pisk, cheffe de pôle régional du Défenseur des droits sur l'Île-de-France, ont montré que les discriminations étaient bien d'ordre systémiques et intersectionnelles. Lara Bakech, en s'appuyant sur les résultats du baromètre des discriminations perçues et vécues par les Séquano-Dionysiens (enquête publiée en juillet 2020 et réalisée par l'institut de sondage Harris Interactive) a objectivé le sentiment de discrimination sur le territoire. Il est notamment ressorti que les critères sur lesquels les personnes étaient discrimi-

Dans un contexte où la dimension de rénovation urbaine va s'épuiser, quel sens donne-t-on à la politique de la ville ?

nées sont majoritairement fondés sur la couleur de peau ou l'origine, la religion, l'apparence physique et enfin, le quartier d'habitation. Cette enquête met également en lumière le sentiment de discrimination ressenti dans les relations entre les habitant-es et les administrations et services publics. Sophie Pisk a ensuite dressé un état des lieux des constats observés par le Défenseur des droits en Seine-Saint-Denis en matière de discriminations et est revenue sur les orientations formulées dans le rapport « Discriminations et origines : l'urgence d'agir » de juin 2020. Le champ des discriminations représente 13 % des saisines au niveau national et sur l'ensemble, 26 % sont des discriminations fondées sur l'origine. Le Défenseur des droits recommande également de faire sortir la lutte contre les discriminations de la politique de la ville pour qu'elle devienne une priorité nationale. Cette priorité devant se concrétiser via des engagements à une échelle macro (mise en place d'une mission d'observation avec un volet de suivi des actions, qui fait aujourd'hui défaut dans les contrats de ville) tout en mettant en œuvre à une échelle micro des méthodologies, des plans avec des objectifs clairs et des outils de suivi, aussi bien par les collectivités territoriales que par les entreprises. Par leur objectivation, les actions du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et du Défenseur des droits mettent en avant le caractère violent du vécu des discriminations et appuient la légitimité de poser cet enjeu dans le débat public.

Nous avons ensuite abordé la lutte contre les discriminations fondées sur l'origine, que Jérémy Robine, géopolitologue rattaché à l'Institut français de géopolitique, préfère qualifier de discriminations raciales. Jérémy Robine a travaillé sur la notion de ghetto en Seine-Saint-Denis, son postulat est que les quartiers de la politique de la ville accueillent les minorités raciales et sont des lieux de ségrégation.

Ce débat s'inscrit dans un cadre où l'efficacité de la politique de la ville est questionnée notamment suite au rapport des députés Rodrigue Kokouendo et François Cornut-Gentille, sur l'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis qui considérait la politique de la ville comme une politique de discrimination positive renforçant la stigmatisation du territoire, et celui de la Cour des Comptes mettant en cause l'atteinte de ses objectifs d'attractivité. Cependant, notons que l'attractivité n'a pas d'objectifs définis et qu'aucun indicateur ne permet de la mesurer : la politique de la ville a trop souvent été restreinte à la dimension de la rénovation urbaine comme levier principal d'amélioration des conditions de vie des habitant-es.

À partir d'une projection, correspondant à la sortie de la lutte contre les discriminations de la politique de la ville, Jérémy Robine pose alors les questionnements suivants : dans un contexte où la dimension de rénovation urbaine va s'épuiser, quel sens donne-t-on à la politique de la ville ? Ne risque-t-on pas de minorer le problème des QPV en n'abordant pas les questions de ségrégation

raciale? Vivre en quartier prioritaire n'est-il pas en soi une discrimination subie? Ne faut-il pas traiter le problème des ségrégations raciales plutôt que celui des discriminations raciales dans la politique de la ville?

Cela a conduit des échanges avec les professionnel·les sur la façon dont ils-elles percevaient cette articulation à l'avenir.

L'URBANISME SPORTIF, UN ENJEU DE SANTÉ ET DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ?

Matinée – 28 janvier 2020 – 31 participant·es

Avec : Martin Citarella, chargé d'études aménagement du territoire, Comité départemental olympique et sportif (CDOS 93), Véronique Cohen, responsable de l'espace Jules Verne, direction vie associative, Aulnay-sous-Bois, Marianne Duffet, co-directrice de Vivacités Île-de-France, Léa Giraudon, chargée de mission promotion de l'activité physique, Maison de la Santé, Saint-Denis, Nicolas Notin, chargé de projet Grand Paris, urbanisme et santé, ARS Île-de France, Claire Peuvergne, directrice, Institut régional de développement du sport (IRDS).

L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. Elle a une influence positive sur la santé physique et mentale et permettrait de limiter les facteurs aggravant liés à certaines pathologies chroniques : diabète, obésité, maladies-cardiovasculaires, etc. À âge, sexe et catégorie socio-professionnelle équivalents un·e habitant·e d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) aura toujours une probabilité moins élevée d'être sportif·ve qu'une personne qui réside en dehors de ces quartiers.

Malgré d'ambitieux politiques publiques d'accès au sport pour les habitant·es des QPV, une quarantaine d'entre eux apparaissent encore comme sous-dotés en équipements sportifs structurants (les communes sans QPV ont un taux d'équipements pour 10 000 habitants de 29 contre 18 pour celles qui contiennent un QPV. Avec 22 équipements pour 10 000 habitant·es, l'Île-de-France occupe la dernière place des régions métropolitaines en termes d'équipements rapportés à la population). Ces constats sont d'autant plus préoccupants, alors que ces mêmes habitant·es des QPV sont caractérisés par une espérance de vie plus faible et une prévalence plus forte des pathologies chroniques que les moyennes régionales.

Le code du sport rappelle que « *Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale, et qu'elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles,*

Une espérance de vie plus faible et une prévalence plus forte des pathologies chroniques dans les QPV que dans les moyennes régionales

ainsi qu'à la santé» (article L 100-1). Dans le cadre de leur prorogation jusqu'en 2022 les contrats de ville devront désormais comporter un volet « *action sportive à vocation d'inclusion sociale et territoriale* » (circulaire du 19 avril 2019).

Il apparaît donc essentiel aujourd'hui de trouver des leviers et des modalités d'intervention sur l'aménagement du cadre de vie, les espaces de pratique et leur insertion dans les territoires, mais également de questionner la place des équipements sportifs et leur intégration urbaine et fonctionnelle au plus près des besoins des habitant-es.

L'objectif de cette matinée co-organisée avec le Comité olympique et sportif de Seine-Saint-Denis, l'Institut régional de développement du sport et l'Agence régionale de santé Île-de-France était de présenter à partir d'exemples locaux l'étude « *Aménagement, cadre de vie et pratique de l'activité physique et sportive. De nouveaux défis pour la santé des franciliens* » publiée fin 2018.

Elle a également permis d'aborder la réflexion sous différents angles : comment mettre en place une dynamique d'urbanisme sportif en lien avec les besoins et les spécificités des territoires ? Comment soutenir et favoriser l'activité physique et sportive des publics qui en sont les plus éloignés ? Comment développer un urbanisme qui incite à la pratique de l'activité physique et bâtir de nouvelles dynamiques de promotion de la santé ? Et quels partenariats développer entre acteur-rices de la santé, du sport et de l'aménagement ?

RÉUNIONS DÉDIÉES DES COORDINATEUR-RICES SANTÉ

6, 14 et 25 mai, 3 et 11 juin, 2 et 9 juillet, 13 octobre et 9 décembre 2020 – 149 participant-es

En dehors des instances de travail en lien avec les questions de santé, des réunions rassemblant les coordinateur-rices Atelier santé ville (ASV) étaient régulièrement organisées. Cette année, dans le contexte de la crise sanitaire et après des premiers contacts téléphoniques avec les coordinateur-rices ASV entre fin mars et début avril, il a été décidé d'un commun accord d'organiser des réunions régulières d'information en visio-conférence avec l'ensemble des professionnel-les des démarches territoriales de santé du département (ASV, contrat local de santé et conseil local de santé mentale). La plupart de ces réunions ont été menées en partenariat avec la Délégation départementale de la Seine-Saint-Denis de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France.

Les réunions en visio-conférence ont essentiellement porté sur le confinement et la gestion de crise par les coordinateur-rices et les villes concernées.

Les réunions de mai et juin ont essentiellement porté sur le confinement et la gestion de crise par les coordinateur-rices et les villes concernées. L'organisation du dépistage (besoins, ressources et outils utiles), des informations sur le dispositif « *Repérer/Tester/Isoler* » ainsi que le déploiement des barnums dans les quartiers prioritaires ont aussi été abordés.

Présentation du projet territorial de santé mentale dont l'objet est d'éviter toute rupture dans le parcours de santé et de vie des personnes souffrant de problèmes psychiques.

Fin mai, en parallèle de ces réunions et au vu de la masse d'information qui circulait, un groupe technique constitué de cinq coordinateur-rices s'est réuni pour réfléchir à l'élaboration d'un outil numérique partagé. L'objectif étant de mutualiser les ressources, de les centraliser et de les organiser pour en faciliter l'accès à toutes et à tous y compris aux partenaires locaux. Ces ressources organisées par thématique sont accessibles via un Google Drive et sont régulièrement mises à jour (six réunions de mai à décembre).

Lors de la séance du 3 juin, un point d'information sur l'organisation des barnums de dépistage dans les quartiers prioritaires a été réalisé. Le 11 juin, un tour de table a permis de faire remonter les besoins émergents après un mois de dé-confinement, puis la formation premiers secours en santé mentale a été présentée, elle est proposée par l'ARS Île-de-France en convention avec la Fédération de santé mentale France et la cellule de coordination territoriale d'appui à l'isolement pilotée par la MAIA⁶ Seine-Saint-Denis Sud-Est, devenue dispositif d'appui à la coordination.

Début juillet, les discussions ont permis de faire un retour sur les élections municipales dont le second tour a eu lieu fin juin et les projets des nouvelles mandatures. La réunion du 9 juillet a été consacrée à la présentation du projet territorial de santé mentale (PTSM) dont l'objet est d'éviter toute rupture dans le parcours de santé et de vie des personnes souffrant de problèmes psychiques. C'est un projet multi-partenarial (intégrant la question sociale) qui associe un ensemble d'acteur-rices autour du projet.

En octobre, la réunion a pu se tenir en présentiel à Saint-Ouen-sur-Seine. La coordinatrice ASV et la chargée de mission politique de la ville ont présenté le territoire, les quartiers prioritaires de la ville ainsi que l'organisation du service prévention-santé. L'action « *Causons santé* » qui permet d'aller vers la population avec la présence d'un stand sur les deux marchés de la ville a été décrite.

La dernière réunion de l'année a abordé divers sujets notamment le positionnement des villes concernant l'avis sur le projet territorial de santé mentale qui leur était demandé par l'ARS, une information sur le bus départemental de vaccination contre la grippe et les actions de l'association Banlieues Santé dans différentes villes du territoire.

6. Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin du champ de l'Autonomie

CHAPITRE

2

***MISSIONS
D'ACCOMPAGNEMENT***

2.1 Éducation

LES CITÉS ÉDUCATIVES, JOURNÉE DE LANCEMENT DES GROUPES PILOTES

La journée de lancement des groupes pilotes des Cités éducatives a eu lieu le 23 septembre 2020 dans un contexte d'incertitudes dû à la crise sanitaire. L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), qui avait initialement prévu de mettre en place un grand rassemblement national sous la forme d'une « rentrée des Cités éducatives », a été contrainte de définir un objectif plus modeste de lancement des groupes pilotes. Profession Banlieue a été sollicité, comme les autres centres de ressources, pour participer à l'animation des groupes pilotes aux côtés d'intervenant-es expert-es du thème abordé. Les groupes pilotes ont joué un rôle d'espace de ressources et d'échanges de pratiques au sein du réseau des Cités éducatives. La mission des CRPV a alors été de faciliter les contributions des acteur-ices des Cités éducatives à la définition des modes de fonctionnement des groupes pilotes. Profession Banlieue a été chargé de l'animation du groupe « Relations aux familles », un des onze ateliers organisés. L'Afev a été missionnée par l'ANCT pour jouer le rôle d'expert de la question.

L'organisation de la journée a nécessité un travail important de conception de supports en distanciel pour recueillir les propositions des participant-es, et de création d'un binôme entre animateur-riche et expert-e. Ce travail a été réalisé au sein du groupe Éducation du réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) (*voir le paragraphe consacré au réseau national des centres ressources*).

Les 41 participant-es ont pu exprimer leurs attentes malgré la difficulté à faire émerger la parole dans un contexte virtuel. Il-elles attendent du groupe pilote un appui pour atteindre les objectifs suivants :

- › la reconnaissance des droits des parents,
- › la restauration de liens de confiance entre familles et institutions,
- › l'interculturalité,
- › la médiatisation de la relation parents-enfants.

Pour le fonctionnement des groupes pilotes, sont attendus : un apport en formation, des visites sur site, la création d'outils de type « qui fait quoi » comme par exemple un répertoire des acteur-rices présenté sous forme de « besoins de l'enfant » et non de « typologie » des acteur-rices, la possibilité d'avoir un espace partagé de documents ressources, un espace de mutualisation et de mise en réseau des expériences...

Une cité éducative indique aussi la nécessité que la capitalisation fasse par la suite « politique publique » et aboutisse à l'évolution des financements « expérimentaux » vers des financements de « fonctionnement ».

2.2 Médiation sociale

LAFÉDÉ – FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE D'ÎLE-DE-FRANCE

Profession Banlieue accompagne la Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France depuis sa création pour défendre la reconnaissance de la médiation sociale. Elle soutient également LaFédé dans la mise en place d'actions de qualification et de professionnalisation des médiateur·rices sociaux·ales. Ce lien permet au centre de ressources de rester au plus près des besoins exprimés par les médiateur·rices sociaux·ales ou leurs responsables concernant, par exemple, l'encadrement d'équipe, le positionnement à adopter face à des partenaires posant des exigences quantitatives de plus en plus élevées, le renouvellement des conventions adultes-relais...

L'année 2020 a fait évoluer les pratiques, faisant de la relation téléphonique et des échanges via smartphone de nouveaux outils d'accompagnement des publics. Les conséquences de ces pratiques ont vite été repérées, notamment l'accentuation de la difficulté à contenir les plages horaires de travail des professionnel·les, mais aussi l'effet de report des demandes d'accès aux droits vers les associations ayant maintenu des accueils physiques et téléphoniques. Par ailleurs, la démarche de qualification et de reconnaissance des métiers de la médiation se poursuit avec la diffusion de la certification Afnor auprès du réseau des associations membres de LaFédé, travail qui se poursuivra en 2021.

Rester au plus près des besoins exprimés par les médiateur·rices sociaux·ales ou leurs responsables

FRANCE MÉDIATION

France Médiation, réseau national des médiateur·rices sociaux·ales, a été créé le 19 mai 2008. Profession Banlieue a été associé à cette création, afin que la médiation sociale et culturelle y ait toute sa place et fait partie de son conseil d'administration. Les objectifs de France Médiation rejoignent ceux de Profession Banlieue et de la Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France, notamment sur la reconnaissance du métier de médiateur·rice sociale et la volonté d'en professionnaliser les emplois. Le réseau a plusieurs objectifs :

- › fédérer et représenter l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés, qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire ;
- › favoriser le développement et la reconnaissance de la médiation sociale en développant les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérent·es ;
- › faciliter l'accès à toutes les formes de connaissance et de savoir-faire sur les différents domaines touchant la médiation sociale à travers des publications, recherches, formations professionnelles et des démarches d'évaluation.

En 2020 les travaux du conseil d'administration ont principalement porté sur :

- › le rôle et l'accompagnement des médiateur·rices face à la crise sanitaire et aux nouveaux enjeux de la médiation dans un contexte de confinement ;
- › un travail de fond permettant de redéfinir collectivement le plan stratégique de France Médiation.

2.3 Santé

Profession Banlieue est depuis plusieurs années impliqué dans l'animation des réseaux d'échange et de qualification relatifs aux questions de santé publique. À l'échelle de l'Île-de-France, le centre de ressources joue un rôle particulier de production et de diffusion des connaissances concernant la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé, avec des publications et ateliers de travail sur les problématiques de santé dans les quartiers prioritaires. La participation de Profession Banlieue aux différents réseaux et instances de pilotage contribue à enrichir la réflexion partenariale et à améliorer la prise en compte des besoins de qualification des professionnel·les.

LES GROUPES DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

En 2020, avec le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la mobilisation des professionnel·les de l'Agence régionale de santé et des collectivités territoriales, le rythme et la forme des réunions ont été bousculés. Malgré tout des échanges réguliers ont eu lieu.

La délégation territoriale de la Seine-Saint-Denis de l'ARS d'Île-de-France

Profession Banlieue participe au groupe de travail départemental qui rassemble les coordonnateur·rices ASV et/ou CLS. En 2020, une réunion a eu lieu en janvier. Les échanges se sont poursuivis en visio-conférence avec l'ensemble des coordonnateur·rices des démarches territoriales de santé (ASV, CLS, Conseil local de santé mentale) pour échanger notamment sur la gestion de la crise sanitaire et la santé mentale.

(voir aussi réunions dédiées des coordonnateur·rices santé pages 58-59)

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France

En 2020, Profession Banlieue a participé à la journée régionale des contrats locaux de santé (CLS) d'Île-de-France organisée le 5 février. Il s'agissait de consolider l'action des CLS sur les déterminants de la santé dont l'habitat, et de conforter leur rôle facilitateur et leur articulation avec les communautés professionnelles territoriales de santé.

De mai à décembre le centre de ressources a participé à des conférences téléphoniques dans le cadre du groupe d'appui à la réduction des inégalités de santé dans la stratégie de dé-confinement. Ce groupe composé d'acteur·rices divers·es d'Île-de-France (associations, services santé et hygiène des collectivités, bailleurs sociaux, Caf, Mutualité sociale agricole, coordonnateur·rices...) a été mis en place pour apporter une aide au pilotage de la démarche de l'Agence et notamment par l'identification d'obstacles, le repérage de leviers possibles, la validation éventuelle de propositions d'actions.

LE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

Profession Banlieue a été invité à siéger en tant que membre désigné au Comité régional de l'alimentation (institué dans chaque région par la loi Egalim du 30 octobre 2018). Une réunion a eu lieu en janvier. Elle a permis de présenter la mise en œuvre au niveau régional du Programme national pour l'alimentation ainsi que son suivi et son évaluation. Diverses expériences ont été présentées à cette occasion.

Création d'un dispositif dédié à l'éducation à la santé et à la construction d'outils de communication pensés par et pour les habitant-es de Seine-Saint-Denis

L'ACADÉMIE POPULAIRE DE LA SANTÉ

En octobre, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec la Fondation BNP Paribas, a officiellement lancé l'Académie populaire de la santé. C'est un dispositif dédié à l'éducation à la santé et à la construction d'outils de communication pensés par et pour les habitant-es de Seine-Saint-Denis. L'idée est d'amener une promotion d'habitant-es (20) et de professionnel·les (10) à devenir des ambassadeur·rices de santé au sein de leurs

cercles sociaux. Profession Banlieue a été associé à cette démarche et participe aux comités de pilotage et au suivi de l'évaluation de cette action.

FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ



Fabrique Territoires Santé s'adresse à l'ensemble des acteur·rices parties prenantes dans la fabrique de dynamiques territoriales de santé sur tout le territoire français, y compris les territoires ultramarins, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux. Les ambitions de Fabrique Territoires Santé sont de :

- › Faire du lien, donner la possibilité d'être relié, rassembler les énergies et les initiatives et ainsi constituer un réseau national référent pour les acteur·rices locaux·ales, régionaux·ales et nationaux·ales.
- › Favoriser la qualité des programmes et des projets menés sur les territoires.
- › Constituer une force de propositions et de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation dans le cadre des dynamiques territoriales de santé.
- › Construire et produire des plaidoyers pour une conception ouverte de la promotion de la santé sur les territoires.

Profession Banlieue est administrateur de l'association depuis 2011, date de sa création. Depuis 2016, le centre de ressources a intégré le bureau de l'association et y assure la fonction de trésorier. Il s'agit d'un investissement important dans la vie de cette instance, à travers la participation à une quinzaine de réunions officielles (conseil d'administration, bureau, assemblée générale, séminaire) et à plusieurs réunions d'appui autour des questions comptables et budgétaires.

En tant qu'administrateur, Profession Banlieue participe depuis 2019 à un groupe de travail national de lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques organisé par le bureau santé mentale de la Direction générale de la santé. Ce groupe a contribué à l'élaboration d'un outil « le GPS Anti-Stigma » dont l'objet est de guider les personnes ou organismes souhaitant agir contre la stigmatisation en santé mentale. Cet outil est en ligne sur le site du Psycom. Les réflexions se poursuivent avec la rédaction d'un mémo de sensibilisation des élu·es aux enjeux de la santé mentale.

Profession Banlieue représente Fabrique Territoires Santé au comité de pilotage de l'Académie populaire de la santé créée par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

2.4 Jeunesse

LE PLAN RÉGIONAL D'INSERTION POUR LA JEUNESSE D'ÎLE-DE-FRANCE (PRIJ)

Dans la perspective de poursuivre sa contribution à l'animation du Prij initiée en 2018, Profession Banlieue a échangé avec la Direccte, les chargé-es de suivi du Prij sur les territoires en expérimentation et participé au comité de pilotage du Prij de Plaine Commune en octobre 2020. Ce travail préparatoire a pour objectif l'organisation d'un cycle de qualification en 2021 adapté aux besoins des professionnel·les notamment issus des champs de l'insertion socio-professionnelle, de la prévention spécialisée, de l'éducation populaire et de la prévention de la délinquance. Le cycle proposera des temps de réflexions complémentaires aux temps de coordination menés par les pilotes du Prij et s'articulera autour des pratiques de « l'aller vers » en proposant une analyse collective des effets de l'approche territoriale et de transversalité des compétences qu'apportent le Prij dans l'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

2.5 Développement économique local et emploi

CONTRIBUTION AU COMITÉ D'APPUI DU DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Le DLA, piloté par la Fédération des œuvres laïques (Fol93), soutient l'activité, la création et le développement de l'emploi des structures établies en Seine-Saint-Denis qui développent des activités d'utilité sociale à travers des missions d'accompagnement conduites par des intervenant-es spécialisé-es. Pour sa mise en œuvre, le DLA s'appuie notamment sur un comité d'appui composé de représentant-es du milieu associatif, du développement local, du monde institutionnel et du champ économique. Profession Banlieue a participé à trois comités d'appui en 2020. Les objectifs de ces réunions sont d'étudier les demandes d'accompagnement des associations du département, enrichir les diagnostics et les préconisations pour les suivis. Cette instance a également permis, durant les périodes de confinement et déconfinement, un partage d'observations et de réflexions entre ses membres quant à la situation économique des structures associatives et de l'ESS ainsi qu'aux informations relatives aux différents dispositifs et aides exceptionnelles mis en place sur le département.

**Soutenir l'activité,
la création et le
développement de
l'emploi des structures
qui développent des
activités d'utilité sociale**

PARTICIPATION AU COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE L'EPT PLAINE COMMUNE

Ce comité, qui s'est tenu le 12 mars 2020, a permis d'aborder les actualités et les enjeux de l'ESS au niveau national et sur le territoire, de présenter le kit municipal ESS élaboré par le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaires (RTES) et de faire des retours d'expériences sur les stratégies ESS et grands chantiers en cours sur le territoire de l'EPT (avancées, difficultés...). Des ateliers étaient organisés l'après-midi, Profession Banlieue a participé à une séance dédiée à l'accès aux marchés publics dont les discussions étaient axées autour des coopérations entre acteurs économiques pour y répondre, de la mise en valeur de l'impact social et environnemental des structures pour faciliter leur accès à ces marchés et enfin, de l'évolution de la commande publique pour adapter les marchés aux spécificités et à la diversité des acteurs de l'ESS.

2.6 Laïcité

PARTICIPATION À LA JOURNÉE ORGANISÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS AVEC LA MISSION ÉGALITÉ DIVERSITÉ

À l'occasion de la journée nationale de la laïcité célébrant la loi de 1905, le Conseil départemental a souhaité organiser une conférence articulée autour de la valorisation des initiatives séquano-dionysiennes en direction de ses agent-es.

Cette conférence s'est tenue en présence de la vice-présidente du département en charge de la jeunesse et de la lutte contre les discriminations, Silvia Capanema. Elle s'inscrit dans un engagement pris par le Conseil départemental de développer une politique de formation de ses agent-es en matière de laïcité en adaptant le kit *Valeurs de la République et laïcité* aux spécificités de la collectivité et en créant un poste de coach en interne, dédié à la formation des agent-es.

Profession Banlieue et la FCSC 93 ont été sollicités pour présenter à deux voix le déploiement du kit *Valeurs de la République et laïcité* auprès des professionne-les du département. La Fédération des œuvres laïques et une compagnie de théâtre ont également été sollicitées pour illustrer les initiatives séquano-dionysiennes en direction de la jeunesse.

Organisée dans le contexte du débat politique sur le projet de loi de « lutte contre les séparatismes » devenu projet de loi « confortant les principes républicains », cette rencontre a participé de la construction d'une approche partagée, fondée sur un principe de non-discrimination et de lutte contre les inégalités.

**Déploiement du kit
*Valeurs de la République
et laïcité* auprès
des professionne-les
du département**

2.7 Ingénierie de la politique de la ville

SÉMINAIRE POLITIQUE DE LA VILLE DE LA PRÉFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS AVEC LES DÉLÉGUÉ-ES DU PRÉFET

La préfecture de la Seine-Saint-Denis a organisé un séminaire sur la politique de la ville à destination de l'ensemble des agent-es de l'État (mission ville et délégué-es du préfet) le 10 septembre 2020. Profession Banlieue est intervenu dans ce séminaire pour présenter l'association (missions, ressources mises à disposition) et proposer un temps d'échange autour des enjeux liés à la crise sanitaire pour les habitant-es des quartiers prioritaires. L'analyse issue des travaux de capitalisation réalisés par Profession Banlieue pendant la période du premier confinement auprès des acteur-rices de terrain a permis de proposer des pistes de réflexions autour des enjeux suivants :

- › la crise sanitaire en Seine-Saint-Denis, un révélateur d'inégalités socio-spatiales : l'effet loupe ;
- › une mobilisation forte dans et pour les quartiers : capitaliser sur ce qui s'est passé dans les territoires ;
- › l'emploi et l'insertion : faciliter l'intervention locale ;
- › la santé et l'offre de soins de proximité ;
- › l'éducation : raccrocher les plus éloigné-es ;
- › habitat : un coup de projecteur qui suscite beaucoup d'attentes.

INTERVENTION À L'ÉCOLE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Située à Aubervilliers, l'École du renouvellement urbain est un organisme de formation dont la mission est de proposer des formations sur la politique de la ville et le renouvellement urbain sur toutes les thématiques liées aux transformations sociales et urbaines. Les formations de l'Éru s'adressent à l'ensemble des maîtres d'ouvrage des projets (collectivités territoriales, bailleurs), aux prescripteurs (services de l'État) et aux habitant-es. Afin de témoigner du rôle d'un centre ressources et d'en présenter les missions, Profession Banlieue est intervenu un après-midi lors d'une session de formation intitulée « Construire et conduire un projet global de développement social urbain ».

**La crise sanitaire
en Seine-Saint-Denis,
un révélateur
d'inégalités socio-
spatiales : l'effet loupe**

CHAPITRE

3

***LE RÉSEAU DES CENTRES
DE RESSOURCES***

3.1

Le réseau national des centres de ressources politique de la ville



Profession Banlieue s'inscrit dans le cadre du Réseau national des centres de ressources de la politique de la ville (RNCRPV). Ce dernier s'est réuni régulièrement en 2020 pour :

- › Animer les groupes de travail inter-métiers (développement économique et emploi ; éducation ; santé, participation ; politique de la ville et transitions écologiques, observations locales) permettant d'échanger sur les ressources et outils à diffuser aux professionnel·les.
- › Contribuer aux réflexions relatives au plan de relance destiné aux quartiers de la politique de la ville, dans le cadre de groupes de travail nationaux organisés par l'ANCT.
- › Alimenter le portail du Réseau des CRPV (www.reseau-crpv.fr).
- › Préparer les journées de regroupement nationales des équipes des CRPV.

GROUPES DE TRAVAIL INTER-MÉTIERS - ANCT

Le groupe Éducation – Cités éducatives : est animé par l'IREV et Cités Ressources, le groupe Éducation s'est essentiellement concentré en 2020 sur la mise en place du projet de Cités éducatives.

Lancées en 2019, les Cités éducatives constituent un nouveau programme de coordination des dispositifs existants et d'innovation en matière d'éducation prioritaire. L'ANCT, en charge de la coordination nationale de ce projet, a sollicité le réseau national des CRPV pour accompagner le programme et réaliser un travail de capitalisation et d'analyse des Cités éducatives. Par ailleurs, l'ANCT a souhaité l'organisation d'un regroupement national des Cités éducatives durant lequel les CRPV ont accompagné l'organisation des ateliers et assuré l'animation des onze ateliers. Au sein du groupe Éducation, Profession Banlieue a contribué au travail d'écriture des fiches de cadrage des ateliers et à la conception des supports spécifiques à l'atelier « Relations avec les familles » qu'il était en charge d'animer. Cette action d'envergure nationale, réalisée le 23 septembre 2020, n'aurait pas pu être réalisée sans le soutien opérationnel des CRPV qui ont contribué à l'accueil et à l'accompagnement de 380 participant·es en visioconférence.

Le groupe Santé : est animé par Normanvilles et Profession Banlieue, il s'est réuni quatre fois et poursuit les objectifs suivants : échanges d'expériences, partage d'outils et de ressources, réflexions sur la co-production d'un état des lieux des enjeux de santé dans les quartiers prioritaires, interconnaissance de partenaires extérieurs. Dans le cadre de la consultation post-crise sanitaire de l'ANCT, le groupe a été mobilisé et a rédigé trois propositions : favoriser l'accès aux soins et aux droits en santé des habitant-es des QPV ; agir pour renforcer la santé mentale et le bien-être psychique des habitant-es des QPV ; faire du logement un facteur favorable à la santé. Le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) a invité des représentant-es du groupe à participer à ses réflexions sur la mise en place d'une formation et d'une plaquette sur la santé mentale dans les quartiers prioritaires. Un outil collaboratif de partage a été développé. La coopération se poursuit en 2021.

Le Club Dev&co : ce groupe de travail réunit les professionnel-les des centres de ressources en charge des thématiques du développement économique et de l'emploi au sein des CRPV. C'est un espace d'échanges de pratiques, de propositions, de diffusion de l'actualité, de production⁴ et de valorisation via la mutualisation d'outils et de ressources (cartographie d'expériences, etc.) sur les sujets d'emploi, d'insertion et de développement économique. Le Club Dev&co s'est réuni cinq fois en visio-conférence sur l'année 2020. Les discussions ont en particulier porté sur la préparation de la troisième lettre « *L'ECO des quartiers* » pour l'année 2021 (thématiques, objectifs...) avec une volonté encore plus affirmée de travailler sur les liens entre emploi et développement économique. Le Club Dev&co s'est également fortement investi dans l'élaboration de propositions pour contribuer aux mesures pour une relance inclusive et économique des territoires de la politique de la ville. Ces propositions ont été formulées lors de groupes de travail organisés par l'ANCT, durant le premier confinement.

Le groupe Politique de la ville et transitions écologiques rassemble huit centres de ressources. Il s'est réuni trois fois en 2020. Ses principaux objectifs sont : la mutualisation des recherches sur les jeux d'acteur-rices et de nombreux sujets tournant autour des transitions écologiques : santé, alimentation, précarité énergétique, agriculture urbaine, filières courtes, économie circulaire, etc. ; la mise en commun des actions portées par chaque CRPV (programmes, intervenant-es, méthodes) ; la définition d'une approche commune pour accompagner les chef-fes de projet qui sont à la recherche de méthodes pour prendre en compte les transitions dans le cadre de la politique de la ville.

Groupe Participation

Le groupe Participation est pour Profession Banlieue un espace de partage, d'échanges entre CRPV pour monter en compétence. Trois sujets ont mobilisé le groupe en 2020 :

- › La capitalisation des actions des CRPV sur le site Y aller par 4 chemins⁵ (YA4C) ;
- › Les temps de partage et de co-formation ;
- › Les contributions nationales.

Le site internet a évolué dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des visiteur-euses. Une logique d'entrée par mots-clés s'est substituée à une entrée par thématique. Par ailleurs, le

4. Publications « *L'ECO des quartiers* »

5. www.yallerparquatrechemins.fr/

groupe a structuré son travail collectif d'actualisation et de contribution en mettant en place un calendrier de mise en ligne.

Les temps de co-formation ont eu pour thème l'animation participative et la transposition de ces techniques en distanciel. Les échanges de techniques sur l'animation de réunions par zoom ont ainsi été salutaires dans la période de réorganisation des modalités d'accueil des ateliers des CRPV.

Sur le volet des contributions nationales, le groupe a échangé sur le projet de livret des Conseils citoyens impulsés par l'ANCT. Enfin, le groupe a animé une séance sur la diversité des formes d'expression et de contribution citoyenne, constatant que la participation ne doit pas être réduite aux seuls Conseils citoyens. Par ailleurs, il a également été partagé la nécessité pour les CRPV de soutenir des dynamiques allant de l'écoute à la parole.

CONTRIBUTIONS DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE (CRPV) À LA RELANCE

Si la crise du coronavirus et les mesures de confinement nécessaires mises en place par le gouvernement à partir du 16 mars 2020 bouleversent la vie de l'ensemble des Français, elles sont un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques qui marquent les territoires prioritaires de la politique de la ville.

Groupes de travail coordonnés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) :

Dans le cadre de l'élaboration du plan de relance national, début avril 2020, François-Antoine Mariani, directeur général de la politique de la ville à l'ANCT, a souhaité organiser une réflexion collective autour de l'après crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 pour travailler sur des propositions de mesures opérationnelles. Il s'agissait, pour chaque proposition formulée, de poser des constats prévisionnels, de définir les objectifs poursuivis, les parties prenantes, les modalités de pilotage ainsi que la temporalité (court à moyen termes) et les freins éventuels à leur mise en œuvre.

Le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) a été sollicité, aux côtés d'autres partenaires de l'ANCT et têtes de réseaux associatifs évoluant dans les quartiers prioritaires. Des réflexions internes au RNCRPV, structurées au sein des groupes de travail inter-métiers, ont permis une co-construction des propositions. Profession Banlieue a notamment contribué activement aux consultations pour les groupes de travail suivants :

- › emploi, formation professionnelle et développement économique ;
- › santé ;
- › participation des habitant-es, pratiques culturelles et sportives ;
- › cadre de vie et mobilités.

Point de vue des directeur-rices des CRPV : l'impact de la crise liée à la Covid-19 sur les habitant-es des quartiers de la politique de la ville

La note « *L'impact de la crise liée à la Covid-19 sur les habitant-es des quartiers de la politique de la ville* »⁶ a été réalisée en pleine actualité par l'ensemble des directeur-rices des CRPV et diffusée le 7 avril 2020. Cette note visait à éclairer la réflexion locale et nationale quant à l'épidémie et son impact sur les habitant-es des quartiers prioritaires ainsi que sur le fonctionnement des écosystèmes d'acteurs locaux. Articulée par thématique – quand bien même les sujets sont entremêlés – elle s'attachait à mettre en évidence les enjeux tant immédiats (urgence) que prospectifs afin d'envisager la sortie de crise alors que ses conséquences restent pour l'heure complexes à appréhender.

6. À consulter sur le site internet du RNCRPV

La contribution nationale des CRPV : quartiers populaires, politique de la ville et covid-19, des enseignements à tirer de la crise pour l'avenir

À partir de l'observation des expériences locales, d'échanges nourris et réguliers avec les acteur-rices des territoires (services de l'État, élu-es et technicien-nes des collectivités, associations, collectifs d'habitant-es) et de l'analyse des dynamiques territoriales, les CRPV ont mis en exergue différents constats, centrés sur les acteur-rices en proximité et les modalités de coopération, desquels sont tirés des enseignements.

Si ces analyses ne permettent pas de porter une évaluation des impacts de la politique de la ville sur la gestion de la crise, en revanche, l'exercice permet d'identifier quelques conditions, sur lesquelles s'appuyer, ayant permis l'émergence de démarches apportant une réponse aux défis de la crise. En cela, elles donnent des clés pour renforcer la résilience des territoires et de leurs habitant-es.

3.2 Le réseau francilien des centres de ressources politique de la ville



Durant le premier confinement, les trois centres de ressources politique de la ville franciliens (CRPVE, Pôle ressources Ville et développement social et Profession Banlieue) ont suivi avec attention les effets et dynamiques liés à la crise sanitaire dans les quartiers prioritaires.

Suite aux démarches entreprises au cours des années précédentes avec la préfecture de région Île-de-France, Profession Banlieue s'est mobilisé aux côtés des autres centres de ressources franciliens pour structurer leur réseau et produire des analyses régionales sur les enjeux de la politique de la ville en Île-de-France.

Un travail commun de recensement et d'analyse de ce que rapportaient les médias, les prises de position publique, mais aussi les remontées des professionnel-les de terrain a été effectué. Cette somme d'informations et de témoignages vise à permettre de porter un regard sur le vécu des habitant-es des quartiers et sur les réponses apportées (formes d'intervention, coopérations à l'œuvre...). Issues de ces réflexions, quatre lettres d'information thématiques sur l'habitat, le travail, la santé et l'éducation sortiront au premier semestre 2021, et auront pour vocation de nourrir les débats à venir, notamment dans la perspective du renouvellement de la politique de la ville en 2022

PROMOSANTÉ

L'année 2020 a permis de prendre contact et de développer le partenariat avec l'association PromoSanté Île-de-France, carrefour des ressources et des pratiques en promotion de la santé, et les deux autres centres de ressources politique de la ville franciliens (Pôle ressources Ville et développement social et CRPVE). Plusieurs temps d'échanges et d'interconnaissance ont eu lieu notamment avec la chargée de mission politique de la ville et le projet de co-organisation d'une journée d'accueil des nouveaux coordinateur-rices des démarches territoriales de santé avancée pour l'année 2021.

3.3 Question de Ville

QUESTION DE VILLE, ASSOCIATION DES DIRECTEUR-RICES DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

L'association Question de Ville, créée le 11 septembre 2008, s'est donnée comme objectifs d'être :

- › Un lieu de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles entre directeurs de centres de ressources
- › Un espace d'élaboration, de mutualisation et de diffusion d'un point de vue des directeur-rices des centres de ressources par rapport aux politiques publiques de développement social et urbain et à leur mise en œuvre
- › Un espace de construction de propositions partagées reposant sur le croisement des analyses et expertises locales

Plusieurs réunions se sont tenues et ont permis aux directeur-rices rassemblé-es de :

- › Échanger sur les évolutions des politiques publiques dans une visée prospective
- › Créer un espace de ressources pour les directeurs
- › Structurer le réseau CRPV et sa mobilisation au service des instances nationales
- › Échanger les pratiques sur le fonctionnement des CRPV
- › Assurer la communication et la représentation des CRPV dans différentes instances nationales ou régionales

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire, les directeur-rices se sont réuni-es une fois par semaine pendant toute la période du confinement. Ces rencontres hebdomadaires ont permis de partager les réflexions sur l'adaptation de nos méthodes et actions auprès des habitant-es et acteur-rices des territoires prioritaires et de coordonner leurs analyses pour faire remonter les priorités identifiées par les acteur-ices locaux-ales auprès des pouvoirs publics.

Question de Ville a également lancé en 2020 une réflexion sur la structuration du RNCRPV et son évolution pour répondre aux enjeux des quartiers prioritaires.

CHAPITRE

4

***RECENSEMENT
ET DIFFUSION
DES RESSOURCES***

4.1

Le centre de documentation

Depuis sa création, Profession Banlieue possède un fonds documentaire sélectif sur la politique de la ville, en particulier en Seine-Saint-Denis. Ce fonds s'est enrichi au fil des années et correspond à la volonté du centre de ressources d'accompagner la réflexion des professionnel·les par un apport de données de différentes natures. Sans être exhaustif, il se révèle précieux dans certains domaines trop spécialisés pour les bibliothèques ou les centres de documentation généralistes.

Les documents du fonds sont organisés selon un plan de classement regroupant les différentes thématiques de la politique de la ville :

- › Action sociale/Parentalité,
- › Aménagement du territoire/Habitat-Logement/Urbanisme/Renouvellement urbain,
- › Culture,
- › Économie/Emploi/Insertion,
- › Éducation,
- › Immigration – Intégration/Lutte contre les discriminations,
- › Participation des habitant·es,
- › Politique de la ville,
- › Population,
- › Prévention de la délinquance/Justice/Police,
- › Santé.

Différents types de documents sont disponibles au centre de ressources : articles de presse classés par thématique ou par ville, documents contractuels classés par ville (contrat de ville, contrat local de sécurité, contrat local de santé...), ouvrages, rapports, mémoires universitaires, documents officiels, atlas..., périodiques et DVD.

L'accueil au centre de documentation se fait du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Sur place, il est possible de consulter librement tous les documents. Il est également possible d'emprunter certains ouvrages au nombre de trois, pour une durée de trois semaines.

EN 2020 **41** PERSONNES ONT SOLLICITÉ PROFESSION BANLIEUE. CETTE ANNÉE AVEC LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE, LA MAJORITÉ DES DEMANDES D'INFORMATION A ÉTÉ TRAITÉE PAR MAIL ET PAR TÉLÉPHONE.

LES DEMANDES ONT PRIORAIREMENT PORTÉ SUR LES QUESTIONS LIÉES AU LOGEMENT ET AU RENOUVELLEMENT URBAIN AINSI QUE SUR LA SANTÉ, LA POLITIQUE DE LA VILLE, LA PARTICIPATION DES HABITANT·ES.

75% des personnes en recherche d'informations sont des femmes et majoritairement des professionnel·les (associations, villes...).

± 60% de ces personnes travaillent ou vivent en Seine-Saint-Denis et dans la région Île-de-France.

4.2 La mutualisation entre centres de ressources politique de la ville

Depuis plusieurs années, un travail en réseau entre chargé·es de la documentation et de la gestion de l'information a été initié. Il se traduit concrètement par la mise en place :

› CoSoTer, médiathèque en ligne sur la cohésion sociale et territoriale

<http://cosoter-ressources.info/>

CoSoTer est à la fois un réseau de professionnel·les et une base de ressources en ligne, créé en 2009, sur les champs de la cohésion sociale et territoriale.

CoSoTer met à disposition des ressources produites, acquises ou repérées par les onze centres de ressources participants dont Profession Banlieue depuis 2017.

Par le biais de cet outil commun, les centres de ressources donnent à voir la richesse des ressources qu'ils produisent et/ou acquièrent. Ces ressources sont disponibles en téléchargement ou en prêt.

Cette base est portée par un outil libre de système intégré de gestion des bibliothèques : PMB.

CoSoter est le fruit d'un travail mutualisé, qui contribue à la fonction ressource du réseau national. Il est le résultat de plusieurs années de travail collectif engagé par les centres de documentation de ce réseau pour mener à bien leur activité info-documentaire en prenant en compte les possibilités offertes par les développements numériques. C'est ainsi un réseau de professionnel·les investi·es dans le champ de la ressource documentaire au service des publics des centres de ressource : professionnel·les, élu·es, étudiant·es, associations, citoyen·nes... intéressé·es ou concerné·es par la politique de la ville, la cohésion et le développement social, l'urbain...

Cet important travail collectif permet la mise à disposition gratuitement de :

27 000 notices
documentaires

environ **3 000** documents
numériques directement téléchargeables

› En 2020 des modalités de travail adaptées au contexte de crise sanitaire et une hausse significative des consultations

Dans le prolongement de la formation dédiée à l'indexation des outils de communication du réseau menée en juin 2019, un important travail de refonte de l'outil d'indexation a été amorcé fin 2019 et s'est poursuivi en 2020 y compris pendant les périodes de confinement.

Il a nécessité une forte mobilisation des membres du groupe de travail : 18 réunions au total se sont tenues tout au long de l'année afin de revisiter en profondeur la liste des mots clés pour faciliter et optimiser les recherches documentaires sur la base.

L'année 2020 est également marquée par une forte hausse des consultations de la base par rapport à l'année précédente :

± 13 000 visiteur-euses / **+31%** par rapport à 2019

+ 25 000 visites / **+11%** par rapport à 2019

› Club de veille, un espace collaboratif de veille

Espace collaboratif de veille (via l'outil Diigo) qui permet de stocker et de partager des informations. La démarche vise à permettre d'économiser du temps dans le repérage de l'information afin de mieux l'investir dans le traitement. Elle permet également une ouverture à d'autres informations (autres sujets, autres sources). Ce travail génère une stimulation inter-centres par le renouvellement des pratiques et la concrétisation de la coopération. Il est alimenté selon une répartition des sources actée collégialement.

› Le panorama de presse du Réseau national des centres de ressources politique de la ville

www.scoop.it/actu-politiquedelaville

Il est accessible depuis 2014 sur tous les sites des centres de ressource. Les chargé-es d'information du réseau national relayent à tour de rôle, des actualités de portée nationale de la presse écrite, audio et vidéo (synthèses, analyses de journalistes, chercheur-es, témoignages d'acteur-rices...) pour comprendre les débats qui traversent ce champ des politiques publiques.

10614 vues en 2020

› Portail du Réseau national des centres de ressources politique de la ville

www.reseau-crpv.fr/

Symbole d'une démarche collective il présente au fil des pages et des rubriques les singularités des centres et leurs traits communs, les productions individuelles et collectives.

PROFESSION BANLIEUE CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

1 2 3 4 5

ACTUALITÉS

4 nouvelles Cités éducatives en Seine-Saint-Denis
[LIRE LA SUITE](#) →

La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes
[LIRE LA SUITE](#) →

Des ambassadeurs de la santé, un réseau de citoyens chargés de diffuser des messages de prévention
[LIRE LA SUITE](#) →

[Voir toutes les actualités](#)

AGENDA

MAR 26 JAN Appel à projets pour un programme d'accompagnement/formation réservé aux jeunes femmes éloignées de l'entrepreneuriat
[LIRE LA SUITE](#) →

Source est un nouveau programme d'accompagnement, lancé par Créatis, et dédié aux aspirantes entrepreneuses de la culture et des médias.
[LIRE LA SUITE](#) →

4.3 Le site internet

www.professionbanlieue.org/

Le site internet est un outil d'appui aux différentes actions menées par le centre de ressources pour permettre aux professionnel·les d'accéder rapidement à une information organisée, c'est-à-dire à des données qui sont déjà sélectionnées, classées et actualisées. En ligne depuis 2002, il a été refondu en 2018 avec un nouveau design et de nouvelles fonctionnalités ainsi que de nouveaux services en ligne (achat de publications, adhésion au centre de ressources, inscriptions aux événements).

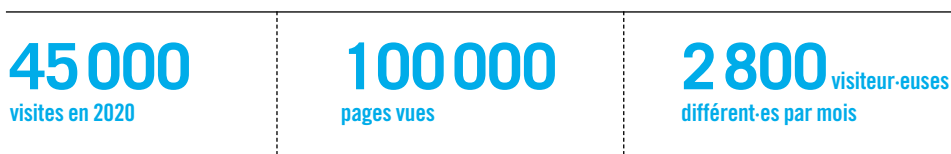
Véritable source d'informations, le site présente l'association et propose des éléments divers sur la politique de la ville notamment en Seine-Saint-Denis. Il s'organise autour de la page d'accueil (actualités locales et nationales, dernières parutions des publications de Profession Banlieue et accès directs à des services) et de cinq rubriques principales :

- › Profession Banlieue : missions du centre de ressources, organisation (équipe et conseil d'administration), adhésion en ligne, programme de travail et lien vers le Réseau national des centres de ressources politique de la ville

- › Politique de la ville en Seine-Saint-Denis : présentation du département, historique de la politique de la ville d’hier à aujourd’hui, focus thématiques (informations synthétiques réalisées autour de thèmes de travail de Profession Banlieue).
- › Actualités de la politique de la ville : actualités locales et nationales, agenda de Profession Banlieue et colloques divers.
- › Publications et ressources : présentation de toutes les publications de Profession Banlieue avec possibilité de téléchargement et d’achat en ligne. Des rubriques spécifiques présentent les lettres d’information diffusées pendant la période du confinement, les fiches d’expérience, les textes et rapports incontournables de la politique de la ville en téléchargement ou en lien ainsi que le centre de documentation (voir plus haut).
- › Services : « La Seine-Saint-Denis en un clic » : accès à des contacts, à l’historique de la politique de la ville et à des éléments statistiques ville par ville. Mais aussi un annuaire des acteur·rices et de sites en lien avec la politique de la ville et des offres d’emploi (111 offres d’emploi publiées en 2020).

EN 2020, LE NOMBRE DE VISITES ANNUELLES ÉTAIT DE 45 000 POUR PLUS DE 100 000 PAGES VUES. EN MOYENNE, 2800 VISITEURS DIFFÉRENTS PARCOURENT LE SITE INTERNET CHAQUE MOIS.

LES PAGES LES PLUS VUES SONT LES PUBLICATIONS, LES OFFRES D’EMPLOI, L’ANNUAIRE ET L’AGENDA. PRÈS DE 30 % DES UTILISATEURS CONSULTENT LE SITE DEPUIS UN MOBILE.



1225
abonné·es sur twitter /
<https://twitter.com/ProfBanlieue>



4.4

Capitalisation et diffusion de l'information

LES NEWSLETTERS THÉMATIQUES



Pendant la période du premier confinement, outre un communiqué de presse « **La Seine-Saint-Denis citoyenne et solidaire, à l'épreuve de la Covid-19** » publié le 2 avril 2020, Profession Banlieue a souhaité garder un lien avec les acteur·rices des quartiers prioritaires du territoire en relayant des informations pratiques, des ressources utiles ainsi que des initiatives citoyennes et solidaires. Ainsi plusieurs newsletters thématiques ont été publiées entre début avril et mi-mai 2020 :

- › Vers un soutien aux associations renforcé : entre bonnes pratiques, mesures d'adaptation et besoins urgents (6 avril).
- › Entre mobilisation des centres médico-psychologiques, appel aux dons des hôpitaux, droits d'accès aux soins pour tou·tes, cette lettre relayait des informations relatives à la santé en Seine-Saint-Denis, pendant la crise de la Covid-19 (8 avril).
- › L'habitat étant au cœur de la crise sanitaire, cette lettre d'information rassemblait des informations sur la mobilisation des acteur·rices de terrain, les difficultés rencontrées et quelques ressources utiles (17 avril).
- › L'accompagnement des publics fragilisés par l'épidémie du Covid-19 : pour une reconnaissance durable de l'action sociale et médico-sociale (27 avril).
- › Résultat de l'enquête réalisée en avril auprès des collectivités, des associations, des services de l'État, des entreprises, des bailleurs, etc. qui révèle que, malgré des conditions de vie souvent difficiles, le confinement est globalement bien respecté grâce à l'implication des habitant·es et des acteur·rices de terrain (11 mai).
- › La crise sanitaire et le confinement ont révélé de nombreuses initiatives tant dans des domaines différents (vie sociale, santé, éducation, économie, quotidien...) que par les acteur·rices qui les mettent en œuvre (conseils citoyens, associations, habitant·es, collectivités...). Cette dynamique révèle la capacité des citoyen·nes à s'engager au quotidien dans des domaines ayant un impact sur leurs vies et celles de leurs proches (14 mai).

LA LETTRE DE PROFESSION BANLIEUE



La Lettre de Profession Banlieue est bimestrielle. Elle est envoyée aux élu-es, aux services de l'État, aux professionnel-les de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis ainsi qu'à leurs partenaires, et aux adhérent-es. Chaque numéro est diffusé à plus de 2 300 exemplaires.

L'objectif de cette lettre d'information est d'être un outil de travail.

Son contenu est précis et bref. Il comprend plusieurs rubriques : mouvement des professionnel-les et nominations officielles dans le département ; annonces de colloques, séminaires, rencontres... ; sélection de publications reçues et disponibles au centre de documentation. De plus, chaque numéro dresse un état de l'avancée des travaux de Profession Banlieue en reprenant un point particulier, avec éventuellement des éléments bibliographiques ou des actions concrètes. En 2020, la maquette de la Lettre a évolué et une nouvelle rubrique « Portrait d'asso » est née.

Les publications

LES CAHIERS



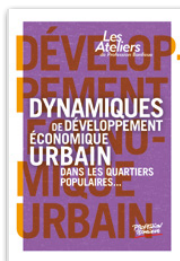
LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN SEINE-SAINT-DENIS : DE L'ANALYSE À L'INNOVATION

2018-2019 – éditée en décembre 2020

Pierre-Yves Bernard, Nathalie Broux, Joël Houssin, Marie-Anne Hugon, Benjamin Moignard, Chantal Olivieri

L'académie de Créteil se caractérise par un nombre de décrocheur-euses particulièrement élevé et c'est en Seine-Saint-Denis que l'on retrouve la proportion la plus importante. Le décrochage scolaire, processus complexe et multifactoriel, peut s'étaler sur toute la durée de la scolarité. Ses causes sont multiples et peuvent résulter de la conjonction de problématiques diverses : familiales, psychologiques, relationnelles, sociales ou scolaires. Que sait-on des décrocheur-euses séquanodionysien-nés ? Qu'est-ce que le décrochage nous dit de l'école ? Un certain nombre d'actions pédagogiques et éducatives montrent qu'il est possible de prévenir le décrochage et d'y remédier. Quels leviers d'actions, quelles pratiques et quel(s) partenariat(s) pour les professionnel-les, dans et hors l'école, afin de prévenir le décrochage et favoriser le rattrapage ? La Seine-Saint-Denis est riche de plusieurs structures publiques innovantes, qu'elles soient dédiées à l'accueil des décrocheur-euses ou qu'elles proposent à tou-tes les élèves un projet d'établissement innovant. Comment l'innovation peut-elle permettre la persévérance scolaire et quelle transférabilité de ces pratiques innovantes au sein du système traditionnel ?

LES ATELIERS



LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE URBAIN DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

2018-2019 – éditée en décembre 2020

Marie-Laure Beaufile (Dir.), Benoist Ancelin, Rémi Aumeunier, Inese Danovska, Franck Deveughele, Benjamin Masure, Olivier Mandon, Abou Ndiaye, Dominique Piani, Olivier Portier, Alain Sanchez, Safia Tami

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (loi Lamy, 2014) fait du développement de l'activité économique et de l'emploi l'un des principaux piliers du contrat de ville. La politique de la ville est transférée aux intercommunalités, lesquelles partagent avec la région la compétence développement économique (loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République – loi NOTRe, 2015). Les intercommunalités sont depuis en charge d'élaborer des stratégies économiques territoriales, incluant les quartiers prioritaires et leurs habitant·es, inscrites dans des pistes de développement plus global d'ordre métropolitain et régional. Une approche plus intégrée de l'aspect économique des quartiers prioritaires semble se dessiner. Comment définir une stratégie de développement économique urbain ? Quelles marges de manoeuvre et modalités d'action ont les collectivités territoriales dans le pilotage stratégique et le financement du développement économique dans les territoires de la politique de la ville ? Comment soutenir la création d'activités économiques populaires dans les quartiers ?

LES RENCONTRES



LA MIXITÉ SOCIALE. 25 ANS DE TÂTONNEMENT

2017 – éditée en décembre 2020

Claire Bruhat, Mathilde Cordier, Jean-Claude Driant, Céline Janody, Axel Lecomte, Anne-Katrin Le Doeuff, Christine Lelévrier, Christophe Noyé

25 années ont passé depuis la mise en œuvre des premières mesures de la mixité sociale, les résultats restent mitigés, les dysfonctionnements urbains et sociaux subsistent, les situations sont très hétérogènes d'un quartier à l'autre. Les récentes évolutions législatives devraient apporter un nouveau souffle à la mixité sociale avec la consécration de l'échelon intercommunal qui pourraient accentuer la solidarité territoriale.

Les publications en ligne

L'ÉCOLE ET LA VILLE



LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA GRANDE PAUVRETÉ SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

2018, n°28

Marie-Aleth Grard, Christian Wassenberg, Vanessa Stettinger

Un·e élève sur cinq est issu·e d'une famille relevant de la grande pauvreté, c'est le cas d'un·e élève sur deux en éducation prioritaire. Comment ces situations de grande pauvreté se traduisent sur la vie scolaire, la réussite éducative et les apprentissages ? Quelle prise en compte de ces problématiques ? Quelles réponses sont apportées tant par l'institution scolaire que par les acteur·rices partenaires sur les territoires concernés ?



LES COOPÉRATIONS ÉDUCATIVES

2019, n°29

Jean-Marc Berthet, Vincent Léna

Alors que le programme des Cités éducatives se déploie à l'échelle nationale, l'enjeu des coopérations éducatives se pose pour les acteur·rices de l'éducation prioritaire. Quelles sont les conditions permettant une réelle mobilisation et une synergie des ressources éducatives de « la Cité » ? Quels sont les freins et les leviers qui permettent de renforcer les coopérations entre tou·tes les acteur·rices concerné·es et in fine la cohérence de l'approche et des interventions à l'échelle d'un territoire ?

LES APRÈS-MIDI



BIDONVILLES : QUELLES RÉALITÉS EN SEINE-SAINT-DENIS ?

2018 – éditée en décembre 2020

Clotilde Bonnemason, Olivia Mercier, Jeanne Reig

Habitat informel, squats, bidonvilles, campements illicites... une pluralité de formes d'habitat précaire recensées en Seine-Saint-Denis, souvent à proximité ou parfois au sein des quartiers prioritaires, et qui concernent des populations parmi les plus vulnérables. Ces phénomènes renvoient à toute une série de questions et d'enjeux pour la collectivité dans son ensemble.



LE RELOGEMENT DANS LES NPRU : ÉVOLUTION DES PRATIQUES

2019, éditée en décembre 2020

Danilo Baggio, Alice Collet, Olivier Fadat, Céline Janody, Adeline Madouas, Ingrid Meunier, Sonia Ouldammam, Maïlis Peirolo

Organisée en 2019, la matinée consacrée au relogement dans les NPNRU a permis d'engager la réflexion et de pointer les démarches intéressantes et transférables en matière de pilotage du relogement. Il nous a semblé important d'interroger ces changements pour donner une nouvelle grille de lecture aux professionnel·les et les éclairer sur les principaux enjeux.

DEUX
PART

Les données présentées ci-après proposent plusieurs angles d'analyses relatifs aux actions menées par l'association en 2020. Par les différents éléments retenus, nous avons cherché à analyser l'activité de Profession Banlieue au regard des missions telles qu'elles sont définies dans le cadre de référence des centres ressources politique de la ville et de notre territoire d'intervention.

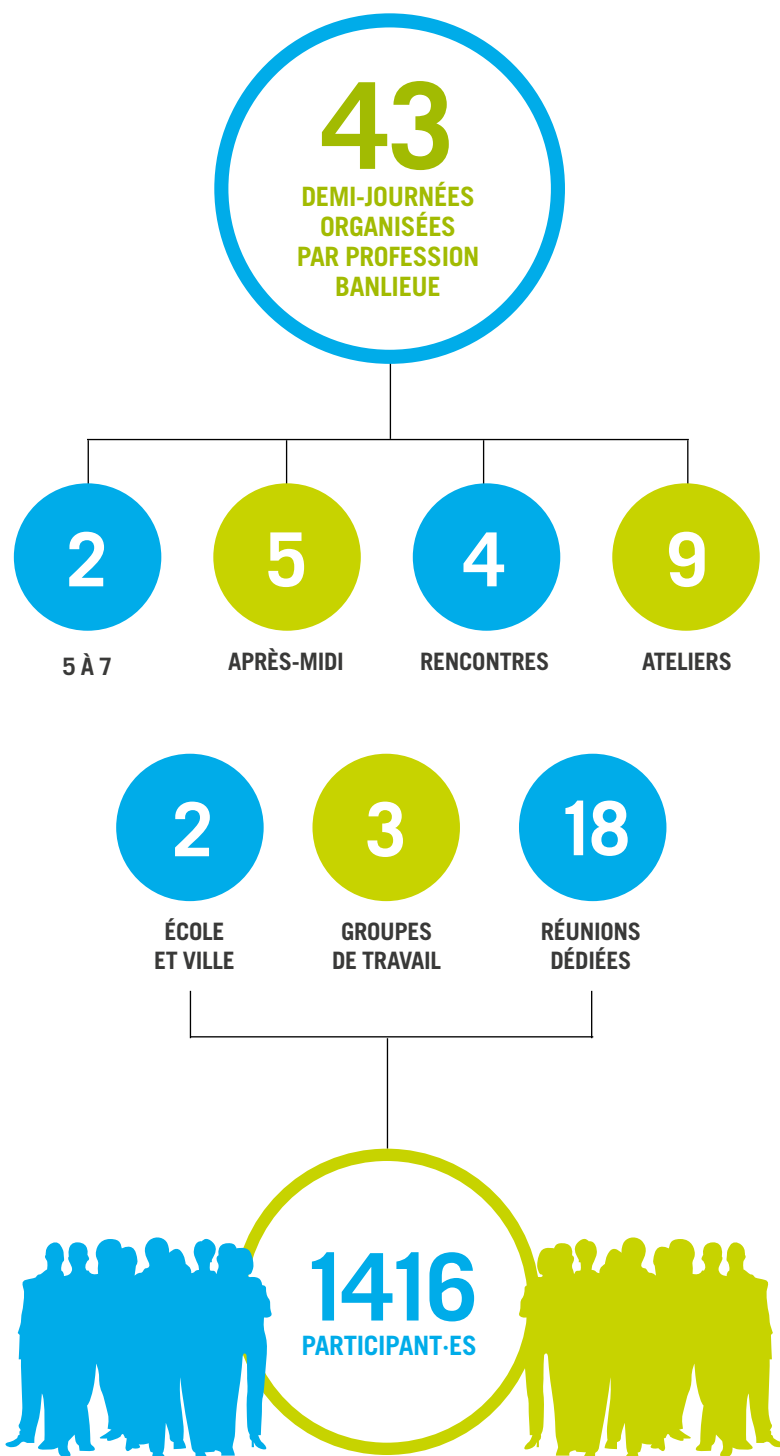
Nous avons ainsi pris comme éléments d'analyse : le nombre de participant-es, l'origine géographique et l'échelle d'intervention des bénéficiaires. Nous avons ensuite croisé les profils de ces bénéficiaires avec les différentes thématiques et types d'actions portées par Profession Banlieue afin d'apporter un éclairage sur les préoccupations et les enjeux des acteur-rices de la politique de la ville et du droit commun sur le territoire.

On notera enfin que ces données sont issues des fiches d'inscription aux actions du centre de ressources et qu'elles sont donc déclaratives. Cela permet d'expliquer certaines catégories « non renseignées ».

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

En 2020 Profession Banlieue a réalisé 36 actions de qualification et de mise en réseau (en demi-journées) et accueilli 1 416 participant-es sur l'ensemble de ces séances. Par rapport à l'année précédente, cela représente une nette progression (710 participant-es en 2019 pour 37 demi-journées). Cette progression s'inscrit dans plusieurs dynamiques. Dans le contexte de la crise sanitaire, cela montre l'engagement de l'équipe à maintenir et proposer des actions qui correspondent aux attentes des professionnel-les et notre capacité à adapter nos méthodes de travail. Même si la distanciation sociale ne nous a pas permis de développer nos actions en présentiel, le format de visioconférence a reçu un écho favorable et a sans doute permis une participation accrue à nos actions (jauge plus importante, facilité de participation). On notera également qu'après une année 2019 avec de nombreuses vacances de poste, l'équipe de Profession Banlieue est au complet depuis le mois d'août 2020. Ce qui nous a permis – malgré le confinement et un calendrier réduit pour mener nos actions - de proposer malgré tout un nombre croissant de formes de travail.

Enfin, pour compléter cette analyse d'activité, il convient de rappeler que ces données ne sont issues que des actions portées par l'association et ne montrent pas le travail réalisé par l'équipe de Profession Banlieue avec et auprès des partenaires (*cf. Missions d'accompagnement et réseau national des centres de ressources*).



LES PARTICIPANT-ES SELON LES AXES THÉMATIQUES

	TYPE D'ACTION	ACTION	Séances dans l'année (en 1/2 journées)	Participant-es	Personnes différentes
GOUVERNANCE INGÉNIERIE POLITIQUE DE LA VILLE	5 à 7 Après-midi Réunions dédiées	Une histoire des banlieues françaises (Erwann Ruty)	1	16	16
		Matinée des élu-es	1	23	23
		Chef-fes de projet politique de la ville	5	57	33
		TOTAL	7	96	69
		Part en pourcentage sur total			
SOUTIEN AUX DYNAMIQUES PARTICIPATIVES	5 à 7 Rencontres	Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires (Patrick Norynberg)	1	24	24
		Participation des habitant-es à la renovation urbaine et enjeux de l'espace public au regard des droits culturels	2	126	63
		TOTAL	3	150	85
		Part en pourcentage sur total			
HABITAT, RENOUVELLEMENT URBAIN	Après-midi Groupe de travail	Pouvoir d'agir, justice sociale, transition écologique : l'agriculture urbaine, un outil au service des quartiers prioritaires et de leurs habitant-es ?	1	65	65
		Vie dans les quartiers pendant le confinement	1	13	13
	Rencontre régionale Après-midi	Cadre de vie et comportements : comprendre, évaluer, agir	2	261	187
		« Château d'eau », quatre années de rénovation urbaine du quartier Bel Air – Grands Pêcheurs à Montreuil	1	18	18
	Ateliers	L'hébergement des populations vulnérables en Seine-Saint-Denis : Quel contexte ? Quels regards sur les dispositifs existants ?	4	97	69
		TOTAL	9	454	343
Part en pourcentage sur total					
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Ateliers	Reconnaître et accompagner les économies populaires et solidaires en Seine-Saint-Denis : quelles pistes pour l'action publique territoriale ?	2	55	44
		TOTAL	2	55	44
		Part en pourcentage sur total			
ÉDUCATION, JEUNESSE	École et Ville Ateliers Réunions dédiées	Mobilités et autonomie, les jeunes sont-ils-elles enfermés dans leurs quartiers ?	2	106	53
		Mesurer l'impact des coopérations éducatives	3	270	89
		Programmes de réussite éducative	4	32	9
		TOTAL	9	408	150
Part en pourcentage sur total					
ÉGALITÉ, LCD, ACCÈS AUX DROITS, SANTÉ	Après-midi	Discriminations, territoires et politique de la ville	1	27	27
		L'urbanisme sportif, un enjeu de santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ?	1	31	31
	Groupe de travail Réunions dédiées	Exclusion / inclusion numérique et évolution des pratiques professionnelles : ce que la crise sanitaire a mis en lumière	2	46	25
		ASV	9	149	37
	TOTAL	13	253	115	
Part en pourcentage sur total					
TOTAL GÉNÉRAL TOUS AXES ET TOUTES ACTIONS			43	1416	741
Part en pourcentage sur total					

Collectivités territoriales – Politique de la ville	Collectivités territoriales – Droit commun	État – politique de la ville	État – Droit commun	Associations	Bailleurs sociaux	Agences, chambres consulaires, CDC, EPA, EPC, EPIC	Entreprises du secteur privé	Élu-es	Usager-es Citoyen-nes	Autres acteur-rices
5	0	1	1	2	0	0	0	0	2	5
1	1	0	0	1	0	0	0	19	1	0
31	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
34	1	2	1	4	0	0	0	19	3	5
49,28	1,45	2,9	1,45	5,8	0	0	0	27,54	4,35	7,25
4	0	0	1	1	0	0	0	0	14	4
34	4	0	3	10	7	0	0	0	3	2
37	3	0	4	11	7	0	0	0	17	6
43,53	3,53	0	4,71	12,94	8,24	0	0	0	20	7,06
9	15	0	1	20	7	0	0	3	1	9
0	4	0	0	6	2	0	0	0	1	0
87	42	1	1	20	15	3	2	11	4	1
11	1	0	2	1	0	0	0	0	2	1
10	27	1	3	17	1	1	0	1	4	4
111	89	2	7	63	24	4	2	15	12	14
32,36	25,95	0,58	2,04	18,37	7	1,17	0,58	4,37	3,5	4,08
7	6	0	2	10	3	1	1	1	10	3
7	6	0	2	10	3	1	1	1	10	3
15,91	13,64	0	4,55	22,73	6,82	2,27	2,27	2,27	22,73	6,82
10	1	15	23	3	0	0	0	0	0	1
30	20	3	5	27	0	0	1	0	3	0
9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
48	21	18	28	30	0	0	1	0	3	1
32	14	12	18,67	20	0	0	0,67	0	2	0,67
7	5	0	1	7	1	0	0	2	2	2
10	10	3	1	3	2	2	0	0	0	0
0	16	1	1	6	0	0	0	0	0	1
25	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
39	41	4	3	16	3	2	0	2	2	3
33,91	35,65	3,48	2,61	13,91	2,61	1,74	0	1,74	1,74	2,61
239	149	26	44	127	36	7	4	36	45	28
32,25	20,11	3,51	5,94	17,14	4,86	0,94	0,54	4,86	6,07	3,78

LES PARTICIPANT-ES SELON LE TYPE D'ACTION

		Nombre de séances dans l'année (en demi-journées)	Participant-es	Personnes différentes
ACTION				
5 À 7	Une histoire des banlieues françaises (Erwann Ruty)	1	16	16
	Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires (Patrick Norynberg)	1	24	24
	TOTAL	2	40	39
	Part en pourcentage sur total			
APRÈS-MIDI	Matinée des élu-es	1	23	23
	Pouvoir d'agir, justice sociale, transition écologique : l'agriculture urbaine, un outil au service des quartiers prioritaires et de leurs habitant-es ?	1	65	65
	« Château d'eau », quatre années de rénovation urbaine du quartier Bel Air – Grands Pêcheurs à Montreuil	1	18	18
	Discriminations, territoires et politique de la ville	1	27	27
	L'urbanisme sportif, un enjeu de santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ?	1	31	31
	TOTAL	5	164	163
Part en pourcentage sur total				
RENCONTRES	Cadre de vie et comportements : comprendre, évaluer, agir (rencontre régionale)	2	261	187
	Participation des habitant-es à la rénovation urbaine et enjeux de l'espace public au regard des droits culturels	2	126	63
	TOTAL	4	387	240
	Part en pourcentage sur total			
ATELIERS	Reconnaître et accompagner les économies populaires et solidaires en Seine-Saint-Denis : quelles pistes pour l'action publique territoriale ?	2	55	44
	L'hébergement des populations vulnérables en Seine-Saint-Denis : Quel contexte ? Quels regards sur les dispositifs existants ?	4	97	69
	Mesurer l'impact des coopérations éducatives	3	270	89
	TOTAL	9	422	198
Part en pourcentage sur total				
ÉCOLE ET VILLE	Mobilités et autonomie, les jeunes sont-ils enfermés dans leurs quartiers ?	2	106	53
	TOTAL	2	106	53
	Part en pourcentage sur total			
GROUPES DE TRAVAIL	Exclusion/inclusion numérique et évolution des pratiques professionnelles : ce que la crise sanitaire a mis en lumière	2	46	25
	Vie dans les quartiers pendant le confinement	1	13	13
	TOTAL	3	59	37
	Part en pourcentage sur total			
RÉUNIONS DÉDIÉES	ASV	9	149	37
	Chef-fes de projet politique de la ville	5	57	33
	PRE	4	32	9
	TOTAL	18	238	78
	Part en pourcentage sur total			

Collectivités territoriales – Politique de la ville	Collectivités territoriales – Droit commun	État – Politique de la ville	État – Droit commun	Associations	Bailleurs sociaux	Agences, chambres consulaires, CDC, EPA, EPC, EPIC	Entreprises du secteur privé	Élus	Usagers Citoyen-nes	Autres acteur-rices
5	0	1	1	2	0	0	0	0	2	5
4	0	0	1	1	0	0	0	0	14	4
9	0	0	2	3	0	0	0	0	15	9
23,08	0	2,56	5,13	7,69	0	0	0	0	38,46	23,08
1	1	0	0	1	0	0	0	19	1	0
9	15	0	1	20	7	0	0	3	1	9
11	1	0	2	1	0	0	0	0	2	1
7	5	0	1	7	1	0	0	2	2	2
10	10	3	1	3	2	2	0	0	0	0
37	32	3	5	32	10	2	0	24	6	12
22,70	19,63	1,84	3,07	19,63	6,13	1,23	0	14,72	3,68	7,36
87	42	1	1	20	15	3	2	11	4	1
34	4	0	3	10	7	0	0	0	3	2
112	46	1	4	30	22	3	2	11	7	2
46,67	19,17	0,42	1,67	12,5	9,17	1,25	0,83	4,58	2,92	0,83
7	6	0	2	10	3	1	1	1	10	3
10	27	1	3	17	1	1	0	1	4	4
30	20	3	5	27	0	0	1	0	3	0
45	52	4	10	54	4	2	2	2	17	6
22,73	26,26	2,02	5,05	27,27	2,02	1,01	1,01	1,01	8,59	3,03
10	1	15	23	3	0	0	0	0	0	1
10	1	15	23	3	0	0	0	0	0	1
18,87	1,89	28,3	43,4	5,66	0	0	0	0	0	1,89
0	16	1	1	6	0	0	0	0	0	1
0	4	0	0	6	2	0	0	0	1	0
0	19	1	1	12	2	0	0	0	1	1
0	51,35	2,7	2,7	32,43	5,41	0	0	0	2,7	2,7
25	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
64	12	1	0	1	0	0	0	0	0	0
82,05	15,38	1,28	0	1,28	0	0	0	0	0	0

L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Des actions qui participent au décloisonnement des pratiques des professionnel·les

D'un point de vue général, on remarque une prépondérance des professionnel·les de la politique de la ville (collectivités et État) par rapport à celles et ceux venant du droit commun. Cette surreprésentation n'est pas surprenante au regard des missions de Profession Banlieue et reste stable d'une année sur l'autre.

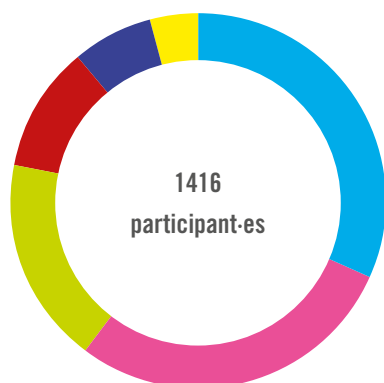
De manière plus fine, nous pouvons nous réjouir cette année de la forte progression de la participation des bailleurs sociaux et des élu·es locaux·ales à nos actions. Cette augmentation correspond aux objectifs que nous nous étions fixés pour l'année et nous conforte dans les choix que nous avons fait de proposer des réunions dédiées aux élu·es du territoire et de renforcer nos liens aux acteur·rices du logement social. Il faut également mentionner le contexte électoral de l'année 2020, avec l'arrivée de nouveaux·elles élu·es sur les territoires qui a sûrement contribué à cette progression. En revanche, on note également cette année une baisse significative des participant·es usager·ères et citoyen·nes (seulement 6%) qui est à relier avec le contexte sanitaire, et l'absence de rencontres des conseils citoyens en 2020.

On retrouve également dans les statistiques recensées la faible participation des agent·es de l'État aux actions de Profession Banlieue. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais reste une attention pour l'équipe et les partenaires institutionnels (notamment l'état local) avec qui nous souhaitons renforcer le décloisonnement des échanges entre acteur·rices du territoire. On remarque toutefois que si la participation reste faible, les services de l'État sont représentés dans pratiquement toutes nos actions, dans les participant·es ou les intervenant·es.

PARTICIPATION SELON LES AXES THÉMATIQUES ET ÉVOLUTION 2019-2020

	Séances 2019		Séances 2020		Nombre de participant·es (cumulé·es) en 2019	Nombre de participant·es (cumulé·es) en 2020
	Nombre	%	Nombre	%		
Gouvernance ingénierie politique de la ville	5	13,5	7	16,3	22,3	6,8
Soutien aux dynamiques participatives et conseils citoyens	4	10,8	3	7	24,9	10,6
Habitat, renouvellement urbain	5	13,5	9	20,9	15	32
Développement économique, emploi	1	2,7	2	4,6	1,4	3,9
Éducation, jeunesse	9	24,3	9	20,9	25,5	28,8
Égalité, LCD, accès aux droits, santé	13	35,1	13	30,2	10,9	17,9
TOTAL	37		43			

RÉPARTITION EN % DES PERSONNES PRÉSENTES SELON LA THÉMATIQUE



- Habitat, renouvellement urbain, 32 %
- Education, jeunesse, 29 %
- Égalité, LCD, accès aux droits, santé, 18 %
- Soutien aux dynamiques participatives, 10 %
- Gouvernance ingénierie PV, 7 %
- Développement économique et emploi, 4 %

L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR THÉMATIQUE

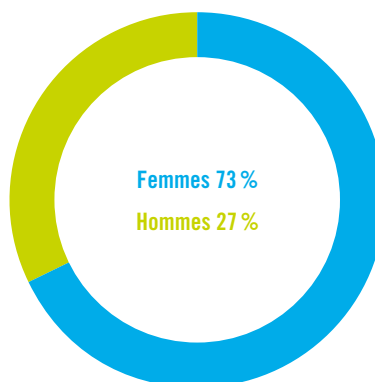
Il est difficile d'avoir une analyse fiable des thématiques qui suscitent le plus d'intérêt de la part des professionnel·les, le nombre d'actions variant d'une année sur l'autre.

On notera toutefois que la plus forte participation en 2020 s'est faite sur les questions de renouvellement urbain et d'habitat ainsi que sur les questions éducatives et de santé (qui cumulent près de 80% de la participation). C'est bien sûr à mettre en relation avec les actions proposées cette année et la priorisation que nous avons faite en sortie de confinement.

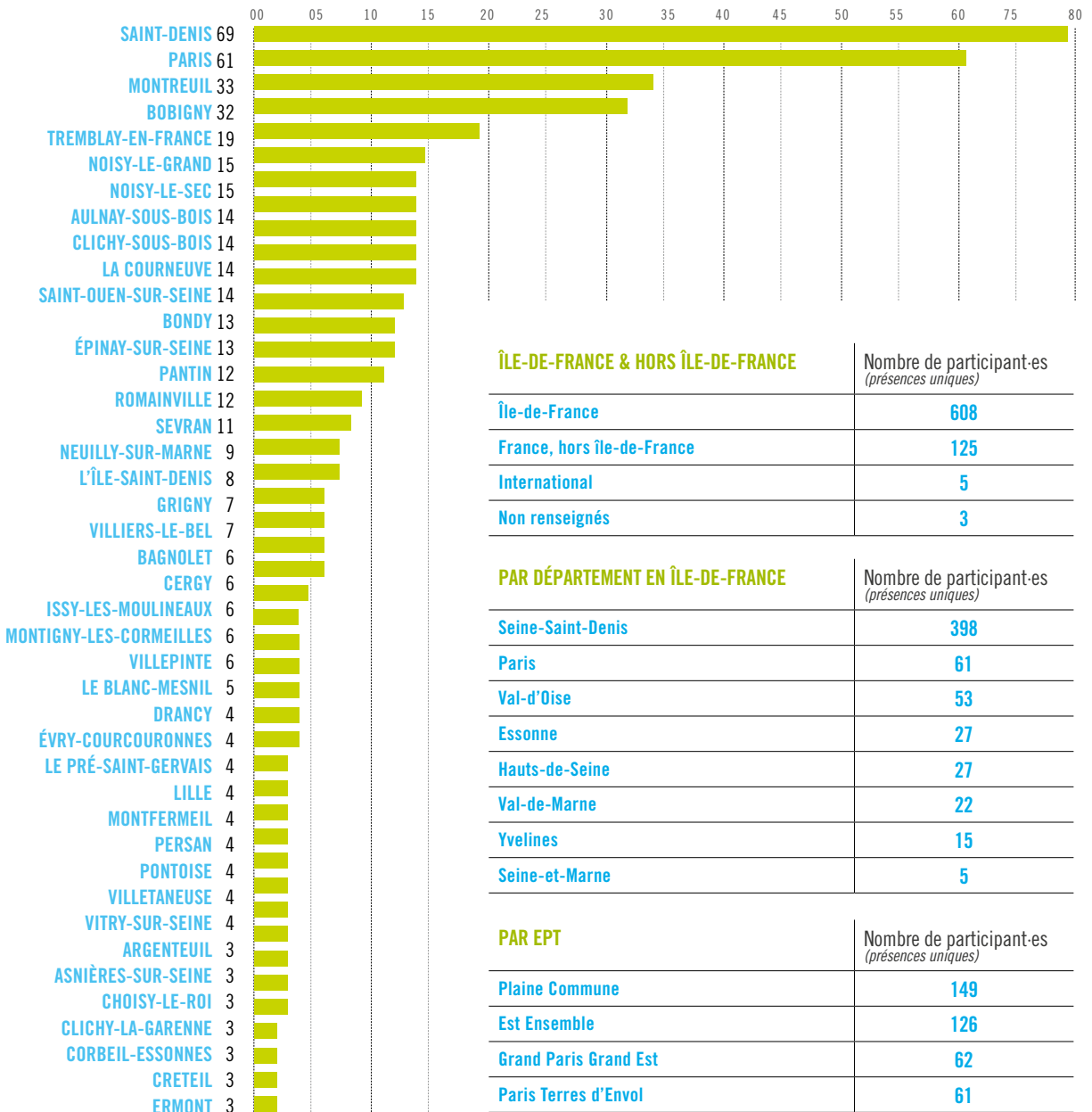
SUR LE GENRE

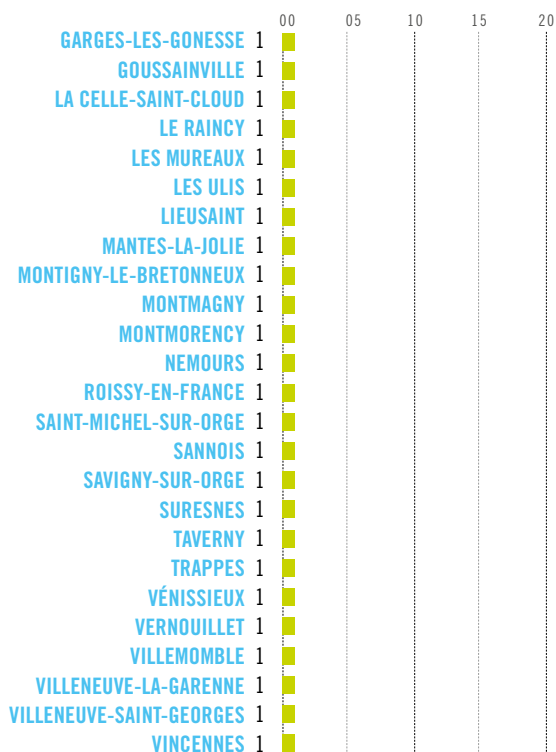
La répartition femmes/hommes correspond à la répartition genrée des secteurs d'activité concernés par les actions de Profession Banlieue, à savoir une proportion globalement plus importante de femmes (73%).

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES DANS LES ACTIONS DE PROFESSION BANLIEUE



PARTICIPATION DES ACTEUR-RICES EN FONCTION DE LEUR COLLECTIVITÉ DE RATTACHEMENT ET/OU DE LEUR TERRITOIRE D'INTERVENTION OU D'IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE





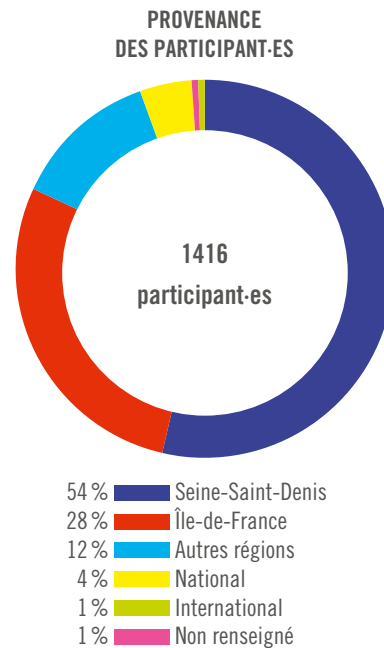
L'ANALYSE SUR LA PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES PARTICIPANT-ES

La proximité géographique reste un facteur important de participation aux actions de Profession Banlieue.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver plus de 54 % de participant-es venant de la Seine-Saint-Denis, et près de 30 % restant venant de la région île de France.

On notera par ailleurs, au sein du département, les plus fortes participations pour les EPT de Plaine commune (37 %) et Est Ensemble (32 %). Outre la proximité géographique de ces EPT avec Profession Banlieue, il s'agit également des territoires qui comptent les plus de quartiers politique de la ville. Les EPT de Paris Terres d'Envol et de Grand Paris Grand Est comptent chacun pour environ 15 % des participant-es qui viennent de la Seine-Saint-Denis. Si ces collectivités sont effectivement plus éloignées de notre centre de ressources, elles ont également une structuration intercommunale plus récente. L'ambition de Profession Banlieue de couvrir l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis reste une priorité, c'est pourquoi une attention sera portée dans les années à venir sur la localisation de nos actions et le renforcement des liens avec les villes et les EPT de l'est et du nord du département.

Enfin on notera également l'augmentation de participation d'acteur-rices du reste de la France qui contribue à conforter le rayonnement de notre centre de ressources (12 %). Le format de visioconférence permet sans doute d'expliquer la majeure partie de cette augmentation. De la même manière, nous notons la participation de quelques personnes hors de France.



PROFESSION
BANLIEUE

CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

15, RUE CATULIENNE - 93 200 SAINT-DENIS

TÉL. : 01 48 09 26 36

WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG

TWITTER.COM/PROFBANLIEUE

GRAPHISME & PRODUCTION: DAVID FAURE / SECRETARIAT DE RÉDACTION: SYLVIE BARRIÈRE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Direction régionale et
interdépartementale
de l'environnement et
de l'énergie
d'Île-de-France



Les villes
de Seine-
Saint-Denis